

A. DE BAUW

Directeur général en Afrique du Comité spécial du Katanga,
Ancien Directeur de l'Industrie, du Commerce
et de l'Immigration.

LE KATANGA

NOTES

SUR

*le Pays, ses Ressources et l'Avenir
de la Colonisation belge*

AVEC UNE PRÉFACE PAR

ERNEST DUBOIS

Directeur de l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers,
Membre du Conseil colonial.



BRUXELLES

VEUVE FERD. LARCIER
Éditeur
26-28, rue des Minimes

LIBRAIRIE FALK FILS
Georges Van Campenhout, success.
28, rue des Paroissiens

1920

LE KATANGA

AVIS

Le Service Photographique (mission Gourdinne en Afrique de 1918-1919) et la Direction de l'Agriculture du Ministère des Colonies ont bien voulu mettre à la disposition de l'auteur la plupart des photographies ayant servi à illustrer ce volume.

*Une édition flamande du présent ouvrage
est en préparation.*

PRÉFACE

La Belgique et sa colonie, entraînées toutes deux contre leur gré dans la guerre, ont subi par son fait un sort fort inégal. Tandis que la métropole, trop longtemps occupée par l'ennemi, a été arrachée de ses mains, ruinée et dévastée, le Congo belge, après une crise intense mais passagère au début des hostilités, a pris, selon tous les témoignages autorisés, un développement économique incontestable dans tous les domaines. Son commerce d'exportation a triplé de 1913 à 1917, de nouveaux produits y sont entrés, de nouvelles cultures s'organisent, les voies ferrées se multiplient, les établissements industriels et commerciaux de tout genre recensés par l'administration s'élèvent de 956 en 1913 à 1,759 en 1917; la Banque du Congo belge qui, en 1914, n'avait que quatre agences dans la colonie, en dirige vingt-quatre aujourd'hui. Et, dans ce progrès de l'ensemble, le Katanga figure en bonne place, ainsi que le constatera le lecteur qui prendra la peine de lire ce petit volume.

L'effort de la Belgique, héritière des initiatives hardies de Léopold II, a certes été considérable. Il commence à produire ses fruits et notamment au Katanga, où les premières entreprises méthodiques et suivies sont vieilles de quinze ans à peine. Mais les Belges occupent-ils dans la colonie la place qui leur revient, c'est-à-dire la première?

Assurément non. En 1918, on comptait au Congo belge 6,266 Européens, dont 3,263 Belges seulement. Mais sur ces 3,263 Belges, il y avait 2,438 fonctionnaires! Ces chiffres ne sont-ils pas éloquentes par eux-mêmes? Ne montrent-ils pas que le Belge paraît se désintéresser de sa colonie et hésite à s'y établir, comme à y investir son épargne alors qu'il la confie et se confie volontiers aux pays neufs de l'Amérique du Sud, à la Malaisie, à la Russie! Cette abstention, si elle devait perdurer, ne constituerait-elle pas un des grands dangers qui menacent nos établissements d'outre-mer? Car, si nous méconnaissons leur valeur, d'autres la connaissent, et il n'est pas chimérique de penser que le Congo, qui a eu tant de peine de devenir belge, pourrait un jour cesser de l'être en fait, sinon en droit.

Il est donc urgent de signaler le péril ; il est indispensable d'éclairer le pays, d'instruire les ignorants, de secouer les indolents.

Tel est le but que se propose l'auteur de ce travail.

Après avoir terminé ses études à l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers, dont il est Licencié en Sciences commerciales, consulaires et coloniales, après un stage de plusieurs années en Angleterre, M. De Bauw est arrivé dans la colonie en octobre 1910. Il vient de rentrer en Belgique après avoir passé plus de huit années au Katanga, où il a exercé successivement les fonctions importantes de Directeur de l'Industrie et du Commerce et de Directeur Général du Comité spécial du Katanga.

L'auteur était donc qualifié pour écrire le livre que nous avons l'honneur et le plaisir de présenter au public belge. Ce n'est pas un travail composé péniblement sur des documents fournis par d'autres. Ce ne sont pas non plus de simples impressions superficiellement recueillies au cours d'un voyage hâtif de quelques mois que l'on trouvera dans ces pages, mais une œuvre vécue, des faits soigneusement observés, contrôlés et sobrement exposés,

des conclusions prudemment déduites, de la conviction, de la sincérité et la plus entière bonne foi.

Nous souhaitons à l'auteur tout le succès qu'il mérite et le seul d'ailleurs qu'il ambitionne : c'est d'être lu, d'être compris, d'être suivi.

La colonie a besoin de tous les concours : toutes les professions, toutes les capacités, tous les métiers peuvent trouver à s'y employer dans certaines conditions. Il importe d'attirer l'attention sur les carrières coloniales, à une époque où tant de jeunes gens, encore désarmés par la secousse profonde des années de guerre, cherchent leur voie et éprouvent quelque difficulté à s'adapter à nouveau aux œuvres de paix. Ils doivent se dégager des anciennes conceptions et se bien pénétrer de l'idée que le Congo n'est pas une terre étrangère, mais le prolongement de la patrie, au delà des mers. qui ne pourra vivre et progresser, comme la Belgique elle-même, sans le concours actif et énergique de ses fils.

Anvers, janvier 1920.

ERNEST DUBOIS.

LE KATANGA

CHAPITRE I

Géographie. — Climat. — Population.

§ 1^{er}. — *Historique.*

C'est en 1890 que fut entreprise pour la première fois l'exploration méthodique du Katanga et de l'Urua, que les premiers voyageurs africains, Livingstone, Cameron, Bôhm et Reichard n'avaient fait que traverser. Voulant assurer l'occupation effective de la province la plus éloignée de sa capitale et déjà convoitée, l'État Indépendant du Congo décida d'y créer des intérêts belges. Il s'entendit, à cet effet, avec la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, dont, à cette époque, le capitaine Thys était l'âme. La Compagnie résolut d'envoyer une mission au Katanga pour explorer le territoire et y prendre pied. Ce fut l'objet de la mission Delcommunc, qui quitta la Belgique en 1890.

En même temps, l'État envoyait dans le sud du Katanga la mission Le Marinel, qui, partie de Lusambo, arriva au Katanga un peu avant la mission Delcommune.

Sur ces entrefaites, en 1891, la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, d'accord avec l'État Indépendant du Congo, avait constitué la Compagnie du Katanga, à laquelle furent concédés, en toute propriété, un tiers de tous les terrains vacants du Katanga, ainsi que pour un terme de nonante-neuf ans, les mines du sous-sol.

La mission Delcommune parcourut tout le Katanga pendant que Le Marinel créait le poste de Loföi sur la Lufira.

Une seconde expédition, dirigée par MM. Francqui et Bia, partit dans le courant de 1891.

Ces diverses expéditions établirent l'influence belge jusque dans les régions les plus méridionales du Katanga. Ce furent les ingénieurs belges attachés aux missions de la Compagnie du Katanga, MM. Diederich et Cornet, qui rapportèrent les premiers renseignements précis sur les mines de cuivre du Katanga.

La Compagnie avait assumé la charge de créer plusieurs postes d'occupation dans ces territoires et d'entretenir une force de police suffisante pour en assurer la défense. Les débuts de l'occupation furent extrêmement difficiles et les obstacles que rencontra la Compagnie du Katanga devinrent

insurmontables, le jour où une grande partie du Katanga fut infestée par des bandes de soldats révoltés.

Aussi bien, vers 1900, l'État et la Compagnie cherchèrent à créer un organisme plus puissant pour assurer le développement économique du Katanga et l'administration de ce territoire.

Cet organisme fut le *Comité spécial du Katanga* créé au mois de juin 1900, avec mission de gérer en participation les terres et les mines de tout le Katanga. L'État et la Compagnie plaçaient sous une direction unique les territoires qu'ils possédaient en commun.

Le Comité spécial se mit immédiatement à l'œuvre, créa une dizaine de postes d'occupation et une force de police de 300 soldats indigènes encadrés par des officiers et sous-officiers blancs. Dès ce moment, l'influence belge au Katanga fut établie définitivement ; le Comité, développant son occupation, organisa le pays et noua des relations suivies avec les populations indigènes.

§ 2. — *Aspect du pays.*

Le Katanga est la plus méridionale des quatre provinces du Congo belge. Il est entièrement compris dans l'hémisphère sud, entre le 5^e et le 13^e parallèle. On se fera une idée de son étendue,

quand on saura qu'il représente environ vingt fois la superficie de la Belgique, et près du quart de l'ensemble du Congo belge.

On y distingue généralement deux régions. Le *Haut-Katanga*, constitué par la série des plateaux voisins de la crête de partage des eaux du Congo et du Zambèze. C'est la région où le climat est le plus doux et dans laquelle sont situés les centres européens de Sakania, Élisabethville, Kambove et Likasi.

Le *Bas-Katanga* comprend les territoires de la province situés au nord du 10^e parallèle. L'altitude y est moins élevée et le climat y est par conséquent moins agréable. Il existe cependant plusieurs plateaux compris dans cette zone, où les conditions de vie sont aussi favorables que celles de la région minière du sud.

Le voyageur arrivant au Katanga est généralement surpris de se trouver au milieu d'un paysage aussi peu africain. Rien, en effet, ne s'offre à son regard, qui évoque le Congo et ses grandes forêts, dans lesquelles les premiers explorateurs se frayaient un passage à la hache. Sauf à proximité des rivières, où croissent quelques lianes et des palmiers, le Haut-Katanga ne possède nulle part la flore luxuriante des tropiques, et l'impression première laisse une franche déception.

Le pays est couvert dans son ensemble d'une forêt broussailleuse de densité moyenne, qui

s'étend, uniforme, sur des centaines de kilomètres (fig. 1). De-ci de-là, on rencontre des arbres de 15 à 20 mètres de hauteur, mais les peuplements de ce genre sont peu denses, et d'une manière générale, les arbres sont rabougris. Heureusement, la brousse du Katanga est riche en coloris et comme les arbres, même en hiver, ne sont jamais dépourvus de toutes leurs feuilles, la nature se montre toujours sous un aspect agréable. Rien n'est plus beau que la vue qu'on découvre en certains endroits élevés, sur l'immense nappe de verdure constituée par la forêt du Katanga (fig. 2 et 3). Au début de la saison des pluies, l'on croirait voir un gigantesque tapis où toute la gamme des verts, des rouges et des jaunes s'harmonise délicieusement.

Au milieu de la forêt apparaissent parfois de vastes clairières, appelées *dembo*, constituées, le plus souvent, par une légère dépression du sol (fig. 5). Ces plaines ont jusque 5 et 7 kilomètres de longueur sur 2 ou 3 kilomètres de largeur; l'herbe tendre qui y pousse toute l'année, grâce à l'humidité constante du sol, y attire le gibier et en fait naturellement le terrain préféré des chasseurs.

Dans cette description du paysage du Katanga, on ne peut oublier la termitière qui émerge partout. Il y en a dans le *dembo* aussi bien que dans la forêt et dans la plaine; seule, sa taille augmente

suisant qu'elle se rencontre en pays boisé ou en terrain découvert. Une main mystérieuse semble en avoir indiqué l'emplacement avec une symétrie surprenante. Produit du labeur incessant de millions de fourmis blanches, la termitière pousse quelquefois ses galeries jusqu'à 7 et 8 mètres de hauteur ; sa masse conique, constituée d'argile mélangée à la salive des insectes, a la consistance de la brique et sa démolition nécessite l'emploi de la dynamite. Les flancs de la termitière sont fréquemment garnis de bambous et le sommet est couronné d'un ou plusieurs arbres qui rendent encore plus imposants ces monuments de l'architecture « termite » (fig. 101).

Les plateaux occupant la partie centrale du Katanga sont constitués par des plaines herbeuses légèrement ondulées, parsemées de bosquets (fig. 43). Les vallées qui se dessinent à leur périphérie sont, en général, très fertiles, telles celles de la Pande, de la Kilongo et du Lualaba.

Le sol du Haut-Katanga — région minière — est dans son ensemble peu fertile et les terres de culture sont disséminées. En l'absence d'une carte agricole, leur recherche est souvent difficile.

Les terres grisâtres de la brousse sont argilo-sablonneuses et peu profondes. Le sous-sol est constitué par des bandes de quartz très compact avec cristaux de roche, ou bien par de la latérite.

Dans les dembos, la terre est noire, mais elle n'a que 20 centimètres d'épaisseur et elle recouvre une couche argileuse blanche ; ces terrains sont généralement acides.

Les terres d'alluvion ne se rencontrent que dans les vallées (plaines du Lualaba, de la Lufira et de la Dikuluwe). Les sols y sont profonds, humifères et à végétation luxuriante ; ils manquent généralement d'assainissement.

Dans la région des plateaux (Manika, Kundelungu, Marungu), le sol est sablonneux et provient de la désagrégation du grès qui constitue le sol voisin de la surface.

La savane est constituée par d'immenses plaines basses, herbeuses, parsemées d'arbustes et de buissons et entrecoupées de forêts. La composition du sol est généralement argilo-sablonneuse avec une couche arable épaisse, de fertilité supérieure à la moyenne de la brousse.

Le Haut-Katanga est une des contrées les mieux arrosées de l'Afrique centrale. Si les grands cours d'eau y sont peu nombreux (Luapula, Lufira et Lualaba), par contre les rivières et les ruisseaux courant toute l'année abondent et permettent l'irrigation en saison sèche des terres qu'ils traversent ; ceci est de grande importance au point de vue du développement de l'agriculture.

§ 3. — *Les saisons et le climat.*

Le climat des contrées tropicales est conditionné par la latitude et par l'altitude du lieu. Le Haut-Katanga s'étend entre le 10^e et le 13^e degré de latitude Sud et l'altitude y varie entre 1,100 et 1,600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ces conditions déterminent un climat presque unique dans la colonie, qui peut être assimilé à celui des pays de l'Afrique australe.

L'année ne comporte au Katanga que deux saisons. La *saison des pluies* commence vers la mi-octobre et cesse vers la mi-avril ; c'est l'été de chez nous ; la végétation est alors la plus belle et la température la plus élevée sans devenir jamais insupportable. Les pluies ont, jusqu'en décembre, un caractère local et intermittent, résultant de ce qu'elles sont dues à des orages. En janvier, février et mars, elles s'étendent à toute la contrée et sont plus régulières.

La *saison sèche*, que l'on peut comparer à l'hiver, s'annonce vers la fin avril et dure jusqu'en octobre ; c'est la saison froide dont les trois premiers mois sont les plus agréables de toute l'année ; ils revifient le colon et lui rappellent par la température la fin de l'hiver en Belgique. Durant les premières heures de la journée, de même que dans la soirée, il arrive souvent que l'on fasse du

feu dans les maisons. La gelée n'est pas rare pendant les premiers mois de cette saison et c'est surtout au plateau de la Manika qu'elle se fait sentir. La saison sèche est évidemment celle qui convient le mieux pour celui qui vient en excursion au Katanga, surtout pendant les mois de mai à juillet.

Ces caractéristiques ressortent mieux de l'examen du tableau ci-après, donnant la moyenne des éléments climatologiques enregistrés à l'Observatoire d'Élisabethville.

Altitude 1229 ^m 50		Mars	Juin	Octobre
Température sous abri	maximum . . .	29°5	29°5	36°
	minimum . . .	13°2	3°	8°
Température de l'air à 10 c ^m haut ^r	maximum . . .	45°6	43°8	50°
	minimum . . .	11°8	0°5	4°
Hauteur de pluie tombée	pendant le mois	223 ^{mm}	0	26 ^{mm}
	en un jour . . .	37 ^{mm}	0	16 ^{mm}
	depuis le début			
	de la saison. .	1106 ^{mm}	1229 ^{mm}	26 ^{mm}

La chute d'eau pendant la saison des pluies varie entre 800 et 1,400^{mm}, ces chiffres pouvant être considérés comme extrêmes.

Le climat du Haut-Katanga se rapproche de celui des colonies de peuplement, c'est-à-dire celles où l'Européen vit avec sa famille et s'y multiplie,

tout en prenant les précautions que la nature du climat et la situation géographique du pays imposent. Dans les pays de haute civilisation, les maladies auxquelles l'habitant est exposé sont nombreuses et variées ; au Katanga, grâce à l'existence en plein air et à l'absence d'encombrement, on peut dire que tout se réduit à éviter la malaria.

La fièvre malarienne est causée par la piqure d'un moustique appelé *anophèle*, qui pond ses œufs dans les mares ou dans les réceptacles contenant de l'eau stagnante. L'existence de cette maladie dans les grands centres est donc due à l'imperfection du service de nettoyage public et au manque de continuité dans la campagne antimalarienne. Lorsque le Gouvernement entreprendra une lutte systématique contre la malaria, en s'inspirant des méthodes américaines et anglaises, la salubrité des centres du Haut-Katanga sera complète. La malaria est loin d'avoir au Katanga le caractère qu'on lui connaît dans le Bas-Congo ou dans le Haut-Congo. Nombreux sont les résidents qui n'en ressentent jamais les atteintes, grâce à l'usage de quinine sous forme de bisulfate ou de chlorhydrate, prise quotidiennement à la dose de 25 centigrammes.

La maladie du sommeil, communiquée à l'homme par la piqure de la mouche *Glossina Palpalis*, a disparu du Haut-Katanga. Elle sévit encore dans le Bas-Katanga, à proximité de certaines rivières,

mais grâce au déplacement des villages infectés et au débroussaillage des passages de cours d'eau, le danger de contamination a été considérablement réduit. Il ne faut pas confondre la maladie du sommeil avec la trypanosomiase du bétail, due à la piqûre de la mouche tse-tse (*Glossina morsitans*) qui est sans danger pour l'homme.

La guerre a prouvé que le Belge, même astreint à de durs travaux, peut faire de longs séjours au Katanga, sans nuire à sa santé. Certaines familles qui avaient compté prendre un congé en Europe après trois ou quatre ans, y sont restées cinq et six ans, sans interruption. Les photographies reproduites dans ce livre permettent, d'ailleurs, de se rendre compte que les familles sont nombreuses et que les enfants se développent dans de bonnes conditions.

Soumis à un régime climatérique favorable, l'Européen se maintient facilement en bonne santé au Katanga. Comme partout, des précautions sont indispensables ; ici elles consistent dans la consommation modérée de boissons spiritueuses, l'usage exclusif d'eau bouillie, la vaccination antityphique, le placement de la moustiquaire sur le lit et l'absorption régulière de quinine comme préventif contre la malaria.

D'une manière générale, on porte tous les vêtements d'Europe, de préférence ceux en tissus

légers que l'on met l'été en Belgique. En saison froide, surtout le soir, le port de gros vêtements ou du pardessus est indispensable. L'artisan met des vêtements en tissus de coton de couleur khaki ou bleue, moins salissants que les autres. Les vêtements blancs ou clairs, en toile, flanelle, tussor ou alpaga sont de port agréable pendant les mois les plus chauds. On les met aussi pour se livrer aux sports, qui sont très suivis au Katanga.

On porte les mêmes chaussures qu'en Europe ; celles destinées aux voyages sont plus fortes, et généralement imperméabilisées. Le port de sabots, d'espadrilles ou de pantoufles est à déconseiller, à cause des chiques qui s'introduisent sous les ongles des orteils.

La coiffure usuelle durant la journée est le casque ou le chapeau de feutre à larges bords. Le matin, de même que vers la fin de l'après-midi, on peut se couvrir d'un chapeau de feutre léger ou d'un chapeau de paille.

§ 4. — *La population blanche.*

Dans aucune région de la colonie, la population blanche n'a un caractère aussi cosmopolite qu'au Katanga. Les éléments étrangers ont pour la plupart suivi l'avancement du chemin de fer venant de l'Afrique du Sud, et d'autres arrivent

encore de tous les coins du continent, appelés au Katanga par des parents ou des amis. L'existence et les affaires ont acquis, par la présence de ces gens, un caractère original, et l'observateur y trouve un champ merveilleux pour comparer les aptitudes et les mœurs commerciales des différentes nationalités qui s'y rencontrent.

On entend souvent dire que l'anglais est la langue la plus parlée au Katanga. Il pouvait en être ainsi il y a six ou sept ans, mais, à l'heure actuelle, le français est la langue dominante. Si elle a été aussi lente à se répandre, c'est à cause de la tendance qu'ont les Belges à s'adresser à un étranger dans sa langue ; il convient d'ajouter que les éléments britanniques sont le plus souvent rebelles à l'usage du français. Le français et la flamand sont les langues officielles ; elles sont également usitées dans l'administration.

La population blanche du Katanga s'est accrue d'une manière surprenante depuis 1910, date de l'occupation effective du pays. Le nombre des habitants a passé de 360 au 1^{er} janvier 1911, à 2,470 au 1^{er} janvier 1918, et dans ce dernier nombre, le district du Haut-Luapula (où la colonisation blanche est la plus développée) intervient pour 2,046 habitants. A la même date, la population blanche résidant dans toute la colonie était de 6,266 individus ; celle du Katanga représentait donc près de 40 p. c. de l'ensemble.

Voici dans quelles proportions les diverses nationalités contribuent au chiffre global précité de 2,470 personnes :

Belges.....	1,071	Roumains.....	21
Britanniques....	596	Français.....	19
Grecs	238	Suisses	18
Italiens.....	228	Suédois.....	11
Portugais.....	76	Danois	7
Russes	65	Luxembourgeois ..	4
Américains	52	Divers.....	26
Hollandais.....	38		

Élisabethville, la capitale du Katanga, comptait au 1^{er} janvier 1919, 1,356 individus de race blanche, dont 907 hommes, 300 femmes et 149 enfants. L'épidémie de grippe espagnole qui sévit en novembre 1918, provoqua, à Élisabethville seulement, la mort de 65 personnes de race européenne ; sans ce désastre et les conséquences qui en résultèrent, le chiffre de la population eût été plus élevé lors du dernier recensement. A la fin de 1919, la population blanche d'Élisabethville était de 1,600 personnes environ.

A noter, en passant, que si les Belges sont en majorité au Katanga, ils n'y ont cependant pas la majorité absolue. Cette constatation est pénible, lorsque l'on songe aux possibilités immenses que cette colonie réserve à nos nationaux, et dont, jusqu'à présent, ils ont cherché dans une si faible mesure à tirer parti.

§ 5. — *La population indigène.*

Quoique le recensement de la population indigène ne soit pas encore terminé, on peut déjà l'estimer à un million d'individus environ, appartenant à diverses races, parmi lesquelles les Baluba, les Basonge, les Bayeke et les Balomotwa dominant.

Le district du Haut-Luapula est le moins peuplé. Les grandes agglomérations n'existent qu'autour des centres industriels, tels qu'Élisabethville (7,000 âmes) et Kambove (3,000 âmes). Dans le district du Tanganika-Moero et surtout celui du Lomami, les populations sont plus densément groupées. Les villages de 1,000 à 1,200 âmes s'y rencontrent fréquemment.



CHAPITRE II

Productions. — Industrie. — Commerce.

§ 1^{er}. — *Les caractéristiques du pays.*

Le Katanga est surtout un pays minier. L'existence, dans sa partie méridionale, d'une zône de cuivre de plus de 300 kilomètres de longueur, en fait une des régions les plus riches du monde au point de vue du métal rouge. Il convient de noter que le minerai exploité au Katanga a une teneur moyenne de 7 à 10 p. c. de cuivre, alors que, dans certaines régions des États-Unis, l'on traite avec profit des minerais contenant 1 à 1 1/2 p. c. de cuivre. Il n'est pas excessif de dire que de même qu'on a appelé le Klondyke le « pays de l'or », on peut appeler le Katanga le « pays du cuivre ».

L'absence de productions agricoles importantes que l'on constate, est due surtout à la pauvreté générale du sol et au fait que jadis les populations indigènes du sud du Katanga ont été décimées par la maladie du sommeil. Les vallées du Lualaba et du Lomami, fertiles et plus peuplées, offrent de sérieuses possibilités pour la culture du café,

du coton, du sisal, du manioc, etc. Il semble que, par son éloignement de la côte, le Haut-Katanga ne puisse pas exporter des produits agricoles pauvres ; l'exploitation des mines resterait ainsi le facteur dominant de sa prospérité. Gardons-nous toutefois de nous montrer trop affirmatif en cette matière, car, en dehors des recherches minières, l'étude méthodique du pays, au point de vue de ses possibilités économiques, n'a pas encore été entreprise, et c'est elle seule qui peut nous fixer avec certitude sur les ressources complètes du Katanga et sur ce qu'il peut produire.

C'est pour arriver à une meilleure connaissance des richesses du Katanga que nous avons maintes fois formulé le vœu de voir le Gouvernement et le Comité spécial du Katanga s'atteler résolument à cette prospection économique, sans laquelle l'initiative privée, ignorante des ressources et des possibilités du domaine, se désintéressera de sa mise en valeur.

§ 2. — *Les richesses minières.*

Les richesses minières du Katanga étaient connues longtemps avant l'arrivée des Européens. Livingstone, en se séparant de Stanley, lui dit qu'après avoir traversé le Lualaba, « il prendrait une direction sud-ouest vers les mines de cuivre

du Katanga... ». Les indigènes exploitaient d'ailleurs certains gisements, et les croisettes, dont les populations du Congo et de l'Angola se servaient dans leurs transactions en guise de monnaie, n'étaient autres que de petits lingots de cuivre, en forme de croix, produits au Katanga. A tout moment on découvre, au cours des opérations minières, les traces de travaux d'extraction ou de fusion entrepris par les noirs.

Après les études et les recherches effectuées pour le compte du Comité spécial du Katanga, de 1900 à 1906, par la Tanganyika Concessions Ltd et qui aboutirent à la constitution de l'Union Minière, le pays fut ouvert à la prospection libre en janvier 1911. C'est à cette époque que les diverses sociétés, auxquelles le Comité spécial avait concédé des droits spéciaux, envoyèrent leurs missions de prospection qui dénoncèrent au cours de quatre années de travaux, plus de 600 cercles miniers.

A la suite de ces recherches, on découvrit, à côté du cuivre existant un peu partout, des gisements d'étain, de charbon, d'or, de fer, de manganèse et des dépôts diamantifères.

L'étain est actuellement exploité aux environs de Kiambi sur la Luvua, de Manono sur la Lukushi, dans la région de Kikondja, et à Busanga sur la Lufupa. Ces exploitations ne tarderont pas à livrer mensuellement de 100 à 150 ton-

nes de cassitérite, dont la fusion sera plus tard faite sur place, en vue d'en extraire l'étain, plus facile à transporter que le minerai.

Le charbon, facteur indispensable au développement de la grande industrie, existe aussi au Katanga. La Compagnie Géologique et Minière a localisé un vaste bassin houiller à la Lukuga, près du lac Tanganika. Un autre gisement a été trouvé à Luena, point situé sur la voie ferrée, à 30 kilomètres environ, au sud de Bukama. La nécessité de soumettre le charbon de la Lukuga à un lavage avant son utilisation, et la difficulté d'obtenir, pendant la guerre, le matériel approprié, n'ont pas encore permis l'utilisation de ce combustible. A Luena, l'étude du gisement n'est pas encore terminée. On peut espérer voir ces charbonnages mis en exploitation dans un avenir rapproché, ce qui mettra fin à l'emploi du bois, seul combustible utilisé actuellement.

Des diamants ont été trouvés dans les « pipes » des Kundelungu et dans les alluvions du Luabala. L'or alluvial a fait jadis l'objet d'une exploitation importante à Ruwe ; le quartz aurifère existe dans la région de Sakania.

Les gisements de calcaire, de grès et de pierre à bâtir sont assez nombreux. Ceux situés à proximité du chemin de fer sont exploités, tels Kakontwe, Mulungwizi et Katombolwe.

L'argile plastique se rencontre presque partout

et sert à confectionner des briques, des tuiles et des poteries. Non loin de Mokambo, sur la ligne Sakania-Élisabethville, on trouve une excellente pierre meulière.

L'existence de salines et de sources thermales a été relevée en divers endroits du Katanga ; les plus importantes sont situées à Mwashia, sur la Lufira, à environ 90 kilomètres au nord du chemin de fer. Ces sources sont exploitées actuellement par les indigènes, qui en retirent de faibles quantités d'un sel plein d'impuretés.

§ 3. — *La grande industrie.*

Mais toutes ces richesses minières ne sont rien à côté de la zone de cuivre, qui s'étend d'Élisabethville à Ruwe. Décrite en 1896 par un Belge, le professeur Cornet, cette région fut prospectée par les agents de la Tanganyika Concessions Ltd de 1900 à 1906, date à laquelle se constitua l'Union Minière du Haut-Katanga, une société congolaise à responsabilité limitée, qui obtint, pour un terme expirant en 1990, la concession de tous les gisements de cuivre et d'étain compris dans cette zone. L'arrivée du rail à Élisabethville, en octobre 1910, marque le début de la période d'exploitation qui fera du Katanga le bassin industriel le plus important de l'Afrique centrale.

A l'heure actuelle, cinq mines seulement (Etoile du Congo, Luishia, Likasi, Chituru et Kambove) sont exploitées sur les deux cents gisements de cuivre reconnus, et déjà le pays a pris un essor unique dans l'histoire de la colonisation africaine.

Jamais nous n'aurions cru, en débarquant, le 19 octobre 1910, au milieu de ce coin de brousse pompeusement appelé Élisabethville et habité par une soixantaine d'Européens, qu'en moins de deux ans (1912), une ville de 1,200 blancs s'y serait implantée et qu'une fonderie, semblable à nos usines belges, y aurait déjà produit 1,200 tonnes de cuivre par an. Quatre années plus tard (1917), la production atteignait 26,000 tonnes. C'est là un tour de force vraiment admirable !

La surprise se joint à l'émerveillement lorsqu'on parcourt les chantiers de Kambove et de Likasi, grouillant d'activité, traversés en tous sens par des voies de chemin de fer sur lesquelles passent sans cesse des trains de minerai ou de stériles. Les engins les plus perfectionnés y sont attelés à des tâches formidables, en vue de réaliser une exploitation rapide et économique.

Imaginez un bras infatigable, qui, à chaque coup de pelle, arrache au sol trois mètres cubes de déblai qu'il dépose ensuite dans un wagon, et vous saisirez ce que représente le labeur quotidien d'un de ces engins. En trente minutes, une pelle à

vapeur charge un train de 150 tonnes et elle fera cela nuit et jour s'il le faut (fig. 9).

En moins de deux ans, une des collines de la mine de Kambove a été ainsi rasée par le travail incessant des pelles à vapeur (fig. 8).

Le mode d'exploitation adopté pour les mines de cuivre du Katanga est celui des carrières à ciel ouvert avec quelques galeries souterraines pour le roulage ou pour les travaux préparatoires (fig. 6 et 7). Le travail n'a pas le caractère insalubre et dangereux des exploitations entièrement souterraines, telles que celles des États-Unis, où l'on va parfois chercher le métal rouge à plus de 1,700 mètres de profondeur.

C'est à la fonderie de la Lubumbashi (près d'Élisabethville) qu'est traité tout le minerai provenant des gisements de l'Union Minière (fig. 12 à 21). Ceux-ci sont constitués par des minerais oxydés, dont la malachite, reconnaissable par sa couleur verte, est le type le plus fréquent au Katanga. Traités dans des hauts fourneaux refroidis extérieurement par une circulation d'eau, ces minerais, après fusion, donnent du cuivre brut contenant de 96 à 97 p. c. de cuivre pur. Pour traiter 100 tonnes de minerai, on est obligé d'ajouter dans la charge des fours, 80 tonnes de fondant (calcaire et minerai de fer) et 36 tonnes de coke environ.

Le spectacle qu'offre la fonderie, le soir surtout, est vraiment grandiose. Aux flammes et aux étincelles qui s'échappent des hauts-fourneaux, s'ajoute alors la lueur des mille feux électriques éclairant les chantiers. Dans le calme de la nuit tropicale, le bruit de ces locomotives minuscules traînant leur charge de coke ou de minerai, le grincement monotone de ces plans inclinés élevant le flot incessant de wagonnets vers les fours qui ronflent sous le souffle puissant des ventilateurs, l'échappement régulier des pompes d'alimentation ou des chaudières, évoquent à l'esprit du visiteur, l'activité de nos cités industrielles. Et lorsqu'une accalmie lui permet de saisir les chants qui s'élèvent d'un camp voisin et dont les noirs accompagnent leurs danses, il se rappelle tout à coup qu'il est au centre de l'Afrique et que peut-être, à cet instant, non loin de là, le lion fait trembler la forêt de son rugissement sinistre.

Plus de 200 ouvriers européens appartenant à tous les corps de métiers et 2,500 travailleurs noirs sont nécessaires aux divers services de la Lubumbashi, qui comprennent, outre la fonderie proprement dite, un atelier de mécanique et de moulage (fig. 21), un atelier pour le travail du bois (fig. 20), une batterie de fours à coke (fig. 18), un laboratoire, des magasins généraux, etc.

Les sept fours existants peuvent produire an-

nuellement 40,000 tonnes de cuivre. L'insuffisance de la main-d'œuvre indigène et les difficultés d'approvisionnement en coke n'ont pas encore permis d'atteindre ce chiffre. La production, qui s'élevait à 26,000 tonnes en 1917 est tombée, de ce fait, à 20,200 tonnes en 1918. On prévoit qu'elle atteindra 23,000 tonnes pour l'année 1919.

Un autre centre industriel important est en voie de création à Likasi, à 145 kilomètres au nord-ouest d'Élisabethville et relié à la voie principale à Kamatanda, non loin de Kambove. Une usine de concentration pouvant traiter journellement 4,000 tonnes de minerai y fonctionnera à la fin de 1920. L'adoption du traitement électrochimique permettra de développer considérablement la production du cuivre, et d'en réduire le prix de revient. Par ce procédé, on lave le minerai avec une solution d'acide sulfurique dilué ; le cuivre se dissout dans celui-ci, et la solution de sulfate de cuivre ainsi formée est dirigée vers des bacs d'électrolyse, où un courant électrique précipite le cuivre. On obtient alors un métal absolument pur, dont la valeur commerciale est supérieure à la tonne de plusieurs centaines de francs, à celle du cuivre produit par les fours « Waterjacket ».

Ce procédé nécessitera la création de puissantes usines hydro-électriques, qui seront vraisemblablement situées aux chutes de Mwandinguza sur la Lufira et aux chutes de Nzilo sur le Lualaba,

d'où l'énergie sera amenée aux usines de réduction. Une seule d'entre ces chutes est capable de produire une force motrice de 60,000 H. P.

Lorsque ces installations seront toutes réalisées, l'Union Minière pourra livrer annuellement de 100,000 à 120,000 tonnes de cuivre, ce qui représente environ un dixième de la production mondiale de ce métal, évaluée pour 1919 à un million de tonnes. D'ici quatre ou cinq ans, le Katanga, qui est actuellement le dixième producteur de cuivre du monde, occupera vraisemblablement le deuxième ou le troisième rang, en compétition avec le Japon et le Chili.

Pour atteindre une production de cette importance, le personnel, qui compte actuellement 750 blancs et 12,000 noirs, devra au moins être doublé.

Une industrie comme celle que l'Union Minière a créée au Katanga, ne peut se développer sans le secours de moyens de transport puissants. C'est ce qui a amené la constitution de la Compagnie du Chemin de fer du Katanga, laquelle a cédé par la suite, ses concessions, ainsi que l'exploitation de ses lignes, à la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

De 254,000 tonnes qu'il atteignait en 1913, le trafic du Chemin de fer du Katanga a passé à 685,000 tonnes en 1918, soit plus du décuple des

transports effectués sur la ligne de Matadi au Stanley-Pool. Toute la vie industrielle du Katanga dépend du chemin de fer. Le coke et le charbon de Wankie (Rhodésie), les minerais de cuivre et de fer, ainsi que le calcaire et le bois de chauffage nécessaires à la fonderie, sont amenés par le Chemin de fer du Katanga ; ceci exige une voie bien entretenue et un matériel roulant suffisant largement aux besoins.

Cette tâche a été particulièrement difficile pendant la guerre, tant à cause des délais dans la livraison du matériel, que de la rareté du personnel. Depuis un an, la situation s'est améliorée et le nombre d'agents en service atteint actuellement plus de 300 Européens, assistés d'environ trois mille noirs. Des locomotives et des wagons ont été commandés en Amérique, de manière telle que, le chemin de fer dispose à la fin de l'année 1919, de 44 locomotives pouvant remorquer des trains de 500 tonnes, de 13 locomotives de manœuvre et de 900 wagons, dont 400 trémies à minerai d'une capacité de 35 tonnes. De vastes ateliers de réparation ont été érigés à Élisabethville (fig. 25), où des travaux importants peuvent être entrepris grâce à un outillage très complet.

Les chiffres cités au cours des pages précédentes reflètent mieux que des commentaires toute l'ampleur du développement industriel du Ka-

tanga. Il est bon de rappeler que ce que nous en voyons maintenant, n'est qu'un début.

§ 4. — *Les petites industries.*

A côté des industries extractives et métallurgiques, une foule de petites industries se sont créées en vue de satisfaire aux besoins des grandes exploitations, ainsi qu'à ceux de la population européenne et indigène qu'elles occupent. C'est dans ce but qu'ont été établies, dans les principaux centres, des boulangeries, des fabriques d'eaux gazeuses et de glace, des minoteries, des scieries et menuiseries mécaniques, des fabriques de meubles, deux imprimeries, des forges et fonderies de fer, des ateliers mécaniques, des briqueteries, tuileries, poteries et fours à chaux, une savonnerie, etc. (fig. 22, 23 et 24). D'autres industries ne manqueront pas de s'ajouter d'ici quelques années à celles existantes. On n'a pas assez étudié le pays et l'on ne connaît pas encore toutes ses ressources. Lorsque les spécialistes auront pu s'y consacrer, on découvrira sans doute qu'une foule de matières considérées comme inutilisables ou sans valeur, sont susceptibles d'être transformées pour être consommées sur place ou exportées.

Il est intéressant de noter que plusieurs des

industries énumérées ci-dessus sont exploitées par de petits patrons. Nous en connaissons, arrivés en 1911 ou 1912, comme ouvriers ou entrepreneurs, qui sont actuellement à la tête d'établissements prospères. C'est là une des caractéristiques de pays neufs comme le Katanga, où le champ ouvert à l'initiative individuelle est tellement vaste, que l'ouvrier d'aujourd'hui sera le patron de demain. Libéré des entraves et des préjugés qui, en Europe, barrent la route aux jeunes, le technicien actif et intelligent trouve en Afrique l'occasion de donner libre cours à ses facultés, et c'est ainsi qu'après des essais et des recherches parfois laborieux, il arrive à monter une petite industrie, qui, après peu d'années, devient une affaire importante.

§ 5. — *Les productions végétales.*

Les productions agricoles du Katanga seront passées en revue plus loin ; il suffira de signaler ici les produits naturels faisant l'objet d'un commerce, parmi lesquels le caoutchouc a occupé jadis une place importante. Produit par les lianes des forêts du Bas-Katanga, le caoutchouc se rencontre aussi au sud, mais alors dans les rhizomes d'un arbuste très commun. La baisse du prix de la gomme sur les marchés européens fait que la

récolte du caoutchouc a beaucoup diminué depuis quatre ans, surtout celle du caoutchouc de rhizomes, appelé communément « caoutchouc des herbes ». Les exportations par la voie du Sud ne dépassent guère une centaine de tonnes par an.

Depuis le début de la campagne en Afrique orientale, les indigènes ont considérablement développé les cultures alimentaires dans le but de fournir en suffisance les vivres nécessaires aux troupes et aux porteurs militaires. Maintenant que ces besoins n'existent plus, les produits sont écoulés dans les centres industriels du Haut-Katanga, où ils servent à l'alimentation des travailleurs.

La préparation de l'huile de palme à l'aide des fruits de l'élaeis occupe un grand nombre de nôtifs dans le Bas-Katanga. Cette huile est acheminée vers Élisabethville, où elle est employée pour la savonnerie et pour l'alimentation des noirs.

Si la forêt du Katanga n'a pas l'aspect de la grande forêt équatoriale, elle contient néanmoins une foule d'essences dont le bois convient pour la menuiserie, l'ébénisterie et la confection de traverses de chemin de fer. Comme le bois est le seul combustible utilisé actuellement pour le chauffage des locomotives et pour l'industrie en général, et qu'il en existe partout de vastes peuplements, des coupes importantes sont organisées

tout le long de la voie ferrée de Sakania à Bukama. L'exploitation systématique de la forêt n'a cependant pas encore été entreprise sur une grande échelle. Conduite par des gens compétents, elle laisserait de sérieux bénéfices à ceux qui s'en occuperaient.

Nous avons déjà signalé que les productions végétales naturelles n'ont pas encore fait l'objet d'une étude détaillée. Il est vraisemblable que, parmi les produits de la forêt, il se trouve des substances susceptibles d'un usage industriel ou médicinal. Certaines fibres croissant à l'état sauvage pourraient sans doute être exploitées à profit. Les indigènes utilisent une multitude de plantes pour la guérison de maux divers ; nos pharmaciens n'y trouveraient-ils pas des médicaments intéressants ? La forêt africaine offre un champ immense aux investigations des hommes de science ; dès qu'ils se seront mis à l'œuvre, le commerce recueillera le fruit de leurs recherches.

§ 6. — *Les productions animales.*

Le règne animal fournit quelques produits intéressants, qui méritent d'être signalés ici.

Le Katanga constituait jadis une sorte de réservoir, d'où l'on expédiait vers la Côte orientale et vers l'Angola, d'immenses caravanes chargées

d'ivoire. Depuis vingt ans, la chasse à l'éléphant a fait l'objet d'une réglementation sévère, et le commerce d'ivoire a naturellement perdu son importance ancienne. On recueille encore de l'ivoire dans le Bas-Katanga, mais l'entièreté du trafic est dirigée vers Matadi; quelques tonnes sortent annuellement par la voie de l'Afrique australe.

Le commerce de cire d'abeilles est d'introduction récente au Katanga. Les essaims abondent dans la région voisine de la frontière portugaise, et grâce aux théories des autorités territoriales, assistées des commerçants, les indigènes ont saisi l'avantage qu'il y avait pour eux à recueillir la cire au lieu de la jeter, comme ils faisaient jadis. Les caravanes de la Lulua amènent la cire d'abeilles à Tshilongo, d'où elle est expédiée à Élisabethville. La cire subit alors une préparation qui la débarrasse de ses impuretés; elle est ensuite moulée en blocs de 75 kilos environ et expédiée à Anvers. L'exportation pour l'année 1919 doit avoir atteint environ 100 tonnes.

Le gibier abonde au Katanga, et cependant personne n'a encore entrepris de lui faire la chasse en vue de la préparation de viande boucanée ou de l'exportation en Europe des peaux préparées. Les troupeaux de buffles et d'antilopes pullulent dans la vallée du Lualaba et dans le district du Lomami; ils comptent parfois des centaines de têtes.

Alors que l'on entreprend aux États-Unis

l'élevage du crocodile, pour en obtenir la peau, pourquoi ne ferait-on pas la chasse à ce saurien qui infeste tous les cours d'eau du Katanga, et surtout le lac Moero, le Luapula et la Luvua? L'attention des colons ne s'est pas encore portée sur des entreprises de l'espèce, mais un jour viendra où quelqu'un y songera.

Les indigènes se livrent à la pêche dans les principaux cours d'eau et ils fument le poisson en vue de le vendre aux noirs ou aux commerçants de passage. La production par les méthodes indigènes reste inférieure à la demande existant dans la région industrielle pour cette denrée; aussi, il y a-t-il place au Katanga pour deux ou trois exploitations européennes se livrant à la pêche et à la préparation du poisson en grand.

§ 7. — *Le commerce et son organisation.*

De même que la petite industrie, le commerce offre aux hommes actifs et entreprenants l'occasion de gagner beaucoup d'argent. Les étrangers, surtout les Italiens, les Grecs et les Israélites fournissent maints exemples de fortunes rapidement acquises; toutes sont le fruit d'un labeur continu, d'une volonté tenace et d'un emploi judicieux du crédit.

C'est l'abus de ce dernier qui a causé le plus de

déboires aux commerçants du Katanga. En effet, les firmes étrangères y ont introduit le mode de règlement mensuel des comptes de fournisseurs, avec les gros risques qu'il comporte dans des agglomérations aussi cosmopolites et aussi instables que celles des centres miniers. La conséquence de ce système est que les gens malhonnêtes abusent facilement du crédit et quittent subrepticement la ville ou le pays sans régler leurs dettes. Le commerçant qui travaille avec peu de capitaux et qui, de plus, accorde de longs crédits, s'expose, s'il n'y prend garde, à inscrire dans ses livres une foule de créances irrécouvrables, dont l'accumulation le conduit fatalement à des embarras, si pas à la faillite. L'homme prudent usera donc du crédit avec modération. De même il fera preuve de circonspection dans ses achats, car, la concurrence étant vive, il est essentiel de s'approvisionner aux meilleures sources, et pour cela la connaissance des besoins du marché et des fournisseurs est indispensable.

Nous ne conseillons pas à un commerçant de Belgique de s'installer d'emblée au Katanga à son compte personnel ; mieux vaut qu'il étudie sur place les conditions locales, notamment en louant ses services pour un ou deux ans à une maison déjà établie. Au bout de ce temps, il saura exactement ce qu'il peut faire et comment ses projets seront le plus sûrement réalisés.

Point n'est besoin, pour s'installer, de capitaux considérables ; celui qui a donné des preuves d'aptitude aux affaires, qui est actif et intelligent, peut obtenir une ouverture de crédit dans une maison de la place et il louera sans peine un magasin dans un des grands centres du Katanga. S'il va s'établir dans une localité nouvelle, il érigera lui-même une construction provisoire en matériaux du pays, semblable à celles qu'on voyait en 1910 et en 1911 à Élisabethville (fig. 27, 28 et 29).

Le commerce, dans le Haut-Katanga, se répartit entre quatre catégories d'entreprises.

Il y a d'abord les *maisons de gros*, qui sont, pour la plupart, des sociétés commerciales. Elles importent d'outre-mer ou de l'Afrique du Sud les denrées alimentaires, les boissons, les tissus et confections, les matériaux de construction, la quincaillerie, etc.

Les sociétés belges confient leurs achats outre-mer à leurs bureaux établis en Belgique. Quant aux maisons étrangères, elles achètent par l'intermédiaire de leurs agents à Londres, où elles trouvent parfois des crédits importants. Ces firmes privées sont, le plus souvent, la propriété de deux ou trois associés qui, à tour de rôle, se rendent en Afrique du Sud ou en Europe pour effectuer les achats. En opérant de cette façon, elles n'encom-

brent pas leurs magasins de marchandises invendables, comme on en trouve parfois parmi les stocks de certaines sociétés, dont les achats sont confiés à des personnes ignorant les besoins du marché et les conditions de l'existence au Katanga.

La deuxième catégorie est représentée par les *agents et commissionnaires*, agissant pour le compte de maisons de l'Afrique australe, et qui placent au Katanga les marchandises détenues en stock dans le Sud-Africain. Les industries ont pris un essor considérable dans l'Union Sud-Africaine et depuis trois ans elles contribuent dans une proportion croissante à l'approvisionnement du Katanga.

La *vente au détail de provisions et d'articles pour les Européens* groupe la troisième catégorie de commerçants. Les magasins d'épiceries, de provisions fraîches, de merceries et confections, les boucheries, enfin les hôtels et les restaurants sont nombreux et font généralement d'excellentes affaires. Au Katanga, comme dans tous les pays où les salaires sont élevés, l'on vit bien et l'on se prive de peu. C'est la raison pour laquelle on ne vend que des produits de première qualité ; les frais de transport étant les mêmes pour un article solide que pour un article de mauvaise fabrication, on trouve avantage à se procurer le premier.

Les magasins d'Élisabethville sont aussi bien assortis que ceux de mainte petite ville de Bel-

gique (fig. 30, 31 et 32). On trouve un choix très étendu de lingerie et de vêtements confectionnés pour hommes, femmes et enfants. Il existe aussi des magasins d'ameublement, d'articles de ménage, de produits alimentaires et de boissons de toutes provenances, des bijouteries-horlogeries, une papeterie-librairie ; enfin, récemment ont été ouverts deux magasins de soldes et occasions, où l'on rencontre, à côté d'un tableau peint à l'huile, des batteries de cuisine rangées près d'un fauteuil qui a connu des jours meilleurs ! En fait, on peut se procurer sur place tout ce dont on a besoin, et désormais il n'est plus indispensable d'arriver au Katanga avec le traditionnel équipement colonial.

Ce grand choix se trouve surtout dans les magasins généraux d'Élisabethville du genre des « Department Stores » anglais, où l'on vend tout, depuis la conserve alimentaire jusqu'au vêtement coupé à la dernière mode, en passant par les matériaux de construction et les produits pour la photographie ! Récemment s'est dessinée une tendance à la spécialisation, et c'est ici que l'homme entreprenant, doué du sens commercial et pourvu de quelques capitaux, trouve sa voie, en créant un magasin de ce genre (fig. 33).

La dernière catégorie d'entreprises groupe les tenanciers de *magasins pour noirs*. Les indigènes sont avides de tout ce que portent les Européens et dès qu'ils ont amassé quelque argent, ils s'em-

pressent de le dépenser dans les nombreuses boutiques où des tissus, des vêtements, des chaussures, des chapeaux, des malles et des bibelots divers s'offrent à leur convoitise (fig. 27). Il semble — et c'est fort regrettable — que ce genre de commerce intéresse peu le Belge. Ce sont, en majorité, des Israélites, des Grecs et des Levantins qui tiennent ces magasins, dans lesquels ils réalisent de plantureux bénéfices.

Débarqués à Élisabethville avec un capital de 8,000 ou 10,000 francs, ils font choix d'un petit magasin bien situé, qui leur servira en même temps d'habitation. Moyennant paiement comptant d'une partie de la commande, ils s'arrangent pour obtenir des crédits de soixante ou quatre-vingt-dix jours, qui leur permettent de disposer d'un assortiment varié. Assistés alors d'un noir intelligent, ils attirent les clients indigènes vers leur boutique par un étalage tapageur et par quelques cadeaux distribués à bon escient.

Le noir est un acheteur capricieux, qui fait son choix avec lenteur, et il faut, de la part du vendeur, des prodiges de patience avant qu'une transaction s'accomplisse, mais celle-ci est toujours très fructueuse pour le commerçant.

Tous les magasins pour indigènes sont exploités par des particuliers travaillant pour leur compte propre, et c'est, à notre sens, ce qui explique leur succès. En effet, l'agent appointé par une société

n'a pas le même intérêt que le particulier à pousser à la vente ; de plus, il est tenu de justifier l'écoulement de son stock à des prix fixes, alors que le tenancier peut à l'occasion se montrer généreux et faire un sacrifice dans le but de s'assurer la clientèle des noirs et de se créer une popularité.

Le régime des factoreries exploitées à l'intérieur par les sociétés est différent, croyons-nous ; les gérants jouissent de plus d'initiative et participent généralement aux bénéfices.

Au 1^{er} janvier 1917, date du dernier recensement, il existait 110 maisons de commerce ou sociétés commerciales à Elisabethville seulement ; près de 200 établissements de cette nature avaient, en outre, été relevés dans le restant du Katanga.

Parallèlement à la mise en valeur du pays et à son occupation plus intense par l'élément européen, l'ensemble du commerce extérieur du Katanga a progressé d'une façon remarquable en ces dernières années, ainsi qu'il résulte du tableau ci-après :

Années.	Importations.	Exportations.
1913...fr.	12,788,000	9,073,000
1914.....	14,545,000	18,899,000
1915.....	9,802,000	32,591,000
1916.....	15,319,000	66,876,000
1917.....	24,539,000	75,000,000 (estimation)

L'augmentation du coût des marchandises est une cause partielle de l'accroissement du montant global des exportations et des importations ; il est toutefois évident que celles-ci ont porté sur un volume croissant de marchandises comme le montrent les chiffres suivants :

Années.	Importations.	Exportations.
1914.....	83,043 tonnes.	10,482 tonnes.
1917.....	119,330 »	27,769 »

Le trafic d'exportation comprend le cuivre en lingots, le caoutchouc, la cire d'abeilles et l'ivoire exportés en Europe par le port de Beira. Les peaux provenant des animaux tués à l'abattoir sont séchées ou salées et exportées en Afrique du Sud, où on les tanne et où on les transforme en objets divers.

Les marchandises importées consistent surtout en produits d'alimentation pour blancs et pour noirs (17 p. c. du total en 1917), en produits fabriqués divers (62 p. c.) et en matières brutes ou simplement préparées (14 p. c.). L'exploitation des mines et des chemins de fer nécessite l'importation d'outillage, de machineries diverses, de matériel électrique, etc., dont la majeure partie a été fournie durant la guerre, par les États-Unis, l'Angleterre et l'Union Sud-Africaine. La part de la Belgique dans le commerce d'importation du

Katanga était prépondérante avant 1914; nos industriels et commerçants devront déployer de sérieux efforts pour reconquérir cet intéressant marché, où les maisons de la Rhodésie et de l'Union Sud-Africaine ont, hélas ! pris une place si importante en ces dernières années (66 p. c. du total des importations en 1917).

Certes, l'industrie nationale trouvera le meilleur accueil auprès des importateurs belges du Katanga, mais à côté de ces derniers il y a une foule de maisons étrangères qui ne se laisseront pas influencer par le sentiment et qui continueront à acheter par l'intermédiaire de l'Afrique du Sud, si les producteurs belges ne s'adressent pas à elles. Il ne suffit donc pas à ces derniers de faire des offres dans les bureaux de Bruxelles des diverses sociétés coloniales, pour toucher tous les importateurs, mais il leur faut aussi aller sur place et s'y faire connaître. Voici quelques indications sur les méthodes usitées par nos concurrents :

Les grosses firmes d'importation, de même que les industriels de l'Afrique du Sud, envoient régulièrement leurs voyageurs au Katanga. On trouve toujours deux ou trois de ceux-ci installés dans les hôtels d'Élisabethville, où ils déballetent le contenu de leurs immenses paniers, dans des salles d'échantillons spécialement affectées à ce genre d'exposition. Les grandes maisons envoient leurs représentants au Katanga tous les six mois, cer-

taines même tous les trois mois, et c'est là une preuve de l'importance qu'a pour elles notre marché.

Sans doute sera-t-il difficile pour un producteur belge d'envoyer à ses frais un représentant au Katanga, à moins qu'il ne lui fasse visiter par la même occasion le marché sud-africain, où les chances d'affaires sont immenses. C'est pourquoi il est préférable de créer un syndicat d'exportateurs dont les produits ne se concurrencent pas entre eux, ou bien de confier la représentation à une maison belge active et établie sur place. Cette façon de procéder ne s'impose évidemment pas à des constructeurs de matériel de chemin de fer ou de mines, par exemple, car pour des achats de ce genre on s'adresse toujours en Europe, mais elle est hautement désirable lorsqu'il s'agit d'articles de vente courante, tels que la quincaillerie, le petit outillage, les tissus et couvertures, les produits alimentaires et les boissons.

Le succès de représentations commerciales au Katanga dépend, en grande partie, de la constitution sur place, de stocks comprenant les articles de vente assurée. Une des raisons pour lesquelles les maisons sud-africaines font tant d'affaires, est la garantie de livrer la commande endéans deux ou trois semaines. Leurs entrepôts de Beira, Durban, Port-Elizabeth ou Capetown leur permettent d'expédier immédiatement la marchan-

dise à l'acheteur du Katanga, au lieu de le faire attendre quatre ou cinq mois avant la réception d'une commande placée en Europe. On paie volontiers un peu plus pour un article disponible, et c'est ce qui permet aux Sud-Africains de faire chez nous un commerce aussi rémunérateur.

Disons enfin, que la publicité ne doit pas être perdue de vue par ceux qui tentent de faire des affaires au Katanga. L'envoi de catalogues ou de circulaires, l'insertion d'annonces dans la presse locale, la projection de réclames sur l'écran des cinémas, enfin le placement d'affiches ou de pancartes, y sont usités comme en Europe.

§ 8. — *L'organisation bancaire.*

Le commerce dispose déjà au Katanga de facilités bancaires étendues. La Banque du Congo Belge qui détient le privilège d'émission de billets et qui est en même temps agent du Trésor Colonial, possède un siège à Élisabethville (fig. 64) et des agences à Likasi, Kongolo, Kabinda et Sandoa. Elle a de même des agences dans les principaux centres de la colonie, ainsi que dans l'Est Africain. La Banque Commerciale du Congo, une filiale de la précédente, est aussi représentée au Katanga.

Ces établissements font toutes les opérations usuelles des banques, et on y a recours, en général,

dans une plus large mesure qu'en Belgique, parce que l'usage du chèque est plus répandu au Katanga.

Le commerce belge trouve de nombreuses facilités à la Banque du Congo Belge, par le fait qu'elle est établie à Bruxelles, Anvers et Londres, ce qui lui permet de financer directement toutes les opérations commerciales entre l'Europe et la colonie.

Dans le courant de 1919, une banque anglaise, la Standard Bank of South Africa, a ouvert une agence à Élisabethville. Ce puissant établissement financier est représenté dans toute l'Afrique du Sud et possède également des agences dans certains pays d'Europe et aux États-Unis.

Il n'existe pas au Katanga d'institutions de crédit foncier ou de crédit agricole. L'absence d'organismes de ce genre est due surtout au fait que le Congo ne possède pas encore de régime hypothécaire et que le prêteur ne trouve pas de garanties suffisantes dans la législation actuelle. Cette lacune est hautement préjudiciable au développement de la colonie, en ce qu'elle prive le monde des affaires d'une forme de crédit qu'il obtient si facilement dans les colonies voisines.

CHAPITRE III

L'agriculture et l'élevage.

§ 1^{er}. — *La nécessité de les développer.*

Le problème du développement de l'agriculture au Katanga est un de ceux sur lesquels ont été exprimées les opinions les plus diverses. Certains, se basant sur les résultats de l'essai de colonisation agricole tenté en 1911-1912, affirment que la contrée ne se prête pas à la grande culture, et qu'il faut se borner à y faire des cultures maraîchères. D'autres, au contraire, envisagent l'installation en masse de fermiers, comme au Canada ou en Argentine.

Avant de rechercher lequel de ces deux points de vue est le plus près de la vérité, il nous paraît désirable de vérifier tout d'abord si le développement de l'agriculture répond à une nécessité et s'il existe une raison majeure pour pousser à l'installation de fermiers belges au Katanga.

Que l'on songe à la quantité de céréales, de légumes, de fruits, de pommes de terre, de lait, d'œufs, de volaille, de fromage, de beurre et de

viande de boucherie nécessaire à une population de 2,000 Européens, qui d'ici quelques années aura probablement doublé, et que l'on y ajoute ensuite les denrées requises pour l'alimentation des 25,000 indigènes employés dans la région des mines, dont le nombre augmente annuellement, et l'on admettra qu'il y a là de quoi justifier la création immédiate de vastes exploitations agricoles.

Car, jamais les populations indigènes du district du Haut-Luapula ne seront en mesure de fournir les vivres en quantité suffisante et avec la régularité voulue; elles sont trop clairsemées, leurs méthodes culturales sont trop primitives et leur imprévoyance les met à la merci d'une sécheresse. A la rigueur, la vallée du Lualaba, plus densément peuplée et recouverte de vastes plantations de manioc, pourrait fournir 200 tonnes de farine par mois, mais cela imposerait aux populations un effort intense et continu, sur lequel il n'est pas possible de compter. Cet effort détournerait également du travail industriel un nombre considérable de bras, qui y sont plus utilement employés. Tant au point de vue de la quantité que de la nature du produit (monoculture du manioc), l'apport de vivres produits par les indigènes serait insuffisant.

On se fera une idée de la valeur commerciale du débouché qu'offre le Katanga aux produits de l'agriculture et de l'élevage, en consultant le

tableau suivant, des importations pendant l'année 1917 :

AGRICULTURE

Froment.fr.	4.010
Orge		2.032
Avoine		15.030
Maïs		878.933
Autres céréales.		54.314
Farine de céréales.		335.864
Produits de la meunerie.		4.904
Légumes frais		26.494
Légumes secs.		47.233
Pommes de terre		78.297
Fruits.		80.194
	Fr.	<u>1.527.305</u>

ELEVAGE

Lait.fr.	174.146
Beurre		209.680
Fromage.		73.228
Œufs		116.813
Animaux vivants :		
Espèce bovine		1.195.217
» ovine.		35.438
» caprine.		15.670
» porcine.		52.115
Volaille		49.644
	Fr.	<u>1.921.951</u>

soit au total, 3,449,256 francs de produits importés.

A la valeur de ceux-ci, il y a lieu d'ajouter celle des produits récoltés par les fermiers européens du Katanga et par les indigènes de la partie sud-est du territoire, qu'on estime, pour 1917, à 500,000 francs environ. On constate alors que le marché qu'offrait le Haut-Katanga en 1917, aux productions de l'agriculture et de l'élevage, représentait un total d'environ 4 millions de francs. Si l'on tient compte de l'accroissement de la population depuis 1917 et de la hausse générale des prix, on peut estimer à 6 millions environ la valeur de ce débouché en 1919. Il est à noter que tous les produits de l'agriculture et de l'élevage importés au Katanga viennent de la Rhodésie et de l'Union Sud-Africaine, et que l'obligation de solder ces achats en monnaie anglaise a déterminé depuis quelques mois une hausse des prix formidable, résultant des fluctuations du change.

L'approvisionnement du marché local, même dans son état actuel, justifie donc l'introduction d'agriculteurs européens au Katanga. Jusqu'au moment où l'on aura introduit des cultures nouvelles, dont les produits seront susceptibles d'être exportés ou transformés industriellement sur place, le développement de l'agriculture sera forcément limité à la capacité de ce marché. Ainsi que nous l'avons déjà dit, la longue distance qui sépare le Katanga des ports de mer ne permet pas d'en-

visager actuellement l'exportation de produits lourds et de peu de valeur.

Voilà la justification « économique » d'un effort agricole intense au Katanga.

A côté de ces considérations, il en est une autre, d'où résulte pour nous le devoir impérieux de favoriser l'introduction de l'agriculture européenne au Katanga. La vraie colonisation du pays ne peut être assurée uniquement par des éléments commerçants ou industriels. A côté d'eux, il faut des agriculteurs, éléments stables, se fixant à demeure dans la contrée et y laissant par conséquent une empreinte indélébile. Comme la preuve a été faite en ces dernières années, que les Belges, après un stage préalable, sont aussi aptes que les étrangers à ce genre de colonisation, elle doit être facilitée et développée par tous les moyens, de façon à attacher au pays des familles belges qui y consolideront notre influence, tout en participant aux avantages généraux de l'œuvre coloniale.

L'exemple de la Rhodésie et de l'Afrique orientale, où des milliers de familles anglaises sont fixées, est là pour nous inspirer. Ces communautés prospères y perpétuent le génie, la race et les traditions anglo-saxonnes et créent un lien indissoluble entre la colonie et la métropole. Nous connaissons de gros fermiers de la Rhodésie venus

en Afrique il y a huit ou dix ans, les uns comme fonctionnaires ou agents de la police rurale, d'autres comme trafiquants ou simples curieux, et qui, séduits par le climat, émerveillés par les fortunes acquises dans le pays, se sont installés sur des terres vierges qu'ils ont mises en culture et peuplées de bétail. Leur foyer est désormais en Afrique, où ils vivent heureux, entourés de leur famille ; les fils s'installeront à leur tour dans la région et les filles se marieront dans le pays. Ainsi se constituent, peu à peu, par l'initiative et le travail de modestes pionniers, de grands domaines dont les revenus sont considérables. Ce que l'on observe dans cet ordre d'idées en Rhodésie et en Afrique orientale anglaise, est réalisable au Kātanga. En le peuplant d'agriculteurs belges, nous améliorerons le bien-être de nombreuses familles ; nous empêcherons l'exode des capitaux actuellement nécessaires à l'achat de produits agricoles de l'étranger ; enfin, nous ferons de ce coin de la colonie, un prolongement de la Mère-Patrie, où se perpétueront notre race et nos traditions.

Il a été dit, dans un chapitre précédent, que les terres convenant pour l'agriculture sont disséminées. Leur recherche, en l'absence d'une carte agricole, est parfois difficile, et si le colon n'a pas une bonne connaissance des particularités du pays et du climat, il risque de se tromper. Nous avons

préconisé une prospection générale des terres situées à proximité de la voie ferrée, en vue de localiser celles qui se prêtent à la culture. Le Comité spécial du Katanga se propose de faire exécuter ce travail et, dès lors, les colons pourront, sous la conduite d'agents du Comité, se rendre directement sur les terres propres à la culture et faire choix d'une ferme endéans un temps relativement court.

Les exploitations existantes ont été créées surtout à proximité des centres industriels et non loin de la voie ferrée. Celles où se pratique le « mixed farming », c'est-à-dire l'élevage en même temps que l'agriculture, sont situées dans la région du plateau de la Manika, exempte de mouches tsé-tsé.

Le Comité spécial du Katanga, ayant dans ses attributions la gestion du domaine foncier, comprenant toutes les terres vacantes, c'est à son Représentant en Afrique, qu'il faut s'adresser pour acheter ou louer des terres agricoles. Celles-ci font l'objet d'un « permis d'occupation », donnant au titulaire le droit d'occuper pendant cinq années le terrain qu'il a choisi, avec l'obligation de le mettre en valeur par des cultures, des plantations d'arbres, ou par l'introduction de bestiaux ou de volaille. Un loyer équivalent à 5 p. c. de la valeur des terrains est dû pendant l'occupation provisoire. Après cette époque, le fermier peut, s'il s'est

conformé aux obligations, acheter le terrain ou le louer pour un terme de trente ans, au prix fixé lors de l'occupation. Celui-ci varie entre 2 francs et 25 francs l'hectare, suivant la situation et la qualité des terres.

§ 2. — *Comment se pratique l'agriculture.*

Une considération domine la pratique de l'agriculture, c'est la présence, dans la majeure partie du Haut-Katanga, de la mouche tsé-tsé (*glossina morsitans*), qu'il ne faut pas confondre avec la *glossina palpalis*, laquelle communique à l'homme la maladie du sommeil.

La morsitans s'attaque au bétail et lui communique une maladie appelée « nagana », qui provoque un amaigrissement rapide et détermine la mort, parfois après quelques semaines, le plus souvent après trois ou quatre mois.

Il est établi que l'occupation du pays et sa colonisation tendent à faire disparaître la tsé-tsé. C'est ainsi que de vastes régions du nord du Transvaal, qui étaient jadis infestées par cette glossine, en sont actuellement débarrassées et se prêtent à l'élevage du bétail. Lors de sa création en 1910, Elisabethville était insupportable à cause de la présence de la tsé-tsé ; en moins de deux ans, la

mouche n'existait plus en ville, et actuellement on n'en trouve plus à six ou sept kilomètres à la ronde. Le plateau de la Manika et celui des Kundelungu sont exempts de morsitans. Il en est de même de vastes étendues dans les districts de la Lulua, du Lomami et du Tanganika-Moero, où le bétail se reproduit à merveille.

Certains prétendent que la destruction du gibier ou le déboisement du pays amènent la disparition de la mouche. Une expérience de cette nature devrait être tentée le long de la voie ferrée de Sakania à Tshilongo, là où la présence de terres fertiles aura été relevée. Il serait intéressant de procéder au déboisement complet d'une vaste étendue de terrain (10,000 hectares par exemple), afin de déterminer si cette opération entraîne réellement la disparition de la morsitans. Dans l'affirmative, le champ ouvert à la colonisation agricole dans le Haut-Katanga serait plus vaste. La vente du bois provenant de l'abatage de la forêt permettrait d'effectuer le déboisement et le désouchage dans des conditions favorables ; dès lors, cet essai vaut la peine d'être tenté par le Comité spécial du Katanga, premier intéressé à l'occupation des terres et à la mise en valeur de son domaine. Une expérience de cette nature pourrait être menée conjointement avec l'installation d'une usine pour la carbonisation du bois, dont les produits (alcool, huiles, goudron, acé-

tates) trouveraient un écoulement sur place et en Afrique du Sud.

Les travaux de la ferme et le transport des produits, pour être effectués économiquement, doivent être faits à l'aide de bœufs ou d'ânes. Leur exécution par des travailleurs noirs les rendent extrêmement onéreux, un travailleur indigène coûtant, avec la nourriture, en moyenne 1 franc à 1 fr. 25 par jour. De plus, l'emploi d'animaux de trait assure la production du fumier, indispensable à la culture intensive des terres, qui est en général plus profitable que la culture extensive, parce qu'elle réduit la surface à déboiser et à entretenir.

Les essais de motoculture qui se pratiquent en Europe doivent retenir l'attention des fermiers coloniaux, et tout spécialement de ceux installés au Katanga. La possibilité d'utiliser un tracteur de prix modéré et de consommation réduite, permettrait d'envisager avec plus de chances de succès, la culture des terrains situés dans les régions infestées de morsitans. Le gouvernement de la Colonie offre un prix de 25,000 francs à celui qui présentera le meilleur tracteur utilisant comme carburant l'huile de palme qui abonde au Congo. La production sur place d'alcool de bois ou de patates douces apporterait une solution immédiate à la question du carburant.

§ 3. — *La préparation du sol.*

S'il s'agit de mettre en culture des terrains déboisés, il suffit d'un ou de deux labours de 25 à 30 centimètres de profondeur, suivis d'un hersage, avant l'ensemencement. Ce travail peut s'effectuer dans les régions exemptes de mouches tsé-tsé avec une charrue à un soc attelée de six ou huit bœufs (fig. 38).

Les terrains boisés exigent une préparation plus laborieuse. Tout d'abord, la forêt doit être abattue; les troncs sont enlevés du champ et leurs branches, de même que les petits arbres, mis en tas et brûlés lorsqu'ils sont secs. Les souches s'enlèvent à la machine ou à la main, travail lent et onéreux, mais qui est indispensable si l'on veut par la suite utiliser la charrue et la herse pour la culture. La préparation du sol et sa culture à la main ne sont d'ailleurs possibles que pour la culture maraîchère intensive, qui est moins intéressante.

La mise en culture des terrains vierges se fait le plus rapidement et le plus économiquement, à l'aide de machines à vapeur (fig. 36). Le matériel usuel comporte une ou deux locomobiles utilisées d'abord pour arracher les arbres à l'aide d'un câble s'enroulant sur un tambour fixé à la machine, ensuite pour traîner directement ou alter-

nativement, à l'aide d'un câble, la charrue ou la herse d'une extrémité du champ à l'autre. L'État possède deux jeux de ces machines. Ces quelques appareils sont insuffisants pour permettre le développement rapide de l'agriculture au Katanga. Il en faudrait au moins cinq fois plus.

Les terrains situés dans les bas-fonds ou à proximité des rivières, lorsqu'ils sont drainés, se prêtent généralement à la culture en saison sèche. Quand la topographie des lieux le permet, on pratique l'irrigation des terres, grâce à laquelle on s'assure, moyennant fumure, deux récoltes par an et notamment une récolte de froment après celle du maïs. Mais avant d'entreprendre des travaux d'hydraulique agricole, le fermier doit observer pendant un an ou deux les effets de la saison des pluies sur ses terrains, et déterminer notamment l'étendue des zones d'inondation.

§ 4. — *Les cultures.*

Au début de la colonisation du Katanga (1911-1912), les Européens s'occupaient surtout de la culture maraîchère, à ce moment la plus rémunératrice. Depuis quelques années, des indigènes cultivent les légumes autour des centres et, graduellement, les fermiers blancs ont tourné leur activité vers les grandes cultures.

Celles-ci portent sur une variété de produits.

Le *maïs* couvre généralement de vastes superficies. La variété blanche dite « dent de cheval », ou Hickory King, est la plus cultivée et donne en moyenne de 1,400 à 1,800 kilos à l'hectare (fig. 39).

Le *sorgho* est rarement cultivé par les Européens ; c'est une céréale qui donne en moyenne de 1,000 à 1,500 kilos à l'hectare.

Diverses variétés de *haricots nains* donnent de 2,000 à 2,500 kilos à l'hectare ; cette culture est de bon rapport et le produit se vend à des prix très rémunérateurs.

La *pomme de terre* d'Europe vient très bien au Katanga ; en terrain favorable on récolte de 8,000 à 10,000 kilos à l'hectare. Le prix de vente en gros de ces tubercules variait, en 1919, entre 65 et 120 francs les 100 kilos.

La *patate douce*, destinée à l'alimentation des noirs et parfois du bétail, est une des cultures les plus aisées ; il suffit de mettre quelques jets au centre d'une butte pour voir se développer une plante magnifique, dont les feuilles sont consommées comme légume, avant la récolte des tubercules. La patate douce produit jusque 15,000 kilos à l'hectare (fig. 46).

La *courge ou pumpkin*, dont les fruits atteignent parfois le poids de 30 kilos, est donnée aux travailleurs indigènes comme légume. On en récolte environ 10,000 kilos par hectare.

Le *manioc* est une plante alimentaire dont les fermiers commencent à entreprendre la culture. Les feuilles sont utilisées par les indigènes en guise de légume, et, après deux ou trois années de croissance, les racines servent à la préparation d'une farine très fine, qui constitue la base de l'alimentation des indigènes Baluba. Le manioc produit environ 15,000 kilos de racines à l'hectare.

Parmi les céréales d'Europe, le *froment* et le *sarrazin* donnent en général de bons résultats. La variété de froment introduite par les Pères Blancs dans la région du Tanganika est celle qui résiste le mieux à la rouille. Les fermiers européens ont fait de nombreux essais dans le Haut-Katanga et ils sont arrivés à la conclusion qu'en terrains irrigables, la culture du froment peut être entreprise avec succès. Il est donc permis d'envisager à bref délai l'extension de cette culture.

Le *soya*, les « *velvet beans* », la *luzerne* et la *canne fourragère* sont de bon rendement ; ces produits sont utilisés pour l'alimentation du bétail.

Planté dans les endroits favorables, le *caféier* se développe bien dans le Haut-Katanga. Il est nécessaire cependant de le protéger contre la gelée et le givre que l'on observe parfois en saison sèche. Plusieurs plantations de café existent dans le Bas-Katanga, notamment à Katombe ; elles pourvoient aux besoins locaux et, en 1919, on

a même exporté une centaine de tonnes de café vers la Rhodésie et l'Union Sud-Africaine.

La *culture fruitière* a été fort négligée et il est regrettable de devoir constater, après dix années de colonisation, l'insignifiance de la production locale. On importe annuellement de l'Afrique du Sud pour 100,000 francs environ de fruits frais, dont la plupart pourraient être cultivés au Katanga (fig. 45). Cet abandon peut s'expliquer en partie par la dépense assez forte qu'entraîne la création d'un verger et la nécessité d'attendre six ou sept années avant qu'il rapporte. Les autres cultures requièrent moins de capitaux et donnent un bénéfice immédiat.

Une enquête, à laquelle le Comité spécial du Katanga a fait procéder en 1918 par un expert de l'Union Sud-Africaine, a établi que le Haut-Katanga convenait fort bien pour la culture en grand de l'oranger, du mandarinier, du citronnier, de la pamplemousse, du noyer et de l'olivier.

L'achèvement du chemin de fer de Benguella, réduisant à trois jours la distance qui sépare le Haut-Katanga de la mer, permettrait d'envisager l'exportation de fruits en Europe. Le port de Lobito pourra recevoir de grands navires pourvus d'installations frigorifiques, et ainsi, les oranges du Katanga arriveraient sur les marchés d'Europe en moins de temps que les fruits du Cap et de la Rhodésie, qui y trouvent actuellement une

vente facile, parce qu'ils y sont offerts lorsque la saison des oranges d'Espagne et d'Amérique est terminée.

Certaines variétés de figuiers, pommiers, pruniers et pêchers viennent bien. Quant aux ananas, mûriers, manguiers, bananiers, fraisiers, etc., ils poussent avec vigueur et donnent de beaux fruits.

Le tabac est peu cultivé par les agriculteurs, bien qu'il se rencontre dans tous les villages indigènes et y pousse admirablement. Cette culture mérite plus d'attention, car il est fait une grande consommation de tabac destiné aux travailleurs noirs employés dans l'industrie.

§ 5. — *L'élevage du bétail.*

L'élevage est nécessairement circonscrit aux régions exemptes de la mouche morsitans ; le plateau de la Manika étant actuellement le plus accessible, c'est là, notamment à Katentania et à Kapiri, que se trouvent réunies les quelques milliers de têtes constituant le cheptel du Haut-Katanga. Les résultats obtenus à ce jour sont assez satisfaisants, quoique l'alimentation du bétail en saison sèche présente encore quelques difficultés. Il est indispensable de pouvoir compter à cette époque de l'année, sur le produit de cul-

tures fourragères pour maintenir les animaux en bon état, sans quoi le dépérissement des vaches compromet l'élevage, et les troupeaux ne s'accroissent pas.

Au Katanga, comme en Rhodésie et au Transvaal, le bétail doit être préservé des tiques qui lui communiquent diverses maladies. Le passage régulier des animaux dans des bains arsénicaux (dipping-tank) permet de combattre efficacement ces parasites.

Les troupeaux sont composés en majeure partie de bêtes importées du Barotséland ou de l'Angola. Ces races indigènes doivent être améliorées par des croisements, et il est intéressant de noter à cet égard, que déjà l'on a déterminé en Rhodésie du Sud, la race qui convient le mieux à chaque région du pays, pour y produire du bétail de boucherie ou des bêtes de laiterie, suivant les besoins. Des essais semblables devraient être pratiqués au Katanga sur une plus grande échelle, surtout au poste d'élevage de Katentania, appartenant au gouvernement (fig. 43).

Un fermier installé aux environs d'Elisabethville a importé au début de 1918 une cinquantaine de vaches laitières de la Rhodésie du Sud. Jusqu'à présent, elles se maintiennent en bon état, grâce à la nourriture riche et abondante qui leur est servie à l'étable. Le lait frais est vendu 2 francs le litre ; sans doute ce prix est-il très élevé, mais

on le paie sans récriminer, heureux de n'avoir plus à consommer du lait conservé.

L'élevage de la chèvre, du porc et du lapin est pratiqué par un certain nombre de fermiers. Un essai d'introduction du mouton a donné de bons résultats dans un endroit, alors qu'il a été un insuccès ailleurs. Il devrait être repris et étendu. La chèvre est très robuste et semble résister là où la mouche tsé-tsé pullule.

Les ânes, les mulets et les chevaux vivent bien dans les régions exemptes de morsitans. Les fermiers utilisent de préférence les ânes, à cause de leur robustesse, du peu de soins qu'ils exigent et de la facilité avec laquelle les noirs les conduisent. Les mulets sont surtout employés à Elisabethville, pour les transports urbains et le camionnage. Quant aux chevaux, en dehors de ceux utilisés comme montures à Elisabethville, il n'en existe que quelques-uns au plateau de la Manika, où l'on s'en sert pour visiter les troupeaux aux pâturages (fig. 40).

L'aviculture est peu développée. Plusieurs tentatives sont restées infructueuses, jusqu'au moment où un aviculteur a fait la démonstration, aux environs d'Elisabethville, qu'il est possible de pratiquer en grand l'élevage de volailles. La poule indigène, fort petite et sujette à une foule de maladies, doit être écartée des élevages. Les poules des races White Leghorn, Wyandott ou

Orpington se multiplient bien, à la condition d'être entourées de soins vigilants (fig. 47). On peut dire que le succès d'une basse-cour est en raison des soins qu'on lui donne. Il faut veiller surtout au nettoyage des poulaillers et à la préparation de la nourriture. Les canards, les oies, les dindons et les pintades sont élevés en grand et avec succès (fig. 48.)

L'aviculture est susceptible d'un grand développement, tant est intense la demande pour les œufs et la volaille de table ; c'est une entreprise très rémunératrice pour ceux qui veulent s'en occuper sérieusement et elle mérite de retenir l'attention des spécialistes.

Les abeilles sauvages abondent au Katanga ; certains agriculteurs, de même que des missionnaires, sont parvenus à domestiquer des essaims sauvages. Le miel qu'ils recueillent est d'excellente qualité et se vend facilement. L'apiculture semble donc susceptible d'extension.

§ 6. — *La création d'une ferme au Katanga.*

Lorsque l'avenir d'une colonie repose sur l'agriculture et l'élevage, on le considère volontiers comme plus certain et plus stable que s'il était basé sur des richesses minières. Les mines, dit-on, réservent des surprises et s'épuisent avec le

temps, alors que le produit des cultures et des industries pastorales, au contraire, a un caractère permanent.

Jusqu'à présent, le Katanga n'a retenu l'attention qu'au point de vue de ses richesses minérales. Nous avons montré qu'il est capable de livrer des produits agricoles et qu'il pourrait, en peu d'années, subvenir aux besoins de sa population blanche et noire. Il reste à voir si les exploitations agricoles sont aussi rémunératrices que les entreprises industrielles et comment on peut le mieux s'installer comme fermier au Katanga.

L'industrie minière nécessitant des capitaux considérables, le recours à la « société » s'impose pour la réaliser en Afrique. Les exploitations agricoles, au contraire, n'exigeant pas d'aussi grands capitaux, peuvent être entreprises par des gens disposant de ressources d'importance moyenne, ce qui leur assure le puissant stimulant de l'intérêt personnel, inexistant dans la plupart des sociétés. L'agriculture au Katanga s'adresse donc aux « privés », comme on les appelle au Congo, plutôt qu'aux sociétés, qui personnifient les associations de capitaux.

A l'heure actuelle, il n'existe qu'une bonne douzaine de vrais fermiers au Katanga, mais tous sont satisfaits des résultats acquis et ils ne songent qu'à développer leurs exploitations.

Ces agriculteurs ne doivent pas être confondus

avec les fermiers d'occasion, ouvriers, commerçants ou employés, qui, s'ils réussissent dans leurs petites plantations de légumes, de pommes de terre ou de patates douces, ne peuvent être rangés dans la catégorie des agriculteurs professionnels. Leurs efforts sont néanmoins intéressants et méritent d'être encouragés, car ils développent le goût pour les travaux champêtres et amènent les colons à louer ou à acheter les terres qu'ils cultivent ; ils les attachent ainsi insensiblement au sol, ce qui est en somme le but final de la colonisation.

Le gouvernement a fait en 1911-1912 un essai de colonisation agricole ; si cet essai n'a pas donné les résultats qu'on attendait, il a permis du moins de tirer de précieux enseignements sur la façon dont une entreprise de cette nature devait être menée.

Ce sont les observations faites à cette occasion qui ont permis à la Commission d'Immigration instituée à Elisabethville, en 1918, de formuler une série de propositions concernant l'introduction de colons agricoles.

Comme en Rhodésie, nous sommes arrivés à la conclusion que l'élément « valet de ferme » ou « ouvrier agricole » ne convient pas au Katanga. Il faut choisir de préférence des gens instruits, susceptibles d'acquérir des connaissances scientifiques en matière agricole et d'interpréter les

résultats d'essais ou d'expériences qui leur seront communiqués. Mais il est à craindre que pendant un certain temps encore, ces éléments feront défaut en Belgique ou bien préféreront rester attachés aux exploitations agricoles du pays.

Avant de s'établir à leur compte propre, les candidats doivent faire un stage d'un an chez un fermier du Katanga, afin de s'initier aux méthodes culturales, de se familiariser avec les conditions locales, avec les indigènes, etc. Cette façon de procéder permet aux candidats, avant d'investir des capitaux dans une entreprise agricole, de s'assurer si ce genre d'occupation leur convient et si l'existence que mènent les fermiers africains répond à leurs goûts.

La sélection qui en résulte permet donc d'épargner aux colons des déboires ou des regrets tardifs, et limite l'assistance subséquente aux éléments persévérants.

Après le stage, les candidats agriculteurs pourront faire choix de terres dont la fertilité aura préalablement été vérifiée et qui auront été délimitées en fermes d'étendue variable. On estime qu'un capital de 25,000 francs est nécessaire pour une exploitation agricole ou fruitière de 20 à 50 hectares. Une ferme de grande culture couvrant de 100 à 200 hectares exigera un capital proportionnellement plus élevé.

En Rhodésie du Sud, les autorités exigent de

toute personne désireuse de s'installer sur une ferme mise en vente par le gouvernement, la possession d'un capital de 1,000 livres sterling au moins (40,000 francs au cours actuel).

Cette condition est raisonnable et justifiée, car il est matériellement impossible, pour un homme ne disposant pas de capitaux, de mener à bien une entreprise agricole d'importance moyenne, surtout au Katanga, où le crédit agricole n'existe pas encore.

Le premier soin du colon, après avoir choisi les terres, dont une certaine étendue devrait autant que possible avoir été défrichée et labourée, soit par le gouvernement, soit par le Comité spécial, sera de se construire une habitation. La Commission d'Immigration a préconisé la vente au colon, avec facilité de paiement, des matériaux indispensables (charpente, tôles, portes et fenêtres, etc.) (fig. 35). Mieux vaudra cependant procéder à ces travaux après la première année, et se contenter au début d'une maison en paille ou en pisé (argile) que les indigènes construisent en quelques jours (fig. 49 et 50). L'expérience acquise au cours de son stage, permettra au fermier d'achever rapidement tous ses travaux d'installation et de se consacrer sans retard à la préparation et à la mise en culture des terres.

Pour cela, il devra disposer d'outillage, d'instruments de labour, d'animaux de trait et, s'il s'agit

d'une grande exploitation, d'un tracteur à vapeur ou au pétrole. L'acquisition du matériel nécessitera évidemment de grosses dépenses. La Commission d'Immigration a recommandé au gouvernement de faire l'avance au colon d'une partie des fonds nécessaires (par exemple 40 ou 50 p. c.) ; le remboursement de cette avancè s'effectuerait endéans trois ou quatre années.

Au début de 1919, on payait à Elisabethville de 300 à 350 francs pour un bœuf de trait dressé au joug, et de 250 à 275 francs pour un âne ; une mule coûtait de 800 à 1,000 francs.

Une fois les terres mises en culture, il sera loisible au fermier, jusqu'au moment de la récolte, de s'occuper de l'amélioration de ses installations et de la préparation de nouvelles étendues de terre.

La vente de la première récolte mettra le colon plus à l'aise ; les ressources qu'il se sera créées lui permettront de développer son outillage ou son cheptel. Ce n'est qu'après la deuxième ou la troisième année, qu'il commencera à recueillir les bénéfices de ses premiers travaux et, avec des récoltes favorables, son revenu augmentera sans cesse. Nous ne désirons pas citer ici les profits que certains agriculteurs du Katanga ont réalisés depuis leur installation, mais nous pouvons assurer le lecteur que les économies qu'un fonctionnaire du gouvernement réunit, après deux

termes de service en Afrique, sont insignifiantes à côté des profits annuels d'une exploitation agricole conduite par un homme actif et intelligent.

Voici, à titre d'information, une liste des prix payés à Elisabethville en 1918, pour les produits agricoles livrés en gare. Ces prix doivent être considérés comme à peu près normaux ; c'est ainsi qu'ils ne correspondent plus à ceux pratiqués à la fin de 1919, qui, pour certains produits, ont doublé sous l'influence de la hausse du change.

Dans le courant de 1918, on cõtait à Elisabethville :

Maïs en grain, le sac de 90 kilos .fr.	30 à 33
Maïs en épis (frais), huit épis	1
Patates douces, manioc frais, cour- ges, le kilofr.	0.25
Haricots secs, le kilo	0.60 à 0.75
Pommes de terre, les 100 kilos . . .	65 à 110
Œufs frais, la douzaine	7 à 8

Telles sont, brièvement décrites, les conditions dans lesquelles les agriculteurs peuvent s'installer au Katanga. Elles satisferont les hommes sérieux que le travail n'effraie pas et qui sont désireux de se créer dans la colonie une situation indépendante. Le stage préalable, déclaré indispensable par des personnes qui ont une longue expérience du Katanga, garantit le succès de ceux qui,

après s'y être soumis, s'adonneront eux-mêmes à l'agriculture.

Les jeunes gens belges, diplômés des Écoles d'agriculture, fils de grands cultivateurs du pays, ou simplement épris de la vie de brousse, peuvent donc envisager avec confiance leur installation au Katanga.

CHAPITRE IV

Le Bas-Katanga.

Consacrée surtout au Haut-Katanga, c'est-à-dire à la région la mieux appropriée à la colonisation blanche, cette étude serait cependant incomplète si elle ne signalait pas les caractéristiques du Bas-Katanga, où les perspectives sont si brillantes au point de vue commercial.

Si cette région diffère sensiblement du Haut-Katanga, son climat est cependant beaucoup plus sain que celui de la plupart des autres districts du Congo belge. Certaines parties, notamment le plateau des Kundelungu, celui qui borde le lac Moero (Kibara) et les plateaux du sud du lac Tanganika (Marungu), sont aussi salubres que le Haut-Katanga, et peut-être verra-t-on un jour s'y créer des centres européens rivaux de ceux du sud.

L'industrie du Bas-Katanga consiste actuellement dans des exploitations minières situées entre le Lualaba et la Luvua (étain) et vers la Lukuga (charbon). Ces chantiers sont appelés à être développés sous peu ; déjà ils occupent 2 à 3 milliers de noirs et une cinquantaine d'Européens.

Le commerce avec les indigènes est une source de grand profit pour ceux qui connaissent le noir et savent gagner sa confiance. Il consiste dans l'achat de produits tels que : grain, farine, huile de palme, haricots, arachides, poisson fumé, cire, ivoire, etc. Comme contre-partie, il y a la vente d'étoffes, de vêtements et de bibelots divers, que les noirs se procurent à l'aide de l'argent reçu pour leurs produits. Le bénéfice du commerçant est donc double : d'abord sur les produits du pays qu'il exporte ou qu'il revend à des maisons de gros d'Élisabethville, ensuite sur les articles de traite que le producteur noir lui achète.

La vallée du Lualaba compte une vingtaine de commerçants qui se livrent à ce genre d'affaires ; deux seulement sont de nationalité belge. Il y a place, là-bas, pour plusieurs hommes entreprenants, possédant l'expérience du pays, et nous insistons sur cette circonstance éminemment favorable à ceux qui envisagent leur installation dans un prochain avenir.

Le Bas-Katanga, sillonné par d'importants cours d'eau, comporte des terrains très fertiles. On peut s'attendre à y voir créer des cultures industrielles telles que : ricin, sisal, café, coton, canne à sucre et palmiers élaeis. A Katompe, non loin de Kabalo, existe déjà une vaste plantation de café en plein rapport. Ces cultures ne seront

pas nécessairement entreprises par des Européens. Comme dans le Nyassaland et l'Uganda, elles sont susceptibles d'être faites par les indigènes qui vendent alors le produit brut aux Européens, lesquels le préparent et l'exportent.

L'élevage du bétail promet d'intéressants développements. De vastes régions du Lomami, du Tanganika-Moero et de la Lulua, exemptes de mouches tsé-tsé, offrent des pâturages étendus. Les missions religieuses y possèdent de magnifiques troupeaux et les indigènes commencent à s'intéresser au gros bétail. Les nouveaux centres miniers offrent un débouché certain aux produits de l'agriculture et de l'élevage, tant pour le ravitaillement des blancs que pour celui des indigènes ; il convient donc de tenir compte des besoins de ce marché, lors de la création d'entreprises agricoles ou pastorales. Le prolongement du chemin de fer de Ruwe vers la frontière portugaise rendra accessible de belles régions du district de la Lulua, où l'élevage pourra être pratiqué sur une grande échelle.

L'exploitation des forêts n'a pas encore été envisagée dans le Bas-Katanga. Sans doute, les peuplements n'y ont pas la même importance que dans la partie centrale du Congo, mais le long des voies ferrées de Kabalo à Albertville, et de Kongolo à Kindu, il y a des sections de forêts qui se

prêteraient à une exploitation intensive en vue de la confection de traverses de chemin de fer ou de bois de charpente et d'ébénisterie.

Une exploitation de ce genre comporterait l'installation, à côté de la voie ferrée, d'une scierie à vapeur, alimentée par quelques camps d'abatage situés au milieu des plus beaux peuplements. Ces camps seraient reliés à la scierie par une voie Decauville servant au transport des troncs ; le régime des cours d'eau et la nature du bois ne permettent malheureusement pas, comme en Amérique, le flottage des arbres de la forêt vers la scierie.

Deux ou trois Européens suffiraient pour assurer la marche d'une exploitation de l'espèce. L'abatage et le sciage des arbres devraient être entrepris dès le début sur une grande échelle, de manière à assurer le séchage des bois débités et la constitution de stocks. On est trop souvent porté à déprécier les bois du Congo, parce qu'ils sont mis en œuvre avant d'être séchés ou qu'ils proviennent de troncs abattus pendant la saison des pluies, lorsque la sève monte.

L'achèvement de la voie ferrée de Tshilongo à Bukama a mis le Bas-Katanga en relation directe et rapide avec le Haut-Katanga. La Province Orientale est, néanmoins, restée la voie la plus importante au point de vue de l'approvisionne-

ment du commerce dans cette partie du Katanga. Stanleyville, Ponthierville et Kindu sont d'ailleurs en relations suivies avec Kongolo, Kabalo et Albertville.

L'ouverture de la voie de Dar-es-Salam détournera, au profit de ce port, une partie du commerce qui se faisait par Élisabethville et par Stanleyville. Elle amènera également dans la colonie un grand nombre de trafiquants hindous, goanais ou syriens qui sont de si sérieux concurrents pour les commerçants européens, et qui déjà règnent en maîtres en Afrique orientale.

Le district du Lomami expédie ses produits au Stanley-Pool via Pania-Mutombo et Lusambo. La culture du coton par les indigènes, qui se poursuit activement au Lomami, nécessitera la création d'un chemin de fer ou d'une route pour automobiles, remplaçant le portage à dos d'homme, auquel on est obligé de recourir actuellement. Avant la guerre, le district du Lomami était le seul du Katanga où l'existence fut aussi peu coûteuse pour les Européens, grâce au bas prix des transports fluviaux et du portage de Kinshasa jusqu'à destination, comparativement à la voie du Cap et d'Élisabethville.

Ce bref exposé permet de se rendre compte des possibilités nombreuses qu'offre le Bas-Katanga dans le domaine industriel, commercial et agri-

cole. Les Belges n'en tirent malheureusement pas assez profit, et il est pénible d'observer, ainsi que nous l'avons fait en 1918, au cours d'un long voyage à l'intérieur, la présence, dans ces régions intéressantes, de trafiquants étrangers qui y recueillent paisiblement le fruit de notre occupation du pays. Les quelques nationaux établis à l'intérieur sont, pour la plupart, d'anciens agents du gouvernement ou des sociétés commerciales, dont il faut encourager l'installation par tous moyens. Il est légitime que ces éléments belges soient les premiers à profiter de l'œuvre coloniale.

Sans doute, la vie que mène le commerçant de l'intérieur comporte la privation de certaines distractions et elle astreint parfois à la solitude. Mais que de charmes n'offre-t-elle pas ! On s'en rend compte à Élisabethville, par la hâte que mettent ces « hommes de la brousse », à regagner leurs établissements commerciaux ou agricoles, après avoir réglé leurs affaires dans la capitale. Tel, qu'on avait connu jadis, occupant un emploi obscur dans une branche de l'administration, réapparaît complètement transformé après avoir été son « propre maître » pendant un an et s'être rendu compte, au contact des affaires, des perspectives d'avenir qu'elles réservent à un homme actif et courageux.

CHAPITRE V

L'Organisation administrative.

§ 1^{er}. — *Historique.*

Nous avons dit que peu de temps après l'occupation des territoires du Katanga par l'État Indépendant du Congo, leur administration et leur mise en valeur furent confiées, d'accord avec la Compagnie du Katanga, propriétaire d'un tiers de tout le domaine, à un organisme appelé « Comité spécial du Katanga ». Ce comité avait toutes les attributions et tous les pouvoirs de l'État et, à ce titre, pouvait être assimilé aux grandes compagnies à charte. Lors de la reprise du Congo par la Belgique en 1908, il fut entendu que le Gouvernement retirerait au Comité spécial la délégation du pouvoir exécutif qui lui avait été donnée en 1900, et c'est ainsi que, le 1^{er} septembre 1910, l'État a assumé seul l'administration du Katanga, laissant au Comité spécial sa mission économique de gérant du domaine.

Avant la mise en vigueur de l'arrêté royal du 28 juillet 1914, le vice-gouvernement général du

Katanga avait une administration autonome et distincte de celle du restant de la colonie. La division du Congo en quatre provinces a placé le Katanga dans la même situation que les trois autres provinces, c'est-à-dire que le Gouverneur général en assure la haute administration, par l'intermédiaire d'un Vice-Gouverneur général résidant à Élisabethville.

Pays d'industrie et de commerce, où les intérêts privés sont prépondérants et où les conditions générales sont entièrement différentes de celles du restant de la colonie, le Katanga pouvait difficilement se prêter aux méthodes administratives inhérentes à une centralisation des pouvoirs à Boma. Les défauts du système ont maintes fois été mises en évidence, et l'on peut espérer qu'avant longtemps, cette province retrouvera l'autonomie, nécessaire ici comme dans les autres provinces de la colonie, pour assurer son développement économique et sa bonne administration.

§ 2. — *L'administration provinciale.*

Le Katanga est divisé en quatre districts comprenant chacun un certain nombre de territoires. Le district du Haut-Luapula compte cinq territoires, celui du Tanganika-Mocro huit, le district du Lomami six, et celui de la Lulua cinq.

Le Commissaire de district peut être assimilé au point de vue de ses fonctions, au Gouverneur d'une province belge. Avec le concours de quelques fonctionnaires spécialisés, il centralise l'administration d'un certain nombre de territoires et veille au bien-être des populations indigènes et au développement de leurs ressources, lequel a pour corollaire celui du commerce et de l'industrie.

L'Administrateur territorial est l'organe principal de toute la machine administrative. Il est dans son territoire, l'agent d'exécution de la politique du Gouvernement, et c'est en somme de son activité, de son habileté et de son tact que dépend le succès de l'œuvre coloniale. Régulièrement, l'administrateur territorial est assisté de deux adjoints, ce qui n'est pas excessif pour administrer une région dont l'étendue égale généralement celle de la Belgique. La plupart des territoires ne disposent pas de cadres complets, et l'administrateur, seul ou avec un adjoint, se voit souvent obligé de faire tout ce qu'un commissaire d'arrondissement, un bourgmestre, un commissaire de police, un receveur des contributions, un gérant d'agence postale, un huissier, etc., ferait en Belgique. Dans certains territoires, il exerce en outre les fonctions de juge de police ou de magistrat instructeur.

Les populations indigènes du Katanga sont groupées en chefferies et sous-chefferies, à la tête desquelles se trouvent des chefs et sous-chefs indi-

gènes désignés par la coutume. Ils servent d'intermédiaires entre l'administration et leurs sujets ; c'est pourquoi l'action du Gouvernement doit tendre à renforcer leur autorité et leur prestige sur ces derniers. Les chefs ont un droit de juridiction assez étendu sur leurs administrés.

Au Vice-Gouverneur général est dévolu un rôle de haute direction ; par ses ordonnances et par ses instructions, il donne aux affaires publiques une impulsion et une orientation conformes aux vues du Gouverneur général. Un Commissaire général l'assiste dans ses fonctions, et il est entouré de Chefs de service, spécialistes des diverses branches de l'administration (secrétariat, justice, finances, affaires économiques, agriculture, travaux publics, titres fonciers et hygiène).

La colonie n'est pas encore dotée d'institutions électives. L'arrêté royal du 28 juillet 1914 institue au chef-lieu de chaque province, un Comité Régional qui se réunit une fois par an, sous la présidence du Vice-Gouverneur général. Le Comité Régional du Katanga a été réuni pour la première fois en avril 1919. Il comprenait, en plus des Commissaires de district et des Chefs de service provinciaux, le Procureur général et six notables non fonctionnaires, de nationalité belge. Le Comité Régional examine la situation générale de la province et approuve les propositions budgétaires. Ses délibérations sont secrètes et il n'est

publié ni compte-rendu ni procès-verbal de ses travaux, ce qui est éminemment regrettable, car les colons se trouvent ainsi dans l'impossibilité de connaître la situation des finances provinciales et de suivre les travaux de l'administration.

A l'heure actuelle, il n'existe pas de conseils communaux ni d'administrations communales autonomes ; leur création est cependant à l'étude. C'est donc l'État seul qui assume l'administration des grands centres européens, ainsi que les frais qu'elle entraîne.

§ 3. — *L'organisation judiciaire.*

L'organisation judiciaire du Katanga comprend un Tribunal d'Appel, composé d'un président et de deux juges siégeant à Élisabethville, des Tribunaux de première instance (juge unique) siégeant aux chefs-lieux des districts, et des Tribunaux de police institués aux chefs-lieux des territoires. Les services du Parquet sont dirigés par le Procureur général, assisté d'un Procureur du Roi et de Substituts. Sans qu'il existe un Barreau organisé, il se trouve à Élisabethville quelques avocats pour plaider devant les diverses juridictions. Il n'y a pas de tribunaux de commerce au Congo, et les affaires commerciales sont soumises à la juridiction civile.

§ 4. — *Les taxes et impôts.*

Les principales ressources de l'État proviennent de l'impôt de capitation dû par tout indigène mâle adulte, des impositions personnelles frappant les établissements privés, et des droits de douane perçus sur les marchandises importées et sur certains produits exportés. Enfin, il existe diverses taxes dont la nomenclature et le taux sont donnés à la fin de ce volume.

La vente et la location des terres, de même que la perception des redevances pour la coupe de bois, la recherche et l'exploitation des mines, sont assurées par le Comité spécial du Katanga. Ainsi qu'il a été dit au début de ce chapitre, le Comité a restreint son activité depuis le 1^{er} septembre 1910, à la gestion du patrimoine commun de l'État et de la Compagnie du Katanga, et à la mise en valeur du domaine. Le Vice-Gouverneur général du Katanga est en même temps Représentant en Afrique du Comité spécial, dont le siège est à Bruxelles. La direction, en Belgique, est confiée à un Comité de six membres, dont quatre sont désignés par le Ministre des Colonies et deux par la Compagnie du Katanga.

Jusqu'à présent, le rôle du Comité dans le domaine économique a été très effacé. Ce désintéressement ne se conçoit pas, car il est bien certain

que le Comité doit participer activement à la mise en valeur des territoires qu'il gère. C'est en faisant connaître les ressources du Katanga, en localisant les terres convenant à l'agriculture, en les préparant en vue de faciliter leur occupation et leur mise en culture, que le Comité spécial remplira la mission qui lui a été dévolue. S'il se borne simplement à percevoir ses loyers et le prix de vente de ses terres, sans participer aux risques et aux frais du développement de son domaine, il n'est plus l'outil qu'en avait fait son créateur, le Roi Léopold II.

CHAPITRE VI

Les moyens de communication.

§ 1^{er}. — *Les communications avec l'extérieur.*

Situé au cœur de l'Afrique centrale, le Katanga doit à cette circonstance son éveil relativement récent à la vie économique. L'arrivée du chemin de fer à Élisabethville, en octobre 1910, marque, en effet, le début de l'ère de développement du Katanga ; aussi longtemps qu'il fallait recourir au portage ou aux transports par locomobiles routières, la grande industrie ne pouvait s'implanter dans le pays.

Un coup d'œil jeté sur la carte des voies d'accès au Katanga, montre que la région sud de la colonie est appelée à devenir le nœud des voies de communication transafricaines. On compte que, les chemins de fer projetés construits, le Katanga sera accessible par onze ports de mer différents. De cette situation privilégiée résulteront des facilités énormes pour le développement du pays, car aux colonies, il est bon de le rappeler, c'est le chemin de fer qui crée le trafic. Tel tron-

çon de ligne pour lequel on n'avait prévu aucun trafic local, voit parfois surgir des occasions in-soupçonnées de chargements de produits naturels, rendus commercçables par la proximité d'une voie ferrée. C'est pour cette raison que l'extension du réseau des chemins de fer de la colonie doit retenir toute l'attention du gouvernement, car plus elle sera rapide et judicieuse, plus aisée sera la mise en valeur du Congo et plus bienfaisante notre action sur les populations indigènes.

Le tableau ci-après permet de comparer les distances qui séparent Elisabethville des différents ports africains avec lesquels le Katanga est relié ou le sera dans un avenir rapproché.

Voies d'accès existantes :

1)	Élisabethville— Beira (Bulawayo)	2,608 kilom.
2)	» — Durban (via Johannesburg) . .	3,407 »
3)	» — Port-Élizabeth (via De Aar) . .	3,466 »
4)	» — Capetown	3,472 »
5)	» — Dar-es-Salam (via Albertville) .	2,695 »
6)	» — Matadi (via Stanleyville). . . .	4.025 »

Voies d'accès projetées :

7)	Élisabethville— Beira (via Salisbury—Kafue). .	1,654 kilom.
8)	» — Lobito	2,170 »
9)	» — Matadi (via Kasai) approximat.	2,490 »

(Les voies 5, 6 et 9 comportent des parcours fluviaux importants.)

A l'heure actuelle, le Katanga est accessible par trois voies différentes. La ligne construite par la

Compagnie du Chemin de fer du Katanga, de Sakania à Élisabethville, est le prolongement de la voie établie par les Anglais au travers de la Rhodésie du Nord, qui est elle-même la continuation du réseau de la Rhodésie du Sud et de l'Union Sud-Africaine. Le Katanga se trouve, par cette route, en communication directe avec Beira, le port de mer le plus rapproché, et avec tous les centres de l'Afrique du Sud.

Le prolongement de la ligne d'Élisabethville jusque Bukama, point terminus de la navigation sur le Lualaba, réalisé en mai 1918, a ouvert deux voies d'accès nouvelles à la région minière du Sud. L'une, de Matadi via Kinshasa et Stanleyville, l'autre de Dar-es-Salam, via Kigoma et Kabalo. Quoique n'étant pas la plus courte, la voie de Matadi offre l'avantage d'être entièrement en territoire belge. Jusqu'à présent, elle a été très peu utilisée à cause de l'encombrement qui a régné dans le Bas-Congo. De plus, les voyageurs hésitent à l'emprunter par suite de l'irrégularité des bateaux fluviaux et de l'absence d'aménagements convenables aux divers points de transbordement ; il est urgent de remédier à ce déplorable état de choses qui compromet le succès d'une voie nationale traversant toute la colonie.

La route de Dar-es-Salam offre, à cet égard, plus de facilités, et elle pourrait bien devenir un concurrent sérieux de la voie du Sud. Tout dépend

des dispositions que prendra le Gouvernement, d'accord avec la Compagnie des Chemins de fer des Grands-Lacs, en vue de l'exploitation rationnelle et commerciale des services de transport sur le Lualaba et sur le Tanganika, qui donne lieu actuellement à des plaintes fréquentes et justifiées.

La construction, récemment décidée, d'un tronçon de chemin de fer de 100 kilomètres, reliant Kiabo, localité située au nord de Bukama et accessible aux vapeurs toute l'année, à un point de la ligne actuelle entre Sankishia et Bukama, permet d'espérer plus de régularité dans les transports.

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne le Haut-Katanga, la voie de l'Afrique du Sud, appelée par les Anglais la route du Cap au Caire, sera, jusqu'à l'achèvement du chemin de fer de Lobito, la plus rapide et la plus usitée. Avant la guerre, le courrier et les voyageurs prenaient vingt-cinq jours pour aller de Bruxelles à Élisabethville, via Southampton et Capetown. Les marchandises expédiées d'Anvers via Port-Elizabeth ou Durban parvenaient à destination endéans quarante à cinquante jours. Celles expédiées via Beira arrivaient à Élisabethville en soixante ou soixante-dix jours.

Le long parcours en chemin de fer grève lourdement les transports à destination du Katanga.

Voici quels étaient les tarifs d'avant-guerre, en regard de ceux actuellement en vigueur.

VOYAGEURS. — Service rapide de Bruxelles à Élisabethville (via Southampton et Capetown) :

	Avant-guerre (£. = fr. 25.40)	Fin 1919 (£. = 39 fr.)
Première classe . . fr.	1,547	fr. 3,298
Deuxième classe . . .	1,031	2,307
Troisième classe . . .	876	1,691

MARCHANDISES. — Anvers — Port-Elizabeth — Élisabethville.

Prix approximatifs par 1,000 kilos ou 40 pieds cubes :

	Fin 1919 (£. = 39 fr.)
Tabacs et cigares. . £.	41. 9.0 = fr. 1,616.60
Conserves alimentaires.	35.12.0 1,388.40
Meubles (en caisses) . .	40. 1.0 1,579.50
Vêtements, chaussures.	41. 9.0 1,616.60
Outils.	38. 3.0 1,487.90
Machines	28.16.0 1,121.00
Graines et semences. .	25. 0.0 975.00
Bagages.	41. 9.0 1,616.60

Aux prix ci-dessus, il y a lieu d'ajouter le droit de quai perçu en Afrique du Sud, qui est d'environ 1 p. c. de la valeur des marchandises. A noter qu'avant la guerre, le coût du transport variait

entre 750 et 1,200 francs par 1,000 kilos, suivant la marchandise.

Depuis l'armistice, le trafic des marchandises a repris d'Anvers vers Capetown, Port-Elizabeth et Beira. Les voyageurs ne peuvent encore être acheminés par la voie de Southampton, les bateaux étant réservés par le Gouvernement britannique pour le rapatriement des Sud-Africains et de leurs familles. On espère pouvoir utiliser à nouveau le service de l'« Union-Castle Mail Steamship Company Limited » au début de 1920, et alors les voyageurs pourront, comme par le passé, s'embarquer tous les samedis à Southampton, à destination du Cap.

Entretemps, la seule voie ouverte aux passagers est celle de Lisbonne. « L'Empreza Nacional de Navegação » assure un départ mensuel de Lisbonne vers le Cap, et le voyage en première classe de Bruxelles à Élisabethville coûte environ 4,500 francs par personne (au change de 39 francs par livre sterling).

§ 2. — *Les communications avec l'intérieur.*

Les communications entre Élisabethville et le Bas-Katanga sont assurées par chemin de fer, par bateau et par route.

La Compagnie du Chemin de fer du Katanga

(C. F. K.), dont la ligne principale va de Sakania (à la frontière rhodésienne) jusqu'à Bukama (terminus de la navigation sur le Lualaba), organise deux trains de voyageurs par semaine dans chaque sens. Les 727 kilomètres qui séparent ces deux localités sont franchis en trois jours, y compris les arrêts à Élisabethville et Kambove. Comme sur le réseau sud-africain, l'écartement de la voie est de 1^m06 (3 pieds 6 pouces). Le matériel roulant, bien que ne valant pas tout à fait celui en service sur le réseau des Beira, Mashonaland and Rhodesia Railways, est confortable. Les voitures à voyageurs sont à couloir latéral et les banquettes des compartiments peuvent être transformées la nuit en couchettes. Une voiture-restaurant entre dans la composition des trains-courriers, et les voyageurs peuvent s'y procurer des rafraîchissements, ainsi que les repas usuels.

Les Chemins de fer des Grands-Lacs, dont l'exploitation est assurée provisoirement par l'État, organisent un service hebdomadaire de vapeurs pour passagers et marchandises entre Bukama, Kabalo et Kongolo. A Kabalo, un train donne correspondance pour Albertville et de là, par bateau pour Kigoma et Dar-es-Salam. A Kongolo, le voyageur trouve des trains à destination de Kindu, où une correspondance est assurée vers Stanleyville et Léopoldville par bateau et par chemin de fer. La régularité de ce service dépend du niveau des eaux dans

les divers biefs et de leur navigabilité. Les bateaux prennent en moyenne huit jours pour aller de Kongolo à Bukama, et de cinq à six jours en sens inverse (descente du fleuve) (fig. 52).

Les communications avec les régions éloignées des voies fluviales ou ferrées sont maintenues par des routes ou des sentiers indigènes. Une route pour automobiles (fig. 58) est en voie d'achèvement entre Élisabethville et Kasenga, le terminus de la navigation sur le Luapula. Les transports entre la région du Lac Moero et du Luapula d'une part, et la région minière d'autre part, seront ainsi facilités. Une route pour automobiles reliant Élisabethville à Likasi et Kambove a été faite en 1918. Elle vient d'être prolongée vers Fungurume et Ruwe.

Là où il n'existe pas de routes, les Européens effectuent les voyages, accompagnés de porteurs. Un noir transporte aisément un colis de 25 kilos, de sorte que les bagages, le campement et les provisions sont répartis entre 15 ou 20 charges confiées à des porteurs indigènes. On voyage ainsi à raison de 25 à 30 kilomètres en moyenne par jour, campant chaque soir dans un village (fig. 59). S'il est assez lent, ce mode de déplacement offre par contre l'occasion de chasser le gibier, qui en général abonde dans la brousse du Katanga ; il permet d'observer les indigènes chez

eux et de pénétrer leur mentalité si intéressante enfin il fournit au voyageur l'occasion de se rendre compte de la richesse et de la beauté du pays.

Les sentiers indigènes constituent d'excellentes pistes larges de 40 centimètres environ ; aussi, l'Européen utilise-t-il très souvent la bicyclette pour ses déplacements en brousse (fig. 57). En 1918 nous avons effectué à l'intérieur du Katanga un voyage de plus de 3,500 kilomètres, dont 1,500 kilomètres ont été parcourus en bicyclette ; le restant a été fait en chemin de fer, en bateau ou à pied. Le cycliste roule à une allure modérée permettant à un indigène de le suivre au pas accéléré ; il peut ainsi confier sa bicyclette au coureur lorsqu'il doit traverser un cours d'eau, un marais ou un endroit escarpé. Ce moyen de locomotion est plus pratique que le hamac ou « machila », porté par quatre indigènes, généralement réservé aux femmes blanches ou aux malades qui ont à se déplacer à l'intérieur. Il ne faut pas songer à utiliser une monture, car elle ne résisterait pas longtemps en pays infesté de morsitans et ne saurait, sans danger, traverser certains cours d'eau, ravins ou marais, sur lesquels il y a rarement des ponts.

Les communications postales et télégraphiques sont assurées avec beaucoup de régularité. Les diverses localités du Katanga sont reliées à Éli-

sabethville par un courrier hebdomadaire, en correspondance avec le courrier d'Europe expédié par la voie de Capetown.

Des lignes télégraphiques et téléphoniques existent le long de tous les chemins de fer. Enfin, une série de postes de télégraphie sans fil mettent en relations Élisabethville, Kikondja et Kongolo avec les principaux centres de la colonie

CHAPITRE VII

Comment se rendre au Katanga ?

Le voyage de Bruxelles à Élisabethville s'effectuait avant la guerre avec une facilité remarquable ; actuellement, la nécessité de s'embarquer à Lisbonne, impliquant des transbordements en cours de route, complique un peu l'entreprise. Le retour graduel aux conditions normales pouvant être envisagé à bref délai, il n'est pas nécessaire de s'arrêter aux difficultés du moment. Néanmoins, pour celui qui n'a jamais effectué de voyage aux colonies, il semble utile de donner ici quelques renseignements.

Le Belge désireux de se rendre au Katanga fera bien, à moins d'être documenté par un parent ou un ami qui y réside, de s'adresser au Ministère des Colonies à Bruxelles, en vue d'obtenir des précisions sur les chances qu'il a de trouver un emploi ou de s'établir en Afrique. Des offres de services peuvent aussi être envoyées directement aux sièges administratifs des sociétés coloniales, dont la liste est donnée à la fin de ce volume.

Quelle que soit la voie suivie, le candidat sera invité à remplir un questionnaire permettant

de juger de ses aptitudes professionnelles, de ses antécédents, etc. Il convient d'insister sur la nécessité de répondre en toute sincérité aux diverses questions du formulaire. Trop souvent nous avons assisté, en Afrique, aux déboires de colons qui avaient déclaré connaître une profession, alors qu'en réalité ils n'en possédaient pas les rudiments ; de même, nous avons vu renvoyer en Belgique des gens qui avaient omis de déclarer une maladie constitutionnelle dont ils étaient atteints et qui ne leur permettait pas de vivre en bonne santé aux colonies. Les autorités ont le devoir d'exercer à cet égard un contrôle sévère. Les frais de voyage sont très élevés ; dès lors, il semble parfaitement inutile d'envoyer aussi loin de leur foyer et d'exposer à des ennuis de tous genres, des individus dont la santé ou l'inaptitude nécessitera le rapatriement à bref délai.

On rencontre au Katanga des gens ayant dépassé la soixantaine, mais pour les Belges n'ayant jamais résidé aux colonies, l'âge qui convient le mieux à leur installation est entre vingt et un et trente-cinq ans. L'homme se trouve alors dans la période de la vie la plus favorable à l'acclimatement et il est à même de donner pleine mesure de son travail et de son énergie, sans affecter sa résistance aux conditions du milieu.

Vaut-il mieux prendre un engagement pour le

Katanga en Belgique, ou bien se rendre sur place et y chercher un emploi?

La réponse à cette question dépend surtout de la profession et des aptitudes générales de l'intéressé. Pour celui dont les connaissances sont variées et qui est débrouillard, mieux vaudra évidemment partir sans contrat et choisir sur place la situation qui lui convient.

En général, les employés de commerce (comptables, sténo-dactylographes, vendeurs), surtout ceux parlant la langue anglaise, trouvent facilement à se placer ; il en est de même pour les mécaniciens, ajusteurs-monteurs, menuisiers, charpentiers et maçons. Ceux-là donc pourraient partir sans contrat et espérer trouver un emploi dès leur arrivée. Néanmoins, il est bon qu'ils disposent de quelques ressources, afin de pouvoir subvenir à leurs besoins jusqu'à la première paie, qui se fait mensuellement.

Dans le cas de personnes ayant fait des études spéciales, tels les ingénieurs, médecins, docteurs en droit, chimistes, licenciés en sciences commerciales, l'engagement préalable sera de règle, à moins que les intéressés n'aient formé des projets d'affaires pour leur compte propre, ce qui deviendra de plus en plus fréquent au Katanga.

Ensuite, se pose la question de savoir si l'homme marié peut se faire accompagner de sa femme et

de ses enfants. Nous avons déjà dit que la région minière du Haut-Katanga est salubre et que les familles européennes pouvaient y vivre sans danger. Celui qui est certain de résider dans cette partie du pays, et dont les ressources seront suffisantes, peut donc prendre sa famille avec lui en Afrique, à la condition que tous ceux qui la composent soient en bonne santé ; il faudra s'en rapporter, à cet égard, à l'avis d'un médecin connaissant le Katanga, mieux à même de se prononcer qu'un praticien n'ayant jamais eu à s'occuper de coloniaux.

Certes, pour celui qui doit supporter lui-même les frais de voyage de son épouse, la dépense est élevée, mais quelles compensations ne trouvera-t-il pas dans la présence, à ses côtés, d'une compagne qui lui assurera plus de confort matériel, et surtout le réconfort moral dont l'homme a peut-être plus besoin en Afrique qu'en Europe !

La plupart des célibataires qui occupent des situations au Katanga y reviennent mariés, après un congé passé en Belgique. C'est une preuve certaine qu'ils considèrent la présence de la femme comme nécessaire pour assurer leur bonheur et leur bien-être ; cette indication ne manquera pas d'impressionner ceux qui ont l'intention de se rendre au Katanga.

En dehors de la région minière du Sud, il y a des parties du Katanga qui sont salubres et où

les familles européennes vivent dans de bonnes conditions. Les Belges que leurs fonctions appelleraient dans ces endroits pourront donc se faire accompagner de leur femme et de leurs enfants, mais ils feront bien de prendre d'abord l'avis de personnes connaissant le pays, et de s'informer notamment s'il existe des habitations salubres pour le logement des Européens.

En vue de favoriser l'émigration, le Gouvernement alloue parfois aux Belges désireux de se rendre au Katanga, et qui n'ont pas les ressources nécessaires, la gratuité de voyage en troisième classe. Les requêtes tendant à obtenir le bénéfice de cette faveur doivent être adressées au Ministre des Colonies à Bruxelles. La gratuité de voyage peut comprendre aussi celle du transport d'une certaine quantité de bagages et d'outillage.

L'engagement signé ou le départ arrêté, il y a lieu de se procurer, à une agence de voyages, les divers billets de chemin de fer et de bateau, et de préparer les bagages. On peut obtenir à Bruxelles les tickets nécessaires pour l'entièreté du parcours, ce qui évite de prendre une forte somme d'argent avec soi.

Les bagages doivent être réduits au strict minimum, parce que les frais de transport sont très élevés. L'Etat et les sociétés allouent en général une gratuité de transport de 150 à 200 kilos. Les petits bagages accompagnent le voyageur

dans la cabine ; ils doivent contenir suffisamment de linge et de vêtements pour la durée totale du voyage. Les gros bagages sont mis directement à bord et placés à fond de cale.

Si la gratuité de bagage le permet, l'artisan fera bien d'emporter son outillage ; celui-ci doit être emballé dans des malles en fer ou dans des caisses solidement clouées, et non pas dans les grands coffres en bois usités en Belgique, qui ne résistent pas aux manipulations dans les ports. Il est inutile de s'encombrer de meubles ; on en trouve sur place.

La voie la plus rapide pour atteindre le Katanga est celle de Southampton-Capetown. Nous avons vu qu'elle n'est pas encore accessible aux passagers belges, qui sont obligés d'emprunter temporairement la ligne portugaise partant de Lisbonne. Il est à souhaiter qu'une compagnie de navigation belge crée sans tarder un service d'Anvers au Cap pour remplacer celui que les Allemands avaient organisé.

Le voyage en mer est des plus agréables ; grâce aux jeux et aux fêtes qui s'organisent pendant la traversée, les dix-sept jours du voyage s'écoulent avec une rapidité décevante. Il est rare que la mer soit mauvaise pendant plus de deux ou trois jours, de sorte que ceux qui n'ont pas le pied marin ne sont généralement pas incommodés longtemps. Le voyage maritime est utile et inté-

ressant. Utile, parce qu'il fournit aux Belges l'occasion de se perfectionner dans la langue anglaise, assez usitée au Katanga ; intéressant, en ce qu'il met nos colons en contact avec les Sud-Africains. On fait vite connaissance à bord, et les voyageurs étrangers parlent volontiers des exploits qu'ils ont accomplis, des fortunes qu'ils ont amassées, parfois perdues et reconstituées plus tard. Ces conversations permettent à nos futurs coloniaux de mieux comprendre ce qu'ils observeront en traversant l'Union Sud-Africaine et la Rhodésie, en route vers le Katanga.

Le dix-septième jour au matin, le navire entre dans la baie de la Table, ainsi nommée à cause de l'immense montagne en forme de table qui se dresse au fond de l'anse. Après l'accomplissement des formalités de l'immigration (pour les voyageurs belges à destination du Katanga, elles sont fort simples), la mise à quai des bagages et leur enregistrement pour Sakania, les voyageurs prennent place dans le train des South African Railways qui les attend en face du débarcadère. Ce train est composé de grandes voitures à couloir, divisées en compartiments, qui la nuit, se transforment en couchettes (il est utile de prendre avec soi le couchage). Une voiture-restaurant, accessible aux voyageurs de première et de deuxième classe, est accrochée au train ; ceux qui voyagent en troisième classe doivent se munir

de provisions aux buffets existant dans les principales gares. Le train s'arrête d'ailleurs en une foule d'endroits, où des blancs et des noirs viennent offrir en vente les produits du pays : lait, pain, fruits, etc. Le personnel du train, en général fort obligeant, renseigne volontiers les voyageurs sur ce point. On dépense en moyenne de 15 à 20 shillings par jour pour le repas et la boisson pris dans la voiture-restaurant.

Le départ du Cap a lieu d'habitude le mardi vers 10 heures du matin. La première journée, on traverse un pays couvert surtout de vignobles et de vergers, alternant avec des pâturages et des champs de froment et d'avoine. Dans la soirée, le train s'engage dans la région montagneuse de la *Hex river* dont les cîmes neigeuses se découvrent de loin. Le mercredi matin, le voyageur s'éveille en plein désert du Karroo, dont la morne solitude s'étend sur des centaines de kilomètres. Dans la soirée, on arrive à Kimberley, le centre de l'industrie diamantifère, et, après un arrêt de deux heures environ, le train reprend sa marche vers Mafeking, rendu célèbre par son siège de 217 jours durant la guerre anglo-boer. Cette ville est atteinte le jeudi matin, et peu après commence la traversée du désert du Kalahari qui s'étend vers l'ouest jusqu'à l'ancienne colonie allemande du Sud-Ouest-Africain.

Le vendredi matin, le train arrive à Bulawayo,

le principal centre de la Rhodésie du Sud, après avoir franchi 2,188 kilomètres depuis le départ du Cap. Les voyageurs pour le Katanga changent ici de voiture, et comme leur train ne repart que vers 1 heure de l'après-midi, ils ont le temps de faire un tour dans la ville, dont la population blanche atteint 6,000 âmes.

Le fameux pont sur le Zambèze, long de 200 mètres et jeté sur l'énorme cassure dans laquelle se précipitent les eaux du grand fleuve africain, après avoir dévalé d'une hauteur de 80 mètres, est franchi le samedi matin. Les chutes de Victoria signalent leur présence de très loin, par un immense panache de vapeur qui s'élève au-dessus de la masse des eaux bouillonnantes. Après la traversée du Zambèze, le train s'arrête à Livingstone, ville de 400 habitants et siège de l'administration de la Rhodésie du Nord, que l'on est heureux de quitter tant la chaleur y est intense.

Avant d'atteindre Broken-Hill, le dimanche midi, le train (fig. 102) passe par Kalomo, Kafue et Lusakas, qui sont le centre de districts agricoles prospères. Les fermiers de ces territoires vivent des achats considérables de bétail et de grain pour le Katanga et nos agriculteurs pourront se rendre compte de l'importance du marché de notre colonie, en observant les exploitations qui s'échelonnent le long de la voie ferrée.

Plus le voyageur se rapproche du Congo belge,

plus la forêt devient dense et haute. Broken-Hill, où existent une mine et une fonderie de plomb, n'est qu'à 225 kilomètres de la frontière, que l'on franchit généralement le dimanche soir. Peu de temps après, on débarque à Sakania, premier poste belge, situé à 13 kilomètres de la frontière, après un parcours de 3,472 kilomètres en chemin de fer, effectué en cinq jours.

On abandonne à Sakania les voitures rhodésiennes, pour prendre place dans celles du Chemin de fer du Katanga, après s'être présenté à l'examen de l'Agent de l'Immigration et du Vérificateur des Douanes. La visite des bagages est limitée à ceux que le voyageur prend avec lui dans le compartiment ; les gros bagages enregistrés sont examinés à l'arrivée à Élisabethville. Les droits d'entrée de 10 p. c. *ad valorem* doivent être acquittés sur tous les objets autres que les effets personnels ; on paiera donc des droits sur les appareils photographiques, les armes, les provisions, l'outillage, le matériel de campement, etc.

Le train pour Élisabethville quitte Sakania vers 3 heures du matin. Il passe par Mokambo, Kasumbalesa (mine de fer), Tshinsenda et Baya (route vers la mine de Kansanshi), et à 1 heure de l'après-midi, il entre en gare d'Élisabethville, dont le quai est généralement encombré d'amis ou de curieux venus pour voir l'arrivée du « courrier d'Europe ».

S'ils sont engagés par un organisme quelconque, les nouveaux arrivants trouvent toujours un agent pour les recevoir et les guider vers un hôtel ou vers l'habitation qui leur est assignée. Les colons envoyés par les soins du Ministère des Colonies sont reçus à la gare par un agent du Service des Affaires Économiques, qui facilite leur logement et leur installation. Les deux premiers jours sont passés à la gare, pour retirer les bagages, à l'état-civil, pour se faire inscrire sur les registres de la population et dans les magasins, pour effectuer l'achat des objets indispensables à l'installation. Les colons qui n'ont pas d'engagement peuvent se rendre chez le Chef du Service des Affaires Économiques, où ils recevront tous les renseignements utiles en vue de leur placement.

En moins de huit jours, chacun est à son travail, soit à Élisabethville, soit à Kambove, Likasi ou l'Étoile du Congo, là où les fonctions, les connaissances ou les nécessités du service l'appellent. Un mois après, les « bleus » sont faits au milieu nouveau, on ne les distingue déjà plus des anciens résidents : ils sont devenus des « coloniaux ».

CHAPITRE VIII

Le problème de la main-d'œuvre indigène.

Il est nécessaire de dire quelques mots de la question indigène, afin de préciser la situation du colon vis-à-vis des noirs et de montrer que la collaboration de ces derniers est indispensable pour la mise en valeur du pays.

Le Katanga est incontestablement la moins peuplée des quatre provinces de la Colonie, et c'est cependant celle où les besoins de main-d'œuvre indigène seront les plus grands. Certes, les progrès du machinisme tendent à réduire le nombre de bras nécessaires, mais au centre de l'Afrique aucune industrie ne peut prospérer sans le concours de travailleurs noirs. Aussi, le problème de la main-d'œuvre est-il un de ceux qui préoccupent le plus les industriels et les gouvernants du Katanga.

Il affecte directement la colonisation du pays par les Européens, car ceux-ci ne trouveront à s'employer que pour autant que les industries puissent se développer ; or, pour atteindre ce résultat, il faut une main-d'œuvre noire abondante.

Les blancs, au Katanga, comme dans toute l'Afrique centrale, ne se livrent pas à des travaux grossiers, tels que les terrassements ou le transport des matériaux. Ces besognes sont confiées à des noirs ; s'il ne s'en trouve pas en suffisance pour les exécuter, les blancs auxquels sont réservés les travaux spécialisés resteront forcément inoccupés.

Une « Bourse du Travail », patronnée par le Gouvernement, groupe les principaux employeurs de main-d'œuvre indigène et s'efforce de recruter pour eux, dans les différents territoires du Katanga, des travailleurs noirs qu'elle achemine vers les chantiers du Sud (fig. 98). Le succès de de cette institution est donc un facteur important du développement du Katanga.

La question indigène est intimement liée à celle de la colonisation blanche, disions-nous plus haut. Qu'il soit commerçant, industriel, agriculteur ou ouvrier, le colon doit forcément entrer en contact avec les travailleurs noirs. Son intérêt lui commande d'acquérir au plus vite des connaissances sur l'attitude à adopter vis-à-vis du nègre et sur la façon de le traiter. Mieux l'Européen comprendra la langue des indigènes, mieux il saura les manier, et meilleur sera le rendement qu'il obtiendra de son personnel.

L'étude de la langue indigène apparaît donc comme une première nécessité. Le Kiswahili, qui est le dialecte le plus répandu parmi la population

noire du Katanga, s'apprend sans difficulté. Le colon facilitera considérablement ses débuts, en se familiarisant avant son arrivée en Afrique avec les termes les plus usités. Il peut le faire aisément à l'aide des petits manuels que l'on se procure en Belgique.

L'attitude à prendre vis-à-vis des noirs est une question extrêmement controversée. Faut-il adopter la manière forte ou bien la douceur?

Les partisans de la première préconisent le régime de la chicotte, en se basant sur la croyance que le noir est une brute, inaccessible à un sentiment quelconque et guidé uniquement par son instinct bestial. A les écouter, la manière forte est la seule qui ait jamais donné de bons résultats dans la Colonie, et leurs discours ont produit une telle impression que beaucoup s'imaginent que les noirs au Congo doivent être menés au fouet, ce qui est inexact.

Le régime de la douceur, inspiré de l'égalité des races, ne donne pas, il faut bien l'avouer, les résultats que l'on pourrait espérer, et c'est pour éviter au colon des surprises désagréables résultant de l'une ou de l'autre méthode, que nous croyons utile de formuler ici quelques conseils.

Nous avons noté chez un grand nombre de Belges arrivant au Katanga, une tendance à se montrer au début trop familiers avec l'indigène. Celui-ci, se croyant tout permis, se livre à des

jeux avec son maître, s'abandonne à des espiègeries et a vite fait de dépasser la mesure. C'est à ce moment que le blanc, voulant se ressaisir, tombe généralement dans l'excès contraire. Son humeur est inégale, il s'irrite pour un rien, il devient brutal et finalement se livre à des voies de fait que le noir ne comprend pas, venant de celui qu'il considérait auparavant comme un compagnon de jeux.

La familiarité enlève aux indigènes tout le respect qu'ils doivent aux blancs. Or, à leurs yeux, l'homme blanc est un être supérieur. Cette notion, qui est à la base de l'œuvre coloniale en Afrique centrale, doit être maintenue intacte. Elle ne le sera qu'à la condition que l'homme blanc sache l'imposer par sa conduite et son attitude.

C'est là une raison sérieuse pour écarter de la colonie les gens tarés. On a noté en Afrique australe — et la même constatation a été faite au Katanga — que plus le niveau moral des Européens chargés de la surveillance des chantiers est bas, et plus fréquentes sont les plaintes pour mauvais traitements.

Il ne faut pas croire que les indigènes se soumettent avec résignation aux excès dont certains blancs se rendent coupables. Autant l'indigène acceptera une punition méritée, autant il ressentira une correction injuste. On a déjà vu des travailleurs menacer d'un outil le surveillant européen qui les punissait sans raison. Il arrive que

des noirs exaspérés par les insultes continuelles que leur surveillant juge devoir leur adresser pour les exciter au travail, ripostent parfois de verte façon et vont même jusqu'à traiter le blanc de « sauvage de la brousse ».

Tous ces excès, avec leurs tristes conséquences, si préjudiciables au prestige de la race blanche, doivent être évités. Ils peuvent l'être, si l'Européen veut se donner la peine d'observer l'indigène et essayer de pénétrer sa mentalité.

Il constatera que le noir est un être simple, qui doit être mené comme un enfant, sans faiblesse, mais avec équité et sympathie. Le nègre a beaucoup d'amour-propre et ce n'est pas en vain qu'on y fait appel. Il apprécie l'intérêt que le maître porte à son bien-être : que ce dernier lui procure un bon logement, qu'il veille à ce que la ration soit régulièrement distribuée, qu'il le soigne lorsqu'il est malade, et sa réputation sera faite dans les divers chantiers. Ses travailleurs lui seront attachés et de tous côtés, se présenteront des noirs désireux d'entrer à son service.

L'indigène tient à ce que le blanc écoute ses doléances et l'assiste dans le redressement d'un abus dont il a été victime. Il aime à pouvoir lui parler sans l'intervention d'un interprète, car l'aphorisme italien « traduttore, traditore » est souvent plus vrai en Afrique qu'en Europe. Le fait d'être renvoyé sans avoir pu exposer un grief

enlève au noir la confiance qu'il doit avoir dans le blanc.

Le noir est grand observateur : il a vite décelé les faiblesses de son maître et, si l'on n'y prend garde, il cherchera à en tirer profit. S'il ne se sent pas surveillé, il abusera de la moindre parcelle d'autorité qu'on lui donnera sur ses compagnons. Un Muluba, chargé de distribuer la ration, avantagera ses frères de race Baluba et volera sans vergogne les travailleurs Bayeke ou Basonge.

Ces divers traits montrent les caractéristiques de la mentalité des noirs, et ils confirment la nécessité pour le colon de l'étudier, avant d'adopter, avec tous les risques qu'elle comporte, la manière forte préconisée par certains.

Quelques mois de séjour dans le milieu africain l'amèneront, comme nous, à la conclusion qu'on obtient tout des noirs en les traitant avec équité et sympathie, mais sans faiblesse ni familiarité.

L'organisation du travail des noirs influe beaucoup sur leur rendement, et à ce titre elle mérite d'être signalée. Les travailleurs sont généralement répartis en équipe de quinze ou vingt hommes placés sous la surveillance d'un « capita ». Ce dernier est le plus souvent un ancien, au courant du travail, à qui l'on peut confier le soin de diriger l'équipe et de maintenir l'activité parmi ceux qui la composent (fig. 101). Sur les chantiers de mines

ou de chemins de fer, un ouvrier blanc a charge de trois ou quatre équipes de noirs.

Chaque fois que la chose est possible, le travail est réparti en tâches quotidiennes. Le noir, peu habitué au travail continu, se lasse vite d'un ouvrage dont il ne voit pas la fin. Si on lui donne, au contraire, une tâche définie, qu'il voit diminuer lorsque son ardeur au travail augmente, il l'entreprend plus volontiers. On observe alors que des travailleurs, partis au chantier à 6 ou 7 heures du matin, en reviennent vers midi ou une heure, heureux de pouvoir se promener dans les camps, ou faire des visites à des amis pendant le restant de la journée.

Le contrôle de la présence sur les chantiers s'effectue à l'aide d'un ticket dont le maître munit tous ses travailleurs. Le ticket est pourvu de vingt-cinq cases correspondant aux 25 journées de travail que le mois comporte. A la fin de la journée, le surveillant inscrit la date et son paraphe dans une case du ticket, et c'est sur présentation de ce dernier, que le titulaire retire la ration journalière qui lui est allouée en nature (farine, riz, viande, légumes, haricots, huile de plume, sel et tabac).

Dans les grandes entreprises, telle l'Union Minière, qui emploie dans certains sièges jusque 2,500 travailleurs noirs, la surveillance de la main-

d'œuvre est confiée à des agents spéciaux appelés « directeurs de camps » (en anglais : compound managers). Ces derniers sont responsables du bon entretien des camps (fig. 99), du logement et du rationnement des travailleurs ; ils veillent en outre au bien-être des noirs qui leur sont confiés et écoutent les plaintes qu'ils auraient à formuler. Ces fonctions sont très délicates et elles exigent, de ceux qui en sont chargés, la connaissance parfaite du dialecte indigène et des habitudes des noirs.

CHAPITRE IX

La vie au Katanga.

A côté des avantages matériels résultant de l'établissement dans une colonie, le genre de vie que l'on y mène et le milieu dans lequel on vit doivent être pris en sérieuse considération par ceux qui sont tentés de s'expatrier. Dans le cas des Belges, habitués à vivre dans un pays regardé avant la guerre comme un des plus prospères du monde, où le coût de la vie était le plus bas, cette considération est décisive, et s'ils ne peuvent trouver au dehors beaucoup mieux que ce qu'ils ont chez eux, ils préfèrent rester dans leurs foyers.

C'est pourquoi il est nécessaire de mettre le lecteur au courant des conditions de l'existence au Katanga, et de lui montrer, qu'en dehors de l'élévation des traitements, il y a un réel agrément à vivre à Élisabethville par exemple, dans un site charmant, sous un ciel clément, et dans un milieu plus libre et plus indépendant que ceux auxquels on est attaché en Belgique. N'observe-t-on pas d'ailleurs que tous ceux qui ont été au Katanga sont pressés d'y retourner, même après plusieurs

années d'absence du pays natal, comme c'est le cas depuis le début de la guerre.

Quelle est donc la cause de cette attirance, et comment se fait-il qu'après avoir vécu dans ce coin de l'Afrique, le Belge, si heureux chez lui, trouve un endroit « où il peut être mieux »? C'est ce que nous apprendra ce chapitre.

§ 1^{er}. — *Les carrières, les traitements
et les salaires.*

Au Katanga, l'administration, les professions libérales, le commerce ou l'industrie sont les branches principales qui occupent l'activité des Européens. Voyons les avantages respectifs qui s'y attachent.

Le personnel du Gouvernement, à l'exception de quelques artisans, est exclusivement engagé en Belgique aux conditions du Statut des Fonctionnaires et Agents de la colonie. Aucun traitement initial n'est inférieur à 6,500 francs par an et, de plus, le Gouvernement prend à sa charge les frais de voyage, le logement, le mobilier, les soins médicaux et pharmaceutiques. Les agents des cadres subalternes peuvent atteindre à un traitement de 12,000 à 15,000 francs par an. Les fonctionnaires sont rémunérés suivant un barème allant de 10,000 à 40,000 francs, ce dernier traitement étant

réservé aux Vice-Gouverneurs généraux. En raison de la cherté de la vie, une indemnité annuelle de 2,400 francs vient d'être allouée à tout le personnel colonial indistinctement. Celui qui est employé dans le district du Haut-Luapula jouit, en outre, d'une indemnité de 3 francs par jour, allouée depuis 1912, en raison du coût élevé de la vie dans ce territoire, comparativement aux autres régions de la colonie.

Les fonctionnaires et agents sont nommés pour un terme de dix ans, qu'ils servent par période de trois ans, séparées par un congé de six mois passé en Europe. Les agents mariés peuvent être autorisés à se faire accompagner de leur femme, dont les frais de voyage sont supportés par le Gouvernement.

Après dix années de services effectifs dans la colonie, les agents de l'État bénéficient d'une pension viagère, dont le taux actuel est très modique. On envisage un relèvement sensible du montant des pensions, ce qui entraînera sans doute l'extension du terme à douze ou quinze années.

Les carrières libérales pratiquées au Katanga d'une façon indépendante sont peu nombreuses. Seuls, des avocats et des médecins sont établis à leur compte et le chiffre peu élevé de la population blanche limite forcément leur nombre. A l'heure actuelle, il n'y a que trois avocats établis à Elisabethville, où siègent le Tribunal d'Appel et

un Tribunal de Première Instance ; ils suffisent pour les affaires soumises à ces juridictions.

Les médecins privés se créent difficilement une clientèle, parce que les praticiens au service de l'État et des compagnies sont autorisés à soigner des malades autres que ceux attachés à l'organisme qui les emploie. Cette situation existe dans tous les centres de la colonie, et elle s'explique par le petit nombre de médecins qu'il est possible de placer dans des territoires aussi étendus.

Ceci n'implique nullement que les Européens habitant les localités du Haut-Katanga soient exposés à être privés de soins médicaux en cas de maladie. On trouve des médecins à Sakania, à Élisabethville, à l'Étoile du Congo, à Kambove, à Likasi et à Kakanda, et grâce au chemin de fer, leur déplacement rapide le long de la ligne est possible.

Il n'y a pas encore d'ingénieurs qui soient établis d'une façon indépendante. Tous sont au service exclusif des entreprises qui les emploient. Pays de mines et de grande industrie, le Katanga a besoin du concours d'un nombre considérable de techniciens. Ingénieurs des mines ou des constructions civiles, ingénieurs-électriciens, chimistes ou métallurgistes, tous peuvent arriver à des situations de premier ordre, auxquelles sont attachés des traitements presque illimités.

La grande majorité des Européens qui se trou-

vent au Katanga sont au service de sociétés et de firmes particulières. Le caractère temporaire de certains travaux et la présence sur place d'un nombre croissant de candidats, les ont amenées à engager leur personnel indifféremment en Europe ou en Afrique. S'il est moins stable, le personnel recruté au Katanga même, offre cependant l'avantage d'être acclimaté, de connaître la langue et les usages du pays et de pouvoir rendre d'emblée plus de services.

Les agents employés dans les bureaux ou dans les magasins gagnent en général de 700 à 1,200 fr. par mois, suivant les fonctions et l'ancienneté.

L'ouvrier spécialiste obtient un salaire de base variant entre 30 et 40 francs par jour, suivant les professions et l'ancienneté.

L'ouvrier ordinaire ou le surveillant d'un chantier de travailleurs indigènes reçoit 25 à 30 francs par jour.

Ces taux doivent être considérés comme des moyennes. L'ouvrier habile gagne fréquemment plus, grâce aux heures supplémentaires et aux primes d'activité.

Depuis que le coût de la vie a augmenté au Katanga, par suite de l'élévation du taux du change, la plupart des patrons allouent à leur personnel une indemnité spéciale, proportionnelle à la moyenne de la hausse du change au-dessus du taux fixe de 25 fr. 50 pour la livre sterling.

Ainsi, si la moyenne de la hausse pendant le mois atteint 40 p. c., l'ouvrier gagnant 1,000 francs bénéficiera d'une indemnité de change de 400 fr., ce qui portera son gain mensuel à 1,400 francs.

Si l'on tient compte, en outre, des primes de production et des indemnités spéciales allouées par certaines sociétés, on constate qu'actuellement (décembre 1919) l'employé ou l'ouvrier gagnent en moyenne de 1,300 à 1,500 francs par mois.

Le personnel est engagé en Europe pour un terme de trois ans. L'employeur prend à sa charge les frais de voyage, le logement, les soins médicaux et pharmaceutiques ; certains accordent en outre une indemnité de mobilier. En cas de maladie, l'engagé bénéficie généralement du demi-salaire s'il est payé à la journée et du salaire plein s'il est payé au mois.

Il n'existe pas encore de loi sur la réparation des accidents du travail. Les victimes jouissent des indemnités garanties aux employeurs par les polices d'assurance qu'ils prennent ; en cas de désaccord, les questions de l'espèce sont soumises aux tribunaux.

Il n'a pas fallu la guerre pour que l'on songe au Katanga à utiliser les femmes dans les administrations ou dans les magasins. Elles trouvent à se placer aisément comme sténo-dactylographes, comptables ou secrétaires, à des traitements variant entre 400 et 700 francs par mois. On

utilise également leurs services dans les magasins pour la vente au comptoir ou la tenue de la caisse, à raison de 400 à 600 francs par mois. Comme les hommes, les femmes bénéficient en général de l'indemnité de cherté de vie.

Beaucoup de femmes apportent au ménage une contribution appréciable, par des travaux de couture ou de blanchissage, ou bien en fournissant les repas à des pensionnaires.

En résumé, les traitements et salaires payés au Katanga sont élevés, et bien que le coût de la vie soit supérieur à ce qu'il est actuellement en Belgique, l'homme sobre et rangé parvient à y réunir de grosses économies. N'oublions pas d'ailleurs que le Katanga offre à tout homme intelligent et actif, l'occasion de s'établir à son compte personnel comme entrepreneur, petit industriel ou commerçant et que, dans ce cas, ses possibilités de gain sont presque illimitées. Des centaines d'employés et d'ouvriers sont rentrés en Belgique après quatre ou cinq années de séjour au Katanga, en possession d'un pécule qu'ils auraient mis une vie à amasser, s'ils étaient restés au pays.

§ 2. — *Le coût de la vie.*

En ces temps de vie chère, il ne suffit pas de considérer le traitement ou le salaire pour dire que l'on gagne plus dans tel pays que dans un autre.

Tout est subordonné au coût de l'existence et au confort que l'on peut se procurer pour une dépense déterminée.

Avant la guerre, le coût de la vie au Katanga était environ le triple de ce qu'il était à ce moment en Belgique. Depuis 1914, le prix des denrées a augmenté à Élisabethville comme ailleurs, mais pour certains articles de grande consommation la hausse n'a pas été aussi forte qu'en Europe. Ainsi le prix du pain n'a guère augmenté que de 25 p. c. environ, et celui de la viande de 20 à 25 p. c.

Jusqu'à la fin de 1918, le coût de l'existence est resté dans des limites raisonnables. A partir de ce moment, la hausse du change anglais a déterminé une augmentation atteignant 30 et 40 p. c. sur les prix pratiqués au début de 1918. Comme la plupart des patrons ont adopté un système d'indemnisation basé sur le cours moyen mensuel de la livre sterling, le personnel est intégralement couvert par le paiement de cette allocation. Il n'en est pas de même cependant pour les agents de l'État, auxquels on a octroyé une indemnité fixe et uniforme.

L'élévation du coût de la vie se fait surtout sentir dans les grands centres. Les fermiers l'éprouvent moins, puisqu'ils produisent eux-mêmes une bonne partie de ce dont ils ont besoin, comme le font d'ailleurs les missionnaires. Quant aux com-

merçants et aux agents du Gouvernement résidant à l'intérieur, c'est-à-dire parmi les populations indigènes, ils obtiennent une foule de vivres frais à des prix notablement inférieurs à ceux payés en ville. Certaines régions pauvres et peu habitées font exception à cette règle, et les conditions de vie y sont alors fort onéreuses.

L'alimentation des Européens dans les centres du Haut-Katanga est presque la même qu'en Belgique. Les bouchers débitent de la viande de bœuf, de veau, de porc et de mouton. Dans la plupart des épiceries on trouve du beurre et du fromage frais, des fruits, de la charcuterie fraîche. A Élisabethville on reçoit même du poisson de mer, amené du Cap en wagon frigorifère ; c'est ainsi qu'au centre de l'Afrique on voit apparaître sur la table, la sole frite et le saumon frais ! Les boulangers offrent à leur clientèle une variété de pains et de gâteaux, et les maraîchers installés à proximité des centres s'efforcent d'assurer toute l'année un approvisionnement varié de légumes d'Europe et de pommes de terre. L'habitant des localités européennes trouve donc au Katanga une alimentation aussi variée et aussi agréable qu'en Europe, et il ne connaît pas le régime de la conserve qui a ruiné la santé de tant de coloniaux.

Le logement n'entre généralement pas en ligne de compte dans les dépenses, car il est d'usage de

mettre à la disposition de chaque agent une ou deux chambres (fig. 72), et même une maison entière, suivant sa situation et les disponibilités. Les ménages occupent presque toujours une petite maison comportant trois chambres avec annexe (fig. 70 et 71). Certaines de ces maisons sont arrangées avec beaucoup de goût et les jardins qui les entourent, y rendent le séjour agréable.

La location d'une maison constitue une assez lourde dépense pour celui qui est tenu de pourvoir à son logement. Comme en Europe, on connaît au Katanga une crise des logements, et la demande dépassant l'offre, les loyers ont augmenté considérablement. Un logement meublé pour célibataire coûte de 150 à 175 francs par mois. Une petite maison non garnie, comportant trois places avec annexes, se loue de 250 à 300 francs par mois.

L'élévation des loyers pousse naturellement le colon à acheter un terrain payable en cinq annuités, et à construire lui-même s'il est artisan, ou bien à faire ériger par un entrepreneur, un cottage dans lequel lui et sa famille seront confortablement installés (fig. 69). Certains, désireux de bénéficier de la hausse de la propriété foncière, réalisent leur bien après quelques années.

Le problème de la domesticité est moins épineux en Afrique qu'en Europe ; tous ceux qui en reviennent regrettent d'ailleurs d'être privés des services de leurs boys congolais, plus dévoués et

plus fidèles que les domestiques d'Europe. Parfois le noir est voleur ; il dérobe de la nourriture ou des boissons ; le maître connaissant ce travers, naturel chez le nègre, peut facilement s'en prémunir, et s'il a quelque ascendant, il fera de son personnel des serviteurs d'élite.

Il est d'usage d'avoir à son service un boy cuisinier et un boy de maison, ce dernier faisant en outre le lessivage et le repassage. Beaucoup d'Européens ne prennent pas leurs repas chez eux ; dans ce cas, les services d'un seul domestique leur suffisent. Dans les ménages d'artisans, où la femme s'occupe elle-même des travaux culinaires, on n'emploie généralement qu'un boy chargé des grosses besognes. Le salaire et la nourriture coûtent de 45 à 75 francs par mois, suivant les connaissances des domestiques et leur ancienneté en service.

Voyons maintenant ce qu'il faut dépenser dans un centre comme Élisabethville, et essayons de déterminer le budget mensuel d'un célibataire ; nous verrons ensuite ce que coûte l'existence d'un ménage.

Une estimation qui satisfasse tout le monde ne peut être donnée, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte au cours des débats de la Commission du Coût de la Vie, instituée en mai 1919, par le Vice-Gouverneur général du Katanga. Pour les uns, les dépenses sont trop comprimées, tandis

que, dans l'opinion d'autres, la rubrique des « distractions », par exemple, dépasse ce qui peut être raisonnablement consacré aux plaisirs en ces temps de vie chère. Il est d'ailleurs malaisé, même dans les pays d'Europe, d'arriver à une estimation exacte du coût de la vie ; aucune règle fixe ne peut être adoptée, car le genre de vie diffère d'un individu à l'autre, par ses goûts et ses besoins propres. Nous admettons donc, *a priori*, que les renseignements qui vont suivre sont discutables.

Les hôtels d'Élisabethville et les mess ou phalanstères que l'Union Minière a instaurés dans ses divers sièges d'exploitation, fournissent des éléments certains sur lesquels on peut tabler. Nous avons noté que, jusqu'en 1917, on pouvait obtenir la pension complète (3 repas sans boisson) dans les hôtels d'Élisabethville pour 250 francs par mois ; au mois de juin 1919, le prix avait été porté à 350 francs. Le mess des ouvriers de la Fonderie (fig. 73) donnait la pension pour 200 francs jusqu'en 1918 ; au mois de juin 1919 on payait environ 250 francs. Quant au mess des employés, qui coûte un peu plus cher, on demandait en juin 1919, 275 francs pour la participation aux trois repas. Tous comptes faits, nous évaluons le budget mensuel d'un célibataire, en y comprenant une allocation généreuse pour les récréations diverses et les boissons, à 450 francs en 1914, et à 600 francs en juin 1919 (sans logement).

Nous ne possédons pas de renseignements suffisamment précis que pour estimer le coût de la vie au mois de décembre 1919, mais il ne dépasse vraisemblablement pas 600 à 650 francs par mois. Peut être objectera-t-on que des célibataires vivaient en juin 1919 avec 400 à 500 francs par mois. C'est exact, et nous en connaissons plusieurs qui, sans dépenser plus, menaient une existence agréable. Mais il faut admettre qu'on ne vient pas aux colonies pour se priver de satisfactions raisonnables, et que dès lors, plus la vie au Katanga comportera de bien-être et de confort, plus volontiers les Belges s'y fixeront. On constate d'ailleurs en Afrique que le genre de vie, le « standard of living », comme l'appellent les Anglais, est, toutes proportions gardées, plus élevé qu'en Europe. L'ouvrier et l'employé y mènent une existence qui se différencie fort peu de celle de leur patron, et c'est souvent ce dernier qui fait preuve de plus d'esprit d'économie.

Le coût de la vie pour un ménage sans enfants n'est pas beaucoup plus élevé que celui d'un célibataire. La présence d'une femme assure une meilleure tenue de la maison et empêche les gaspillages ; elle tend également à restreindre les dépenses faites hors de la maison. Si la femme est habile et industrielle, elle fera ses toilettes elle-même et évitera ainsi de grever le budget des notes de magasins de nouveautés, toujours plus élevées

en Afrique qu'en Europe. On peut estimer à 550 ou 575 francs par mois, la somme qui était nécessaire en 1914 à l'entretien d'un ménage de deux personnes ; en juin 1919, cette dépense atteignait bien 700 à 750 francs (sans logement). Les frais d'entretien d'un enfant jusqu'à l'âge de 9 ou 10 ans ne dépassent pas 100 à 120 francs par mois. Les internats des écoles acceptent les pensionnaires à raison de 110 francs par mois (juin 1919).

Les ouvriers et les bourgeois, que la cherté de la vie atteint si durement en Belgique, constateront qu'eu égard à sa situation au centre de l'Afrique, le Katanga est relativement plus favorisé en ce moment que la Mère-Patrie. On n'y a manqué de rien pendant la guerre, et maintenant que tout renchérit, la hausse des prix n'y est pas aussi forte.

§ 3. — *L'aspect des grands centres du Katanga.*

SAKANIA.

Après avoir franchi la ligne de faite qui sépare le bassin du Zambèze de celui du Congo, la voie ferrée atteint Sakania, première localité située en territoire belge. Ce n'est pas sans émotion que le voyageur venant du pays, foule pour la première fois le sol de la « Belgique africaine », après vingt-cinq jours passés en bateau et en chemin de fer. Il entend nos langues nationales, il retrouve

les manières et les expressions du terroir ; bref, il se sent chez lui.

Sakania est une gare d'échange entre les Beira, Mashonaland and Rhodesia Railways et le Chemin de fer du Katanga. Le trafic comporte une moyenne de quatre à six trains qui arrivent ou partent journellement dans les deux directions.

Le personnel des chemins de fer forme le noyau principal de la population européenne, constituée pour le surplus par des commerçants et hôteliers et par des fonctionnaires de l'État.

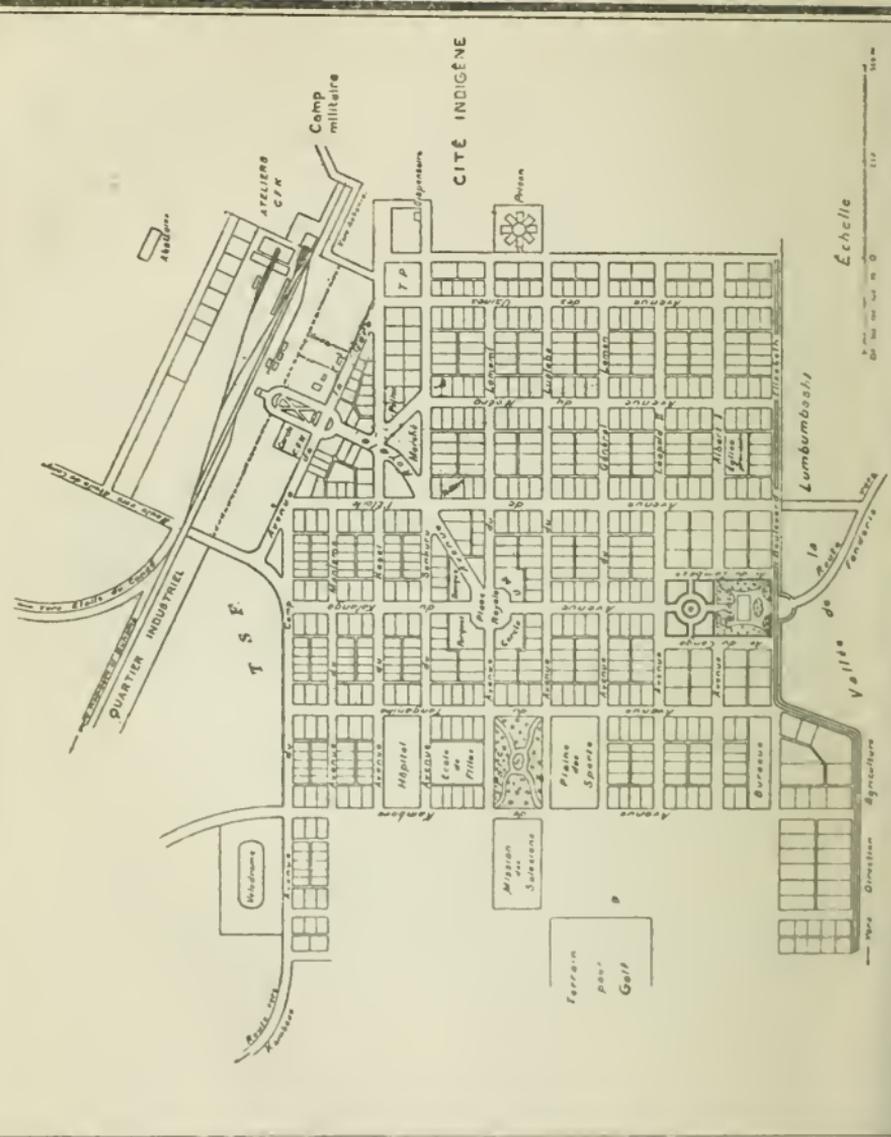
Appelé « Luembe » par les indigènes, Sakania est le chef-lieu d'un territoire assez densément peuplé. Les commerçants vont chercher à plusieurs journées de marche le maïs, le sorgho et le poisson fumé produits par les indigènes de la région, qu'ils revendent ensuite à Élisabethville. Un bureau postal et douanier existe à Sakania.

De petits centres se sont créés le long de la voie ferrée vers Élisabethville, à proximité des gares du Chemin de fer du Katanga, tels Mokambo, Kasumbalesa et Tshinsenda, qui groupent quelques entrepreneurs de coupes de bois et des tenanciers de magasins d'articles pour noirs.

ÉLISABETHVILLE.

C'est le général Wangermée, premier Gouverneur du Katanga, qui choisit, au début de 1910,

PLAN D'ÉLISABETHVILLE.



Échelle

0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000

— Nbr. Direction Agriculture

le site d'Élisabethville, ainsi nommé en l'honneur de notre gracieuse Souveraine. Il s'arrêta à un plateau légèrement ondulé, situé à proximité d'une petite rivière appelée « Lubumbashi », vocable sous lequel les indigènes désignent actuellement la ville, et au pied duquel allait être érigée la fonderie de cuivre de l'Union Minière.

En quelques mois, des milliers d'arbres furent abattus et des centaines de termitières rasées ou découpées pour faire place aux larges avenues perpendiculaires qui divisent la ville en carrés et en rectangles et lui donnent la forme des cités américaines.

Depuis 1911, grâce aux crédits alloués par la Métropole, les différents Gouverneurs du Katanga se sont appliqués à faire d'Élisabethville une capitale digne de la riche province minière. Mieux que des pages de description, les reproductions photographiques qui ornent ce volume permettent au lecteur de se faire une idée de la ville, et de l'allure européenne qu'a prise la « cité des arbres », comme Élisabethville a été maintes fois appelée (fig. 62 à 96).

Les principales avenues ont été empierrées et bordées de plantations ornementales. De jolies constructions en briques remplacent les bâtiments en tôle du début, et se détachent au milieu de riants jardins où les fleurs d'Europe se mêlent aux plantes des tropiques (fig. 66 à 68). L'aspect

général de la ville gagnerait si ces plantations pouvaient être maintenues en saison sèche, mais cela ne sera possible que lorsque la distribution d'eau aura été généralisée. On s'étonne, à ce propos, de constater que parmi tant de manifestations d'un esprit de progrès, les habitants d'Élisabethville soient encore obligés d'user de l'eau impure de la Lubumbashi, amenée par les serviteurs qui vont la chercher aux réservoirs placés aux principaux carrefours (fig. 77).

Un parc public avec un kiosque et des jeux pour enfants a été créé au centre de la ville (fig. 91 et 92). C'est là qu'ont lieu les corso fleuris et les fêtes enfantines. Ces dernières réunissent toute la jeunesse autour d'un goûter monstre, généralement clôturé par une distribution de jouets.

La population blanche d'Élisabethville révèle dans ces circonstances l'esprit de générosité et de confraternité qui l'anime. Les fêtes de ce genre sont toujours défrayées par des souscriptions publiques, auxquelles viennent s'ajouter des dons de gâteaux, de bonbons et de jouets. Sans distinction de classe ou de nationalité, les dames de la ville rivalisent d'entrain pour assurer le succès de réunions de l'espèce, qui favorisent la bonne entente entre les divers éléments de la population.

Non loin du parc ont été aménagés plusieurs courts de tennis, un vaste terrain pour le jeu de golf (fig. 85), un autre pour le football et la petite

balle (fig. 86), un tir à l'arc ; enfin, depuis deux ans, un vélodrome est venu compléter les installations sportives d'Élisabethville (fig. 87 et 83). Le spectacle, à l'issue des concours ou des matches, qui réunissent parfois de 500 à 600 spectateurs blancs, est des plus animés. C'est un enchevêtrement d'automobiles, de voitures d'enfants, de motocyclettes et de vélos, au milieu duquel les piétons ont peine à se frayer un passage. Lorsque le retour en ville a lieu en musique, la foule des spectateurs indigènes, grossie sans cesse par les curieux, vient s'y ajouter, et fait un cortège enthousiaste aux exécutants de la Fanfare des Colons ou aux musiciens de l'École professionnelle. N'étaient les frimousses noires qui donnent au spectacle une couleur exotique, on se croirait dans une petite ville de Belgique, un dimanche de kermesse.

Les abords de la poste et de l'Avenue de l'Étoile présentent une réelle animation le soir de 5 à 7 heures. Tout le monde a quitté le travail, c'est l'heure du « sport », de la promenade ou des visites, car ici aussi les dames ont leur jour de réception.

Plus tard, des groupes se forment aux terrasses du café voisin, on y discute les nouvelles, on y traite parfois des affaires, avant d'aller dîner chez soi ou dans un des restaurants de la ville. L'éclairage électrique dans les principales avenues et dans les habitations, jette une note de vie au moment où le calme de la nuit enveloppe la cité.

Non loin de ce carrefour se dresse le théâtre Parthénon, une jolie construction blanche en style grec, dont la façade est illuminée chaque soir comme celle des plus beaux cinémas bruxellois. Cinq cents personnes peuvent s'y asseoir à l'aise et se délasser à la vue des drames et des comédies des meilleurs producteurs cinématographiques. De temps à autre, le Cercle Artistique, composé d'amateurs, donne au Théâtre Parthénon une comédie ou une opérette, ou bien y organise un concert symphonique auxquels on se presse en foule.

Les fêtes de ce genre se terminent par un bal, divertissement dont la population blanche du Katanga est aussi friande que la clientèle des thés dansants de nos grandes villes.

Le Parthénon a été en ces dernières années, le théâtre de nombreuses fêtes de charité organisées au profit des victimes de la guerre, et il convient de signaler ici le bel élan de générosité qui a animé les résidents de toutes nationalités, dès qu'ont été connus les malheurs affligeant nos vaillants compatriotes. On peut estimer la contribution de la population blanche du Katanga, aux œuvres de guerre, à près de 700,000 francs, recueillis par des prélèvements mensuels sur les salaires ou traitements, par des souscriptions privées ou au cours de fêtes de charité.

A la Place Royale, située au centre de la ville,

sont réunis les grands bâtiments publics. La Banque du Congo Belge y dresse la silhouette imposante de ses bureaux (fig. 64). En face, c'est le Cercle Albert-Élisabeth, placé sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Albert, lieu de réunion de l'élite de la société d'Élisabethville ; on y trouve des salons de lecture et de jeu, un restaurant, un bar et des courts de tennis bien entretenus (fig. 63). A droite de la Place Royale, trône le vaste bâtiment abritant les services du Parquet, ainsi que les greffes des tribunaux (fig. 65). Bientôt se dressera de l'autre côté de la place, un immeuble imposant destiné aux bureaux de la direction générale de l'Union Minière du Haut-Katanga.

Élisabethville ne connaît pas encore les « gratte-ciel », et sans doute en sera-t-elle toujours préservée. Les constructions à étage sont peu nombreuses ; on leur préfère, avec raison, les maisons de plain-pied, plus pratiques. L'étendue de la ville et le prix relativement bas des terrains amènent les propriétaires à construire leurs immeubles en longueur et en largeur plutôt qu'en hauteur.

Le Boulevard Élisabeth, limitant la ville au S.-O., est une large terrasse d'où l'on découvre une vue magnifique sur la vallée de la Lubumbashi et sur les montagnes distantes qui marquent la frontière rhodésienne.

C'est au boulevard, au milieu d'un parc toujours fleuri, que se trouve le Palais du Vice-Gouverneur

général (fig. 62). La construction est simple et de bon goût, mais trop petite pour une aussi grande ville, où le représentant du Roi doit pouvoir convier aux fêtes et aux réceptions qu'il organise, un nombre considérable de personnes.

En face du palais s'amorce la route reliant Élisabethville à la fonderie de la Lubumbashi, distante de 3 kilomètres environ du centre de la ville ; il s'y est créé une sorte de faubourg, habité par le personnel de l'Union Minière. Actuellement on n'y érige plus de constructions nouvelles, et les agents avec leur famille s'installent graduellement en ville. Un terrain de football, des courts de tennis, des salles de récréation et un cinéma ont été aménagés pour le personnel de la Société.

Un vaste hôpital pour Européens, répondant à toutes les exigences de l'hygiène, avec en annexe une maternité, est en voie de construction dans l'Avenue du Tanganika. Il comportera une cinquantaine de lits. L'hôpital provisoire, situé non loin de là, est desservi par les Sœurs de la Charité, sous la direction du Service Médical du Gouvernement. L'Union Minière possède, à la Fonderie, un hôpital pour Européens et pour indigènes, réservé à son personnel.

Au centre de la ville, dans un local malheureusement trop étroit, a été installée une bibliothèque publique contenant environ 2,000 volumes. On y trouve les principaux journaux et périodiques

belges et étrangers, ainsi qu'un choix d'ouvrages de littérature, de sciences et de technologie. Le nombre élevé de volumes empruntés atteste du goût qui existe parmi la population pour les distractions d'ordre intellectuel. L'unique librairie d'Élisabethville fournit avec peine sa clientèle, toujours à l'affût de journaux étrangers et de publications nouvelles. La fréquence des relations postales avec l'Europe (le courrier est hebdomadaire) permet d'ailleurs de suivre sans un trop grand retard la presse européenne. Celle-ci supplée à la presse locale, représentée par deux journaux hebdomadaires, l'*Echo du Katanga* et l'*Etoile du Congo*.

Grâce aux routes qui ont été aménagées (fig. 58) — dont l'entretien devrait toutefois être mieux soigné, — les environs d'Élisabethville offrent plusieurs lieux d'excursion. Les fermes de Tshinsangwe, de Luiswichi, de Snelleghem, de la Kafubo, de la Munama et de Kaponda, toutes situées dans un rayon de 20 à 30 kilomètres d'Élisabethville, sont accessibles en automobile. Les sources de la Kimilolo et les bords de la Lubumbashi, plus rapprochés de la ville, se prêtent à merveille aux piques-niques, et chaque dimanche ces lieux sont le rendez-vous de bandes joyeuses. Jadis, le Touring Club du Katanga y organisait des excursions auxquelles participaient parfois une centaine de personnes (fig. 87).

Récemment, un hôtelier entreprenant a installé non loin de la ville, sur la rivière Kafubo, une auberge appelée « Sans-Souci », qui est devenue le rendez-vous des promeneurs dominicaux. Si l'on n'y trouve pas le traditionnel « café-cramique » ou la savoureuse « tartine au fromage blanc », on y sert par contre du thé et des gâteaux, et les gens fatigués par leur travail en ville vont y passer de reposants « week-ends ».

Nous avons visité un nombre considérable de localités, tant au Congo belge que dans les colonies voisines ; nous n'en avons vu aucune qui présente un caractère aussi riant qu'Élisabethville et offre, après dix années d'existence, un confort aussi grand. Certes, la capitale du Katanga n'a pas le beau fleuve qui déroule son ruban argenté au pied de Boma ; elle ne possède pas le majestueux Stanley-Pool où convergent les eaux de l'immense bassin du Congo, mais elle a sa forêt aux tons chatoyants, ses jolies villas entourées de vertes frondaisons, ses larges avenues et, par-dessus tout, cette atmosphère de vie active et heureuse, produit d'un climat doux et régulier.

Les visiteurs venant d'Afrique du Sud, où les villes sont en général dénudées et exposées à tous les vents, ne cachent pas leur admiration pour Élisabethville et c'est là un hommage spontané à l'effort colonisateur déployé depuis 1910 par la Belgique au Katanga.

L'ÉTOILE DU CONGO

Une large route pour automobiles relie Élisabethville à l'Étoile du Congo, un petit centre minier et administratif distant de la capitale de 12 kilomètres. C'est à l'Étoile du Congo qu'a été extrait le premier minerai de cuivre traité à la Fonderie de la Lubumbashi (fig. 6 et 7). Le gisement est reconnaissable de loin, par l'absence de végétation arborescente qui caractérise toutes les mines de cuivre au Katanga.

Avant la création d'Élisabethville, l'Étoile groupait les quelques fonctionnaires, ingénieurs et commerçants installés dans la région. Non loin de là — à la Kafubu — le Général Wangermée, alors Représentant du Comité Spécial du Katanga, avait créé un poste et s'y était installé provisoirement.

L'Étoile du Congo compte actuellement près de 80 habitants européens. Une ligne de chemin de fer de 12 kilomètres de longueur la relie à Élisabethville. La route pour automobiles, qui traverse l'agglomération, est prolongée jusqu'à Kasenga, point terminus de la navigation sur le Luapula, situé à environ 225 kilomètres d'Élisabethville. De même que l'Étoile, Tshinsangwe, distant de 21 kilomètres, est un lieu d'excursion pour les cyclistes et les automobilistes.

KAMBOVE

Commencée à la fin de 1911, la voie ferrée de 160 kilomètres, destinée à relier Élisabethville à Kambove, ne fut achevée qu'en 1913. Elle comporte deux ouvrages d'art importants ; le pont de la Sofumwango, d'une longueur de 105 mètres, posé sur des pylônes de 20 mètres de hauteur (fig. 54) ; plus loin, à 119 kilomètres d'Élisabethville, la voie traverse, sur un pont de 51 mètres de longueur, la Lufira, rivière importante qui draine une vallée fertile, jadis très peuplée.

Après avoir passé Kamatanda, où s'amorce un embranchement de 12 kilomètres vers Likasi, le chemin de fer escalade une forte rampe pour atteindre Kambove, dont l'altitude est de 1,383 mètres. Le pays est fortement vallonné (fig. 2) et la ville a été placée sur une série d'éperons réunis entre eux.

Le gisement de cuivre de Kambove est parmi les plus importants de ceux appartenant à l'Union Minière. C'est non loin de celui-ci, que Georges Grey, Directeur de la Tanganyika Concessions Ltd, établit son quartier général vers 1902, lorsque cette société fut chargée de la prospection minière du Katanga, à la suite de l'accord intervenu entre son fondateur M. Robert Williams et le Comité spécial en 1900. Kambove devint un centre de ravitaillement et c'est vers 1904 que

fut créé, près de la source de la Msesa, le magnifique verger où les habitants de Kambove vont actuellement faire provision d'oranges, de citrons et de mûres. Les prospecteurs de la Tanganyika Concessions Ltd ont laissé en maints endroits du Haut-Katanga des vestiges de leurs installations, qui révèlent leur souci d'introduire des cultures nouvelles dans le pays et de s'assurer ainsi des vivres frais en abondance.

Plus de 150 Européens et 2,000 travailleurs noirs sont actuellement employés à l'exploitation de la mine qui fut commencée en 1913. C'est d'alors que date la prospérité de la ville, distante de 3 kilomètres de la mine, à laquelle elle est reliée par une large avenue aboutissant à la gare. Les hôtels, les magasins et les bureaux publics sont tous situés dans cette artère.

Le marché indigène, tenu chaque dimanche, attire des centaines de noirs des villages environnants, auxquels se mêle la population de la mine. Une grande animation règne alors dans toutes les boutiques de Kambove et en quelques heures, l'argent dépensé au marché est échangé contre des étoffes, des vêtements ou des casseroles, que les villageois satisfaits ramènent chez eux.

La population européenne, tant à la mine qu'à la ville, est actuellement de 250 personnes environ. Les services gouvernementaux sont assurés par

un administrateur territorial avec ses adjoints, ainsi que par un agent du bureau postal et télégraphique.

La vie à Kambove offre moins d'animation qu'à Elisabethville. Le passage des trains courriers vers le nord ou le sud attire toujours du monde à la gare, mais, en dehors de ces quelques heures, Kambove est une agglomération calme et sans grande ambition. Ses résidents prennent leurs distractions à Likasi, ou bien se livrent à la chasse, assez fructueuse dans les environs immédiats.

Quelques fermes existent à proximité de Kambove, notamment à la Mulungwizi, à la Moera et à la Msesa.

LIKASI

Au cours d'un voyage vers la Lufira en 1915, nous passâmes près des mines de Likasi et Chituru, où deux Européens, assistés d'une centaine de noirs, creusaient des galeries de prospection en vue de reconnaître l'importance du gisement. En 1919, au même endroit, une vaste usine de concentration du minerai était en voie de construction, une ville venait de se créer, et sa population, avec celle de la mine, atteignait déjà le chiffre de 300 habitants blancs. On assiste ainsi, à Likasi, à un spectacle semblable à celui qu'Élisabethville offrait en 1910 : comme un champignon

une ville y sort de terre, sa vie s'organise, ses quartiers se peuplent, ses avenues s'animent et déjà elle ambitionne de rivaliser un jour avec Elisabethville, son aînée !

L'Union Minière érige actuellement à Likasi, non loin de la rivière Panda, une usine pour la concentration mécanique du minerai, capable de traiter 4,000 tonnes par jour. Plus tard, on établira à proximité une usine pour le traitement électro-chimique du minerai, et à ce moment on y emploiera sans doute 400 à 500 Européens et environ 3,000 noirs. On peut juger par là de l'extension qu'est appelée à prendre la ville de Likasi, distante de 2 kilomètres environ de la mine et des installations industrielles.

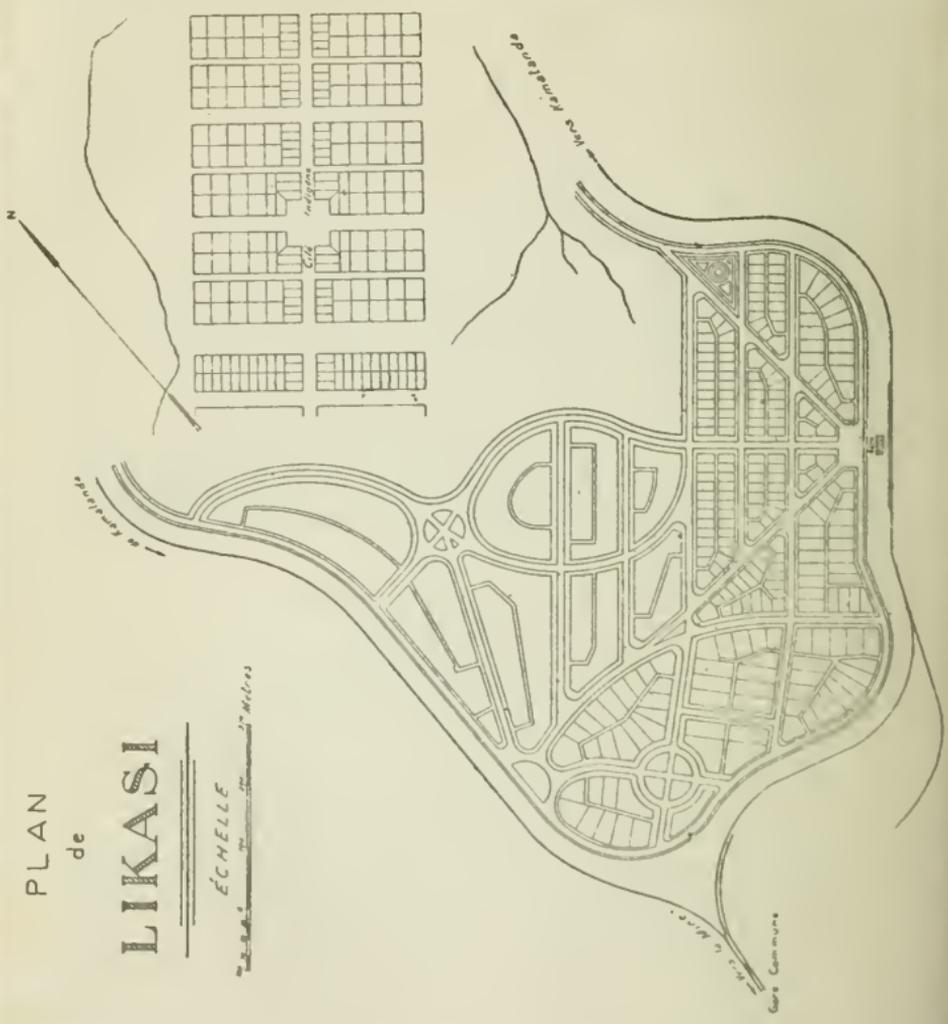
Le plan primitif de la ville, dressé à la fin de 1916, a dû être considérablement agrandi, et si à l'heure actuelle la population blanche ne dépasse pas 300 individus, c'est que l'installation des particuliers est retardée par l'impossibilité d'utiliser la voie ferrée Kamatanda-Likasi pour les transports publics. Dès que ceux-ci seront organisés, la ville prendra un grand essor. Lors d'une mise aux enchères de terrains urbains en septembre 1918, les prix ont varié entre 6 et 20 francs le mètre carré, ce qui, pour une localité en voie de formation, est une preuve de la confiance du public dans son avenir.

L'Union Minière a déjà réalisé des travaux

PLAN
de

LIKASI

ÉCHELLE



considérables du côté de la rivière Panda. Elle y a construit deux hôpitaux modèles pour blancs et pour noirs, un vaste camp en briques pour le logement des travailleurs, un grand nombre de maisons pour son personnel (fig. 72); enfin, elle a complété les terrassements en vue de l'édification d'une gare de manœuvre qui ne comportera pas moins de trente voies, soit presque autant qu'à la gare de formation de Schaerbeek!

Au nord-ouest de Likasi, à un endroit appelé Kakontwe, existe un important gisement de calcaire que l'Union Minière exploite en vue de fournir le fondant nécessaire à l'Usine de la Lubumbashi. Un chemin de fer de 7 kilomètres relie Kakontwe à Likasi.

Au cours des travaux de prospection à Kakontwe, une vaste grotte souterraine garnie d'un lac a été découverte par un des ingénieurs. Elle n'a pas encore pu être explorée entièrement, en l'absence d'une embarcation appropriée; nul doute qu'elle n'offre un intérêt suffisant pour devenir une des curiosités de la région.

Celle-ci est d'ailleurs des plus pittoresques. Le terrain très boisé et très mouvementé entre Kambove, Likasi et Chituru, devient plat au delà de la Panda, où commence la large vallée de la Lufira, que domine la colline de Chituru. On découvre de cet endroit un des plus beaux panoramas du Haut-Katanga.

Une route pour automobiles de 145 kilomètres relie Likasi à Elisabethville ; elle a été prolongée jusqu'à Kambove (situé à 26 kilomètres de Likasi) et de là à Kakanda et Fungurume.

TSHILONGO

Après avoir passé la Mulungwizi, Nguba et Fungurume, sièges de diverses exploitations minières et agricoles, le chemin de fer atteint Tshilongo, à 111 kilomètres de Kambove (altitude 1,605 mètres).

Pendant deux ans, Tshilongo resta le terminus de la voie ferrée vers Bukama, dont la construction fut interrompue à cause de la guerre. Cet arrêt lui valut une prospérité passagère qui cessa à la fin de 1918, lors de l'évacuation du vaste dépôt de la Société Coloniale de Construction, à laquelle avait été confiée l'entreprise de la voie ferrée.

Plusieurs routes aboutissent à Tshilongo. L'une d'elles relie cette localité à Busanga, point situé au confluent de la Lufupa et du Lualaba. L'Union Minière y possède d'importants gisements d'étain, dont elle a confié l'exploitation à la Société Coloniale de Construction. Les transports sont effectués par chariots traînés par des bœufs, et la route n'étant praticable qu'en saison sèche, l'exploitation est forcément limitée.

Nous avons déjà dit que Tshilongo est le point de concentration des caravanes amenant la cire d'abeilles et le caoutchouc de la Lulua et de la frontière portugaise.

Non loin de Tshilongo doit s'amorcer l'embranchement du chemin de fer destiné à rejoindre celui venant de Lobito. Une première section de 85 kilomètres de Tshilongo à Ruwe va être construite incessamment. Elle traversera une région particulièrement favorable à l'agriculture et à l'élevage, où sont déjà installés deux fermiers belges et quelques familles Boers venues de l'Angola.

KANSENIA

Le plateau de la Manika est traversé dans sa largeur par la voie ferrée allant vers Bukama. Le climat salubre qui y règne, l'absence de mouches tsé-tsé et la proximité de vallées fertiles, en fait un centre agricole d'avenir.

A l'heure actuelle, Kansenia dessert toute cette région où existent déjà quelques exploitations agricoles importantes. L'Ordre de Saint-Benoit a fondé une abbaye bénédictine à environ 10 kilomètres de la gare, dans un site merveilleux, au milieu de la riche vallée de la Pande. A 20 kilomètres de là, les frères Goethals possèdent, à Kapiri, une ferme prospère, à laquelle ils viennent d'adjoindre une autre, à la rivière Kando,

où 500 hectares sont déjà en culture. Sur le plateau, c'est le fermier Smith, un Sud-Africain, qui a entrepris l'élevage du gros bétail. Au sud de la voie ferrée, se trouve la station d'élevage de l'État à Katentania, où 1,500 têtes de bétail sont réparties en divers troupeaux. Plus au sud encore, les frères Mertens ont créé sur le Lualaba une exploitation importante, qui est assurée d'un bel avenir, grâce à la construction prochaine de la voie ferrée vers Lobito.

La présence de ces fermiers dans les environs donne à la gare de Kansenia une certaine animation, surtout pendant les mois de juin et de juillet, lorsque les chariots à bœufs amènent au chemin de fer, des centaines de sacs de maïs, de haricots et de pommes de terre destinés à Kambove et Elisabethville.

BUKAMA

Après la traversée du plateau de la Manika, la voie ferrée passe le Lubudi, dont les chutes, situées à quelques kilomètres du chemin de fer, méritent d'être vues. Une cinquantaine de kilomètres plus loin coule dans une gorge profonde, la torrentueuse Kalule que le chemin de fer franchit actuellement sur un pont provisoire en bois (fig. 3). Ce coin est le plus pittoresque de la ligne Sakania-Bukama, et il ne serait guère surprenant

de voir se créer un jour à la Kalule un petit hôtel pouvant recevoir les excursionnistes.

Le passage de la Kalule marque à peu près la limite du Haut-Katanga ; on s'en aperçoit bien vite à la température qui augmente, plus on avance vers le nord. Sankishia, à 30 kilomètres au sud de Bukama, a été longtemps le dépôt du service de la construction de la section nord du chemin de fer ; il n'y subsiste actuellement que la gare et l'atelier.

Bientôt on atteint Bukama, situé sur le Lualaba, au bord de la plaine basse inondée en saison des pluies. La gare, installée au fleuve, est distante de 800 mètres de l'agglomération européenne, créée sur un mamelon rocheux dominant la région environnante. Le voisinage des marais et du lac Kazibaziba fait de Bukama un lieu peu salubre. Le prolongement du chemin de fer vers Kiabo à 100 kilomètres au nord permettra de faire choix d'une localité plus agréable comme terminus de la ligne.

Une vingtaine d'Européens — fonctionnaires, agents de sociétés et commerçants — résident à Bukama. Il s'y trouve toujours un certain nombre de passagers en route vers le nord ou vers le sud, car Bukama est actuellement le nœud des communications vers les districts de la Lulua, du Lomami et du Tanganika-Moero.

§ 4. — *L'enseignement public.*

L'école est un des premiers besoins d'une colonie de peuplement. Si elle ne possède pas un établissement d'instruction pour enfants européens de tous âges, la plupart des parents renonceront à se faire accompagner de leur famille et l'absence de celle-ci rendra leur installation précaire et privera la colonie d'éléments qui lui seront nécessaires pour son développement ultérieur. Le Gouvernement a fait au Katanga de louables efforts dans cette voie, et tout en tenant compte du chiffre actuel de la population, on doit admettre que l'enseignement est organisé d'une manière satisfaisante. Il est entièrement gratuit, seul le coût des fournitures classiques est à charge des parents.

L'enseignement est confié à deux ordres religieux : les Sœurs de la Charité, qui dirigent l'École des Filles d'Élisabethville, et les RR. PP. Salésiens, qui ont charge de l'École des Garçons.

Au cours de l'année scolaire 1919, l'École des Filles était fréquentée par une soixantaine d'élèves : bambins de 3 à 5 ans peuplant le jardin d'enfants, gamines de 6 à 12 ans suivant l'école primaire ; enfin, jeunes filles de 13 à 17 ans, complétant leurs études moyennes. Le cours supérieur comprend des leçons de commerce, de sténo-

dactylographie, d'économie domestique, auxquelles on adjoint même la musique, le chant et la peinture.

Un pensionnat a été annexé à l'École, en vue de permettre aux parents habitant hors d'Elisabethville de confier leurs enfants à des mains sûres. L'internat est très riant, admirablement bien tenu, et les enfants y sont parfaitement heureux (fig. 94).

La Noël et la distribution des prix sont l'occasion de charmantes petites fêtes, au cours desquelles les élèves se font entendre dans des chants, des récitations, des jeux ou des piécettes. En observant la mine saine et éveillée de toute la jeunesse qui s'y trouve réunie, comme un témoignage vivant d'une colonie de peuplement, on entrevoit ce que sera le Katanga d'ici quelques années, lorsque les centres industriels nouveaux y auront attiré de nombreuses familles et que les enfants qui y ont été élevés, deviendront à leur tour des artisans de son développement.

L'enseignement donné aux garçons est tout aussi complet que celui donné aux filles ; les RR. PP. Salésiens suivent d'ailleurs le programme adopté en Belgique. Le nombre restreint d'élèves (au total 30) dans les divers cours permet de donner à l'enseignement le caractère de leçons particulières, dont profitent largement ceux qui les

suivent (fig. 93). Le programme des études pourrait être mieux adapté au caractère spécial de l'enseignement. Tous ces jeunes coloniaux ambitionnent de suivre une carrière en Afrique, et il faut les y préparer en donnant une large part à la pratique, de façon à ce qu'après leurs études, ils soient aptes à travailler de leurs mains aussi bien que de leur cerveau.

L'École des Garçons possède un pensionnat de construction récente et répondant à toutes les exigences de l'hygiène ; le coût de la pension est d'environ 100 francs par mois.

En dehors de l'enseignement qu'ils donnent aux enfants blancs, les Salésiens dirigent une école professionnelle pour les indigènes, où 150 noirs sont initiés à divers métiers. Des résultats remarquables ont été obtenus, en quelques années, dans cette école, grâce aux efforts persévérants du R. P. Sak, Supérieur de la Mission.

Au point de vue religieux, Élisabethville est situé dans la Préfecture Apostolique du Haut-Katanga, dont le titulaire est en même temps Supérieur de l'Ordre bénédictin de Saint-Benoît. Le service est assuré dans l'Église paroissiale par les Pères Bénédictins et, à la chapelle Salésienne, par les religieux de cet ordre. En dehors d'Élisabethville, des missions catholiques existent à Kambove, à Kansenia, à Kanzenze et dans de nombreux centres du Bas-Katanga.

Diverses missions protestantes anglaises et américaines sont établies dans le Katanga ; elles s'occupent exclusivement de l'évangélisation des noirs.

Une synagogue a été fondée en 1912 à Élisabethville, où le Communauté israélite est déjà très nombreuse.

CHAPITRE X

Le type du colon.

L'avenir de la colonisation belge.

L'essor d'une colonie de peuplement ne dépend pas seulement des ressources et des possibilités qu'elle offre, mais aussi des aptitudes et des qualités des colons qui la peuplent.

Nous allons voir quelle est, à ce point de vue, la situation au Katanga, afin d'en déduire des conclusions utiles pour l'avenir de la colonisation.

Sur les 2,470 Européens que la province comptait au 1^{er} janvier 1918, nous savons déjà que les Belges étaient au nombre de 1,071, le restant de la population blanche étant constitué de sujets britanniques, de Grecs, d'Italiens, de Portugais, de Russes, etc.

La présence d'une aussi forte proportion d'étrangers est due surtout au voisinage de l'Afrique australe britannique, d'où nous sont venus, avec l'achèvement du chemin de fer, une foule de commerçants, de prospecteurs et d'aventuriers ayant passé par tous les « mining camps »

du Sud et qu'attirait au Katanga la perspective de gains faciles et rapides.

Les premiers colons comptaient des individus indésirables, comme on en rencontre au début de tous les peuplements coloniaux, mais qui font bientôt place à des éléments stables. Ce phénomène se produisit au Katanga vers 1912-1913, et à l'heure actuelle la population blanche peut être considérée dans son ensemble comme laborieuse et soucieuse du respect des lois et de l'autorité.

La grande distance séparant le Katanga de la Belgique et le coût du voyage amenèrent le Gouvernement à instituer en 1911, en faveur des Belges, un système d'assistance comportant la gratuité du passage, ainsi que le logement et l'entretien gratuit des colons pendant les quinze jours suivant leur arrivée à Elisabethville. Les premiers colons assistés arrivèrent au début de 1911, et jusqu'à la fin de 1912 on envoya près de 500 personnes au Katanga. La crise commerciale due à l'abus du crédit, qui se fit sentir en 1912-1913, la sélection imparfaite des émigrants avant leur départ, enfin la guerre mondiale, amenèrent le retour en Europe d'un certain nombre d'entre eux. Depuis lors, d'autres sont venus les remplacer et il est intéressant d'observer qu'à l'heure actuelle la plupart des anciens colons demandent à pouvoir repartir au Katanga.

A côté de l'élément « colon », la population belge

du Katanga est constituée par les fonctionnaires du Gouvernement, au nombre de 300 environ, ainsi que par les agents des sociétés commerciales ou industrielles.

Examinons maintenant de plus près l'origine du courant d'immigration étrangère, ainsi que les caractéristiques des éléments qui le composent, et voyons comment ces colons s'installent chez nous.

Avant tout, il importe d'écarter de l'esprit l'idée que le Katanga est un Eldorado, où la fortune se trouve en débarquant. Il faut autre chose que de la chance pour y réussir, et c'est précisément cet « autre chose » que nous allons essayer de déterminer.

Tous les immigrants étrangers, sauf ceux engagés par des firmes ou des sociétés du Katanga, arrivent dans la Colonie par leurs propres moyens. Certains ont des capitaux, mais la plupart n'ont, en dehors des 500 francs exigés par le Service de l'Immigration, que leur outillage s'ils sont artisans, ou le sens des affaires et l'expérience de quelques années de contact avec les indigènes du Transvaal et de la Rhodésie, s'ils sont boutiquiers ou employés de commerce.

Le plus souvent ils viennent sur les conseils de parents ou d'amis déjà établis au Katanga, chez qui ils trouvent un gîte jusqu'à leur placement ou

leur installation. Peu de colons étrangers arrivent directement de leur pays d'origine ; en général, ils ont séjourné dans l'Afrique du Sud pendant quelques années, et après y avoir acquis une certaine expérience, ils se sentent suffisamment forts que pour tenter fortune dans les colonies plus jeunes. Déjà initiés à la vie coloniale et aux difficultés inhérentes à tous les débuts, ils conservent intacts leur énergie et leur foi dans le succès final.

C'est cette confiance en soi qui est une des plus précieuses qualités du colon étranger. Il sait que sa réussite dépend de son travail et de ses efforts personnels, et au rebours de ce qui se passe dans nos vieux pays, il n'attend rien du Gouvernement et ne recourt pas aux influences ou aux protections pour arriver à ses fins.

L'étranger se distingue encore par une adaptabilité remarquable aux circonstances et aux nécessités de la vie. C'est parmi eux que l'on rencontre les gens qui ont le plus de « cordes à leur arc ». Tel qui est aujourd'hui ajusteur, sera demain gérant d'un hôtel-restaurant ou d'une épicerie ; les entreprises de travaux se font-elles plus rares, on s'installe comme boulanger ou coiffeur ! Il y a ainsi au Katanga des gens qui ont fait toutes espèces de métiers et de professions, suivant les occasions ou les nécessités du moment.

Cette qualité est précieuse en Afrique, car elle met le colon à l'abri des conséquences que peut

entraîner l'arrêt momentané d'une industrie ou une crise commerciale. Notons en passant qu'elle se manifeste chez les Belges après quelques mois de séjour dans ce milieu ; il est peu d'anciens colons belges qui ne soient disposés à entreprendre, soit seul, soit en association, n'importe quelle affaire qui leur serait proposée.

L'adaptabilité de l'étranger fait aussi qu'il se résigne, sans que son amour-propre en souffre, à travailler en sous-ordre et comme salarié. Dans sa pensée, c'est même le meilleur moyen d'acquiescer sans risque la connaissance des conditions locales dans un pays neuf. Et l'on comprend qu'un entrepreneur de bâtiments s'engage quelques mois en qualité de maçon ou de surveillant de chantier, avant de solliciter lui-même des travaux importants, ou bien qu'un comptable se fasse vendeur dans un magasin, en attendant qu'un emploi meilleur devienne disponible.

L'esprit d'initiative du colon étranger se révèle surtout en matière commerciale. Il connaît la nature humaine et s'entend admirablement à prévoir et à satisfaire ses penchants. On trouve dans les magasins étrangers une foule d'articles que nous n'aurions jamais songé à introduire au Katanga, mais dont la vue suffit à créer en nous le désir et le besoin de les posséder. C'est ainsi que le nouveau venu se fait connaître et s'assure l'intérêt et la sympathie de la clientèle.

L'énumération de traits caractéristiques de l'immigrant étranger permet de se rendre compte de l'aisance avec laquelle le colon fraîchement débarqué au Katanga s'installe chez nous. Ses amis ou ses compatriotes sont ses sources d'information et, après s'être mis au courant de la situation, il arrête son plan d'action. S'il est employé, il acceptera un emploi n'importe où et à n'importe quelles conditions, pourvu qu'il lui permette de subvenir à ses besoins. S'il est artisan, il se mettra en relations avec des contremaîtres ou des patrons, se présentera pour toute situation qui serait vacante, et s'il n'est pas qualifié dans un métier, il demandera qu'on lui donne l'occasion de montrer ce dont il est capable. Quant au commerçant, à moins de posséder une connaissance suffisante du marché, il s'efforcera de trouver un associé ou bien de se faire engager dans une maison existante, avant de s'établir en nom propre.

Le colon étranger est ainsi amené à considérer son premier emploi comme un jalon posé dans la voie de son activité ultérieure. Il ne se montre pas trop difficile au début, se réservant, grâce aux connaissances et aux relations qu'il acquerra, d'examiner à l'aise les occasions qui se présenteront bientôt d'améliorer sa situation. C'est là tout le secret de son succès dans notre colonie ; nos compatriotes agiront sagement en s'en inspirant.

On s'est demandé, à propos du peuplement du Katanga, si les Belges feraient d'aussi bons colons que les étrangers.

Lorsque l'attention du pays fut attirée pour la première fois sur la province minière, en 1910-1911, on ne pouvait se baser sur aucune entreprise similaire à laquelle nos nationaux eussent été mêlés précédemment. Les essais de colonisation belge au Brésil et en Amérique centrale, tentés vers le milieu du XIX^e siècle, n'offraient pas de points de comparaison, car ils avaient pour théâtre des contrées insalubres et inhospitalières. Néanmoins, par l'observation judicieuse de nos activités et par une étude approfondie de la colonisation de l'Afrique australe — semblable à tant de points de vue au Katanga — on arriva à la conclusion que le Belge pourrait faire un bon colon à l'égal de l'Anglo-Saxon, de l'Italien ou du Slave. C'est ce qui amena l'envoi des premières familles belges au Katanga.

La guerre est malheureusement venue interrompre le mouvement d'émigration qui se dessinait en Belgique. Appelée au front par ses devoirs militaires, si elle n'était pas retenue au pays sous la griffe de l'occupant, la jeunesse belge n'a pas été en mesure de concourir, comme elle aurait pu le faire, au peuplement de ce beau coin de notre colonie. Il y a cependant un bon millier de Belges qui sont fixés au Katangá depuis quelques années,

et cette fois c'est sur des réalités, sur le résultat de nos observations personnelles dans le pays même, que nous nous baserons pour répondre à la troublante question : « Les Belges feront-ils d'aussi bons colons que les étrangers? »

Avant tout, dissipons l'objection que les Belges ne sont pas de vrais colons, parce que la pensée du retour au foyer est dominante dans leur esprit. Ils ne s'établissent pas en colonie, dit-on, mais viennent y faire des termes successifs de trois ans, après quoi ils retournent en Belgique pour y mener une existence un peu meilleure qu'auparavant.

Les conditions dans lesquelles s'effectuent les séjours dans le Congo équatorial ont contribué à fausser la notion de la colonisation. Parce que dans la plupart des districts du Congo, le climat ne permet pas à l'Européen de prolonger son séjour au delà de trois ou quatre ans, sans passer un congé dans la zone tempérée, il ne s'ensuit pas qu'il doive en être de même du restant de la colonie. Parce que la rigidité du Statut des Fonctionnaires et l'instabilité des désignations n'encouragent pas le personnel de l'État au Katanga, à prolonger ses séjours successifs au delà du terme de trois ans, uniformément adopté pour toute la Colonie, il n'en résulte pas que le voyage en Europe s'impose à tous les colons après cette période.

La notion de séjours plus longs gagne graduellement l'esprit des Belges du Katanga, et tout ce qui les entoure les y poussera davantage. Ne voient-ils pas dans nos centres, des étrangers installés à demeure, qui n'ont plus vu l'Europe depuis vingt ou trente ans? La vie de famille qui s'implante partout, le confort et les distractions qui s'accroissent, des intérêts fonciers ou commerciaux qui s'acquièrent, tendent de plus en plus à attacher le colon belge au pays, et à lui enlever l'idée du terme de trois ans. La preuve a été faite que le climat du Katanga est favorable aux Européens à la condition qu'ils prennent les précautions nécessaires; dès lors, nos compatriotes se trouvent placés à ce point de vue dans une situation aussi favorable que les étrangers.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que tous ceux qui vont aux colonies — même les Anglais — y arrivent avec l'idée de s'y installer à demeure. M. Pierre Forthomme, Consul général de Belgique en Afrique australe, nous dit qu'aujourd'hui encore il est peu d'immigrants qui débarquent dans l'Union Sud-Africaine sans esprit de retour. « Mais pour presque tous se produit le même phénomène, écrit-il. L'homme est arrivé dans le pays pour y chercher fortune. En débarquant, il a l'idée bien arrêtée de rentrer en Europe dès que la somme rêvée sera atteinte. Les années s'écoulent. Un ou deux congés passés au pays natal don-

nent l'occasion à cet homme de mesurer la place que l'Afrique du Sud a prise dans sa vie. Il en regrette le soleil, les habitudes plus libres, les ressources moins exploitées ; il constate par contre que le vieux pays lui semble moins familier, que le nombre de ses parents et de ses amis s'est singulièrement réduit, qu'il y est devenu un véritable étranger. Revenu en Afrique, il se marie un beau jour, construit sa maison, élève ses enfants et en arrive insensiblement à ne plus même se rappeler les belles résolutions qu'il formait l'année de son débarquement. »

C'est exactement ce qui commence à se manifester parmi les Belges au Katanga. Le charme et l'attrait de la vie coloniale ne se révèlent vraiment qu'après un retour au pays natal et c'est ce qui explique que les résidents du Katanga rencontrés en Belgique ne songent qu'à regagner au plus vite le milieu africain, plus élément et plus séduisant que la vieille Europe. Parmi ces enthousiastes se trouvent fréquemment — constatation extraordinaire — des gens qui ont quitté le Katanga avec l'idée bien arrêtée de ne plus jamais y remettre le pied !

Nombreux sont les colons, commerçants, agriculteurs, ouvriers ou même employés, qui s'y sont définitivement fixés. Chez certains, cet établissement n'implique pas encore l'abandon total de l'esprit de retour au pays, mais ils sont décidés à

passer peut-être quinze ou vingt années de leur existence au Katanga. Or, il est bien certain qu'ils ne s'accommoderont plus de l'existence en Europe, après un aussi long séjour en Afrique, et on peut les considérer dès à présent comme de véritables « settlers ».

Celui qui n'a pas goûté de la vie coloniale s'expliquera difficilement ce phénomène. L'essentiel à retenir ici, c'est que les Belges y sont sujets, tout comme les gens d'autres nationalités, et que nos femmes belges sont aussi portées que les hommes à retourner au Katanga.

Tel est le premier point acquis après huit années de peuplement belge au Katanga. Il permet de conclure à la possibilité certaine de fixer nos compatriotes dans la Colonie.

Le point suivant à examiner est relatif à leur initiative, à leur ardeur au travail et à leur ténacité. Nous avons eu l'occasion d'observer des centaines de Belges au Katanga et de comparer leurs aptitudes et leurs dispositions à celles des étrangers.

Il est incontestable que, débarqués ensemble à Élisabethville, l'étranger sera souvent placé et installé avant le Belge, à moins que celui-ci n'ait reçu des offres directes d'un patron — ce qui s'observe parfois. L'état d'infériorité de notre compatriote se comprend aisément : il se trouve

dans un milieu entièrement nouveau pour lui, qui est cependant le prolongement de sa Patrie, mais dont il ignore tous les usages et où il ne possède souvent ni amis ni concitoyens. Sa première pensée, toute naturelle, est de recourir à l'appui des autorités gouvernementales. Pendant ce temps l'étranger a déjà reconnu les lieux, lié connaissance avec des compatriotes ou retrouvé des amis de l'Afrique du Sud, et bientôt il a découvert les emplois vacants.

Mais après quelques mois passés au Katanga, le Belge se révèle en général aussi bien doué, et très souvent mieux doué que l'étranger. Il est meilleur ouvrier, d'habitude plus compétent dans son métier, plus travailleur et plus sobre. Il est aussi plus économe, plus rangé dans son existence. Évidemment, il se rencontre parmi les Belges de mauvais éléments comme partout ailleurs ; mais dans l'ensemble ils sont plus laborieux que les colons étrangers, à l'exception peut-être des Italiens, dont les qualités ont été appréciées dans tous les pays neufs.

Le Belge acquiert assez facilement l'atmosphère locale, et son esprit d'initiative, sa confiance en soi, se développent rapidement au contact de cette population étrangère, habituée depuis longtemps aux affaires. Le Katanga offre déjà maints exemples d'ouvriers devenus patrons et d'employés de commerce ou d'administration se trou-

vant à la tête d'affaires prospères. Les initiatives se manifestent nombreuses, des propositions intéressantes sont réalisées avec une ardeur et un entrain remarquables. Ce n'est pas la place de citer ici des noms, mais on peut dire que la liste est déjà longue de ceux qui ont réussi à se créer une situation indépendante par leur travail et leur initiative.

Nous pouvons donc affirmer, après l'expérience de ces dernières années, que les Belges possèdent les qualités requises pour faire de bons colons. Certes, ces qualités ne se révèlent pas immédiatement chez tous, mais elles sont latentes, et il suffit de quelques mois de séjour pour qu'elles se fassent sentir. La situation actuelle des Belges au Katanga en fournit une preuve éclatante.

La foi exprimée, en 1911, dans l'avenir du peuplement du Katanga par nos nationaux était fondée. Si le mouvement d'émigration vers la colonie n'a pas pris toute l'ampleur qu'on avait espérée, la faute en est surtout à la guerre, qui pendant plus de quatre années a empêché toutes communications entre la Belgique et le Congo.

Depuis le début de 1919, l'intérêt pour le Katanga s'est révélé intense. Les familles restées au pays ont repris contact avec ceux qui sont en Afrique. Elles sont au courant du bien-être et de la prospérité que les leurs s'y sont assurés, et, dans

toutes les classes de la société, dans tous les milieux, se manifeste le désir d'aller rejoindre les « Katangais ». Nombreux aussi sont les coloniaux qui appellent auprès d'eux l'épouse ou la fiancée laissée en Belgique, le frère ou l'ami, dont la collaboration est nécessaire à l'industrie ou au commerce créés là-bas. Les plus sceptiques devront admettre que lorsqu'un pays a été reconnu assez bon que pour y appeler les siens, c'est qu'il offre des possibilités réelles pour la colonisation.

Les résultats acquis à ce jour nous dictent le devoir de répandre en Belgique une meilleure connaissance du Katanga, de ses ressources, des conditions de l'existence et des possibilités qu'il offre aux Belges, afin de préciser dans l'esprit du public ce que le colon est en mesure de faire et les qualités qu'il doit réunir pour y réussir. Nous essayons de l'accomplir par la publication de ce volume, et nous le faisons avec d'autant plus de confiance et d'enthousiasme, que nous avons pu constater avec quelle facilité les étrangers s'établissent au Katanga et s'y livrent à des opérations fructueuses que les Belges sont en mesure d'entreprendre aussi bien qu'eux.

La riche province méridionale de la Colonie est encore à ses débuts. Il y a donc place au Katanga pour des milliers de Belges. Que sont dix années dans l'histoire d'un pays neuf : à peine le temps de le reconnaître, d'en préciser les ressources et

d'organiser sa mise en valeur. Le développement industriel ne fait que commencer ; d'année en année, il se porte vers des régions nouvelles et appelle la collaboration d'éléments plus nombreux.

Nous les trouverons en Belgique. Une nation aussi laborieuse et aussi vaillante que la nôtre, se doit d'apporter le concours de toutes ses forces vives à la grande colonie africaine, dont trop peu soupçonnent encore la valeur.

Elle le fera, d'abord, parce que le Congo peut fournir à la Belgique des quantités considérables de matières premières diverses, dont la production contribuera à la prospérité de la Métropole, en même temps qu'elle assurera des profits à tous ceux qui y participeront. Or, n'oublions pas que la possession de matières premières sera dans la bataille économique qui s'annonce, un des éléments de succès les plus importants. L'abondance de matières engendre l'activité industrielle, intensifie les échanges, améliore le taux des changes et contribue ainsi à l'abaissement du coût de la vie.

Elle le fera ensuite, parce qu'une Belgique nouvelle s'est créée en Afrique, où le génie et les traditions de notre race doivent être perpétués et développés par un flot incessant d'immigration belge. Si des milliers de kilomètres nous séparent de nos compatriotes du Katanga, leur

idéal est le même que le nôtre : la grandeur du Pays et la prospérité de ses enfants.

Tel est l'aspect sous lequel la colonisation belge en Afrique doit être envisagée. Elle n'intéresse pas seulement le Congo — ou le Katanga, dont nous nous sommes occupés dans ce volume — mais elle concerne tous les citoyens belges indistinctement, artisans, commerçants, industriels ou financiers, parce que tous sont appelés à bénéficier de la mise en valeur de la colonie.

ILLUSTRATIONS



FIG. 1. — Aspect du pays aux environs d'Elisabethville.



FIG. 2. — Aspect du pays aux environs de la mine de Kambove.



FIG. 3. — Pont sur la Kalule.



FIG. 4. — Environs de Lakasi mine de cuivre.



FIG. 5. — Un dembo entre Sakania et Elisabethville.



FIG. 6. — Un chantier à la mine de l'Étoile du Congo.



FIG. 7. — La descenderie à la mine de l'Étoile.



FIG. 8. — Vue d'ensemble des chantiers de la mine de Kamboya.



FIG. 9. — Pelle à vapeur à Kamboye.



FIG. 10. — Le chargement du minerais à Kamboye.

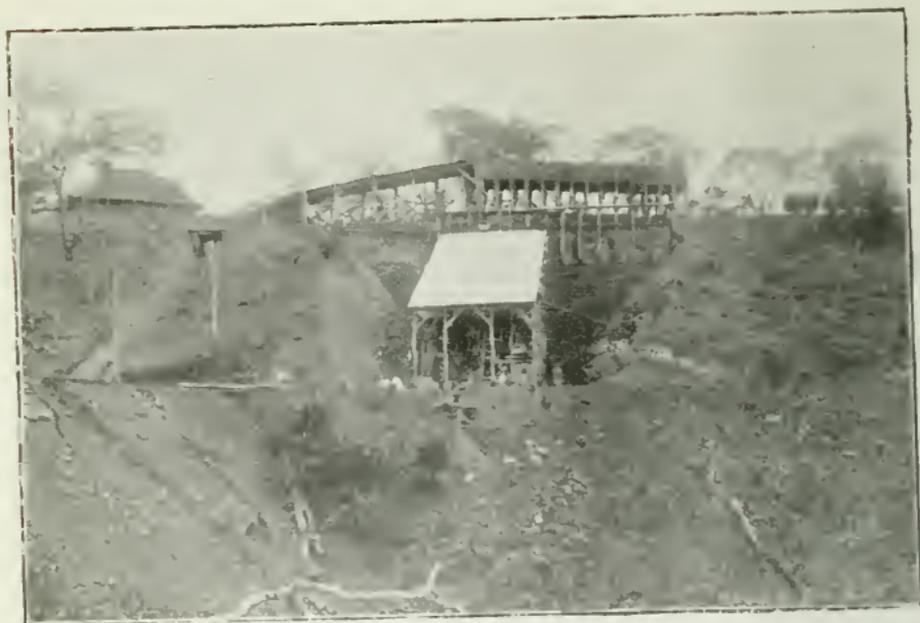


FIG. 11. — Travaux préparatoires à Likasi (Mine).



FIG. 13. — Les anciens fours à la fonderie de la Lubumbashi.

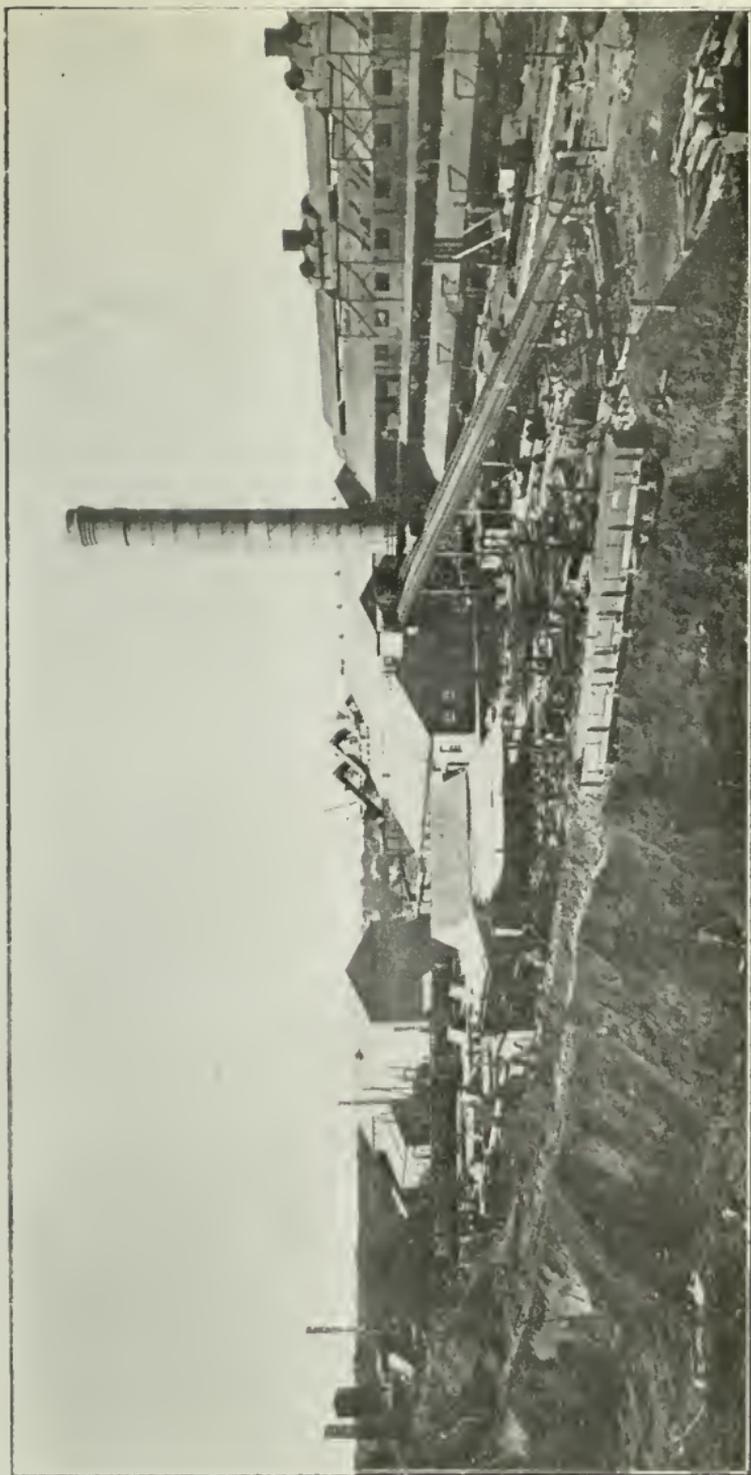


FIG. 12. — Vue générale de la fonderie de la Lubumbashi.

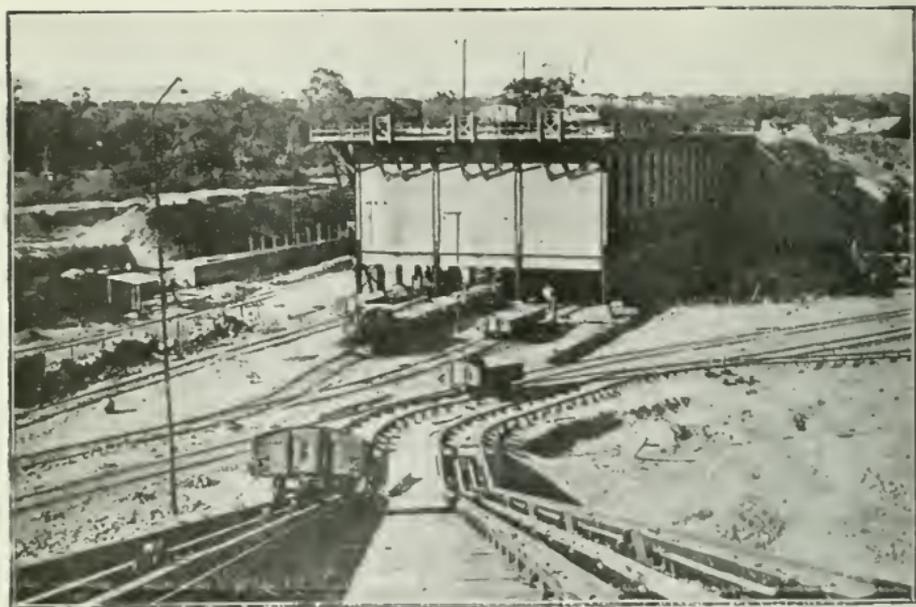


FIG. 14. — Les nouvelles trémies à minerai vues du plan incliné
cà la fonderie.



FIG. 15. — Le chargement d'un four.

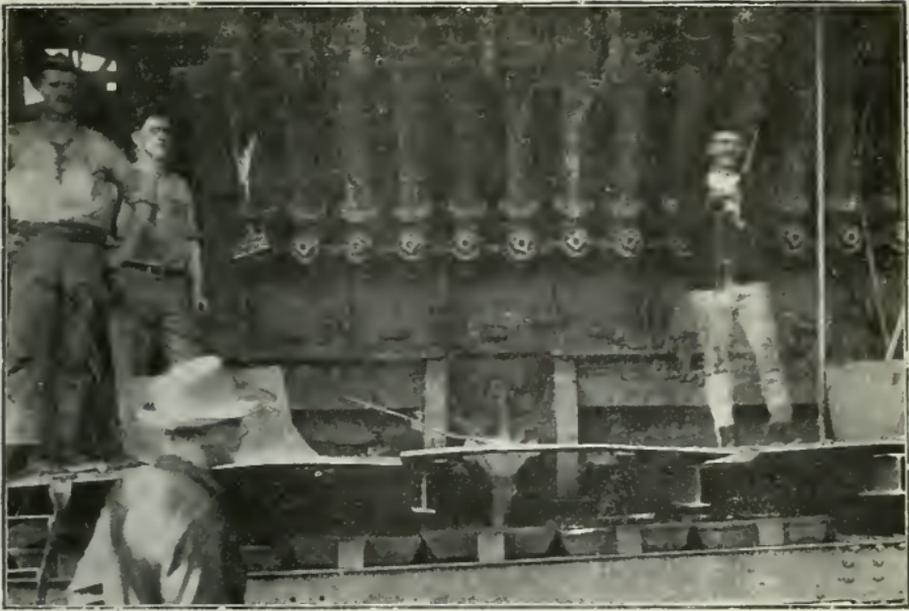


FIG. 16. — La coulée du cuivre.



FIG. 17. — Mise en tas des lingots de cuivre.



FIG. 18. — Les fours à coke à la Lubumbashi.



FIG. 19. — La chaudière à la Lubumbashi.



FIG. 20. — L'atelier pour le travail du bois à la Lubumbashi.



FIG. 21. — La fonderie de fer à la Lubumbashi.



FIG. 22. — Une carrière de pierre calcaire à Mikola.



FIG. 23. — Un four à chaux construit dans une forêt.



FIG. 24. — Une briqueterie à Elisabethville.

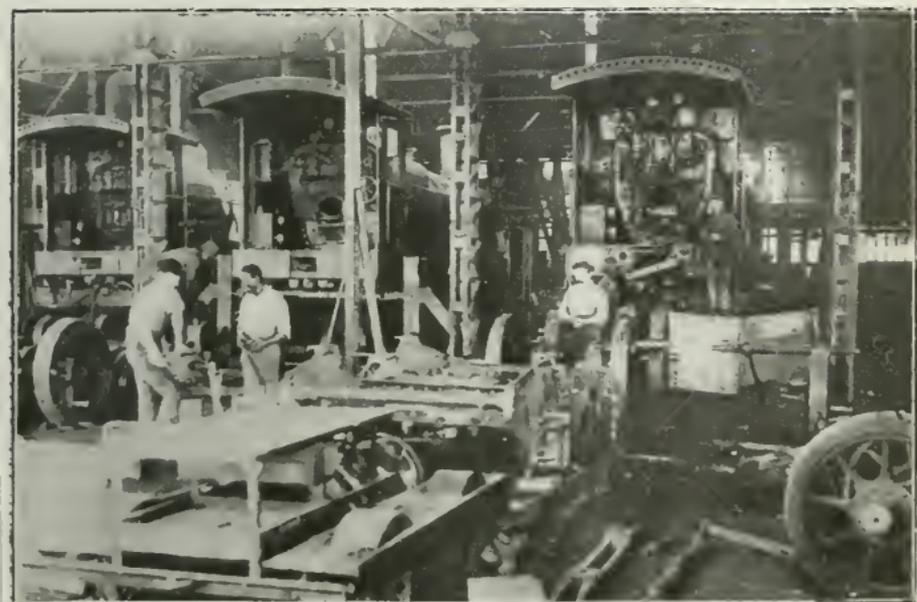


FIG. 25. — Les ateliers du Chemin de fer du Katanga à Elisabethville.

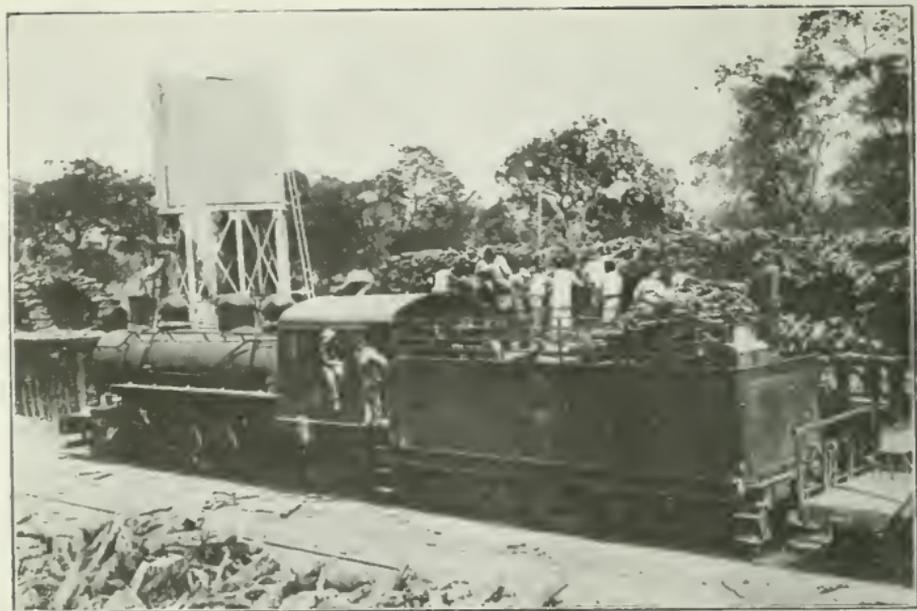


FIG. 26. — Prise d'eau et chargement de bois dans une gare du chemin de fer du Katanga.



FIG. 27. — Un étalage d'articles pour cours à Elisabethville en 1910.



FIG. 28. — Un magasin-bar du début d'Elisabethville (1911).



FIG. 29. — Le magasin d'un commerçant de l'intérieur (installations provisoires).



FIG. 30. — Les magasins de la Société Commerciale et Minière du Congo, à Elisabethville.



FIG. 31. — Les magasins de l'Intertropical Trading Company, à Elisabethville.



FIG. 32. — L'intérieur des magasins de l'Intertropical, à Elisabethville.



FIG. 33. — Une épicerie tenue par une famille de colons belges.



FIG. 34. — Vue générale de la ferme de Snelleghem près d'Élisabethville



FIG. 35. — L'habitation du fermier à Snelleghem.



FIG. 36. --- L'arrachage des arbres avant la mise en culture des terres.



FIG. 37. — Le labour à la vapeur.



FIG. 38. — Le labour avec les bœufs (près d'Elisabethville).



FIG. 39. — La récolte et le transport du manioc (ferme Kaponda).



FIG. 40. — Chevaux à l'abreuvoir près de Katentania.



FIG. 41. — Un attelage de bœufs sur le plateau.



FIG. 12. — Vue prise du plateau sur la vallée de la Pande.



FIG. 13. — Le bétail à Katentahia.



FIG. 44. — Le potager à la mission de Kansenia.

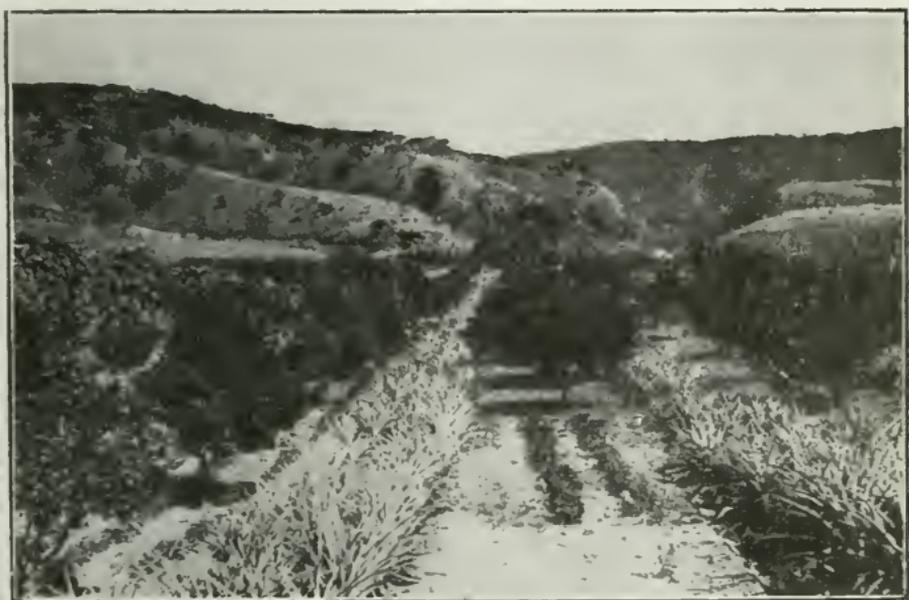


FIG. 45. — Le verger à Kansenia (ananas, orangers, mandariniers, pamplemousses, etc.).



FIG. 46. — La récolte de patates douces dans une ferme aux environs d'Élisabethville.



FIG. 48. — Oies et canards à la Kafubu.

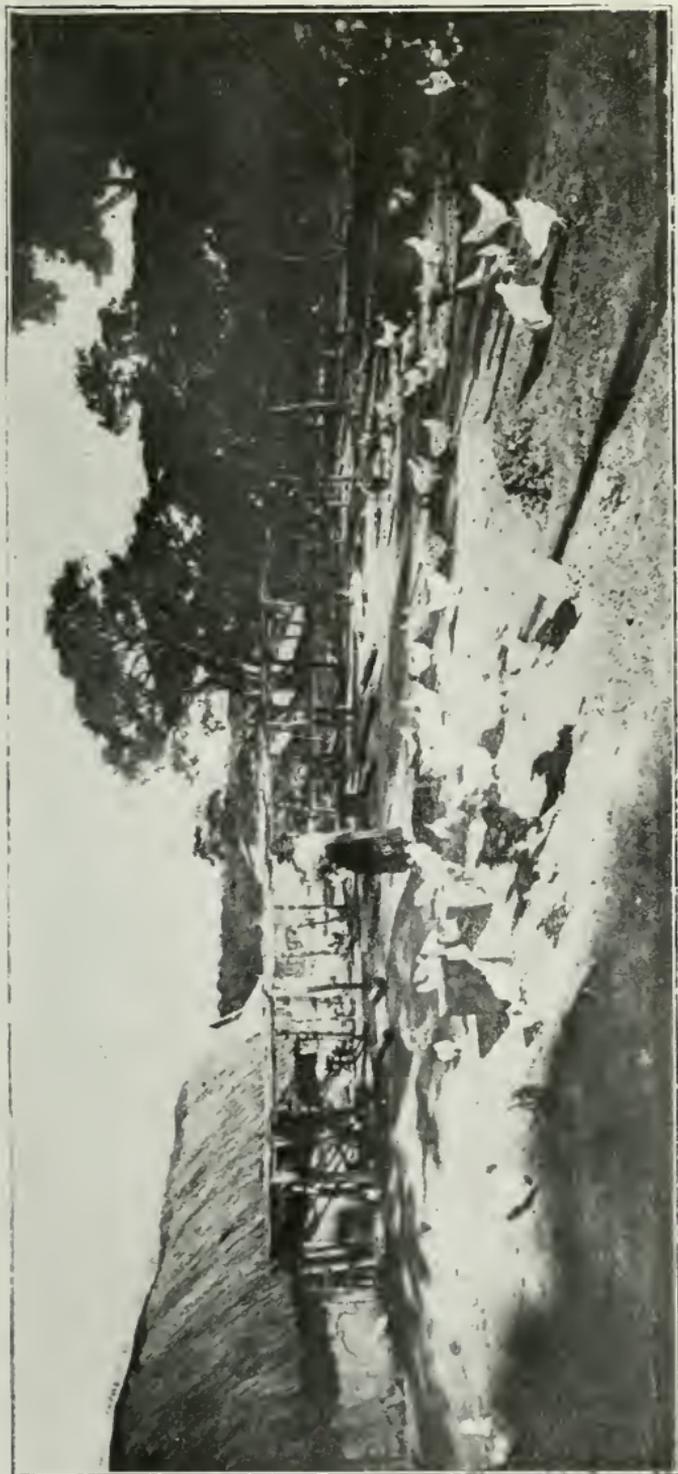


FIG. 17. — L'établissement agricole de la Kafubu (Poules de race White Leghorn).



FIG. 49. — Constructions provisoires en pisé dans un nouveau centre minier.



FIG. 50. — Une maison en pisé en construction.



FIG. 51. — Le fleuve Lualaba près de Kabalo (une dépouille d'hippopotame à la dérive).

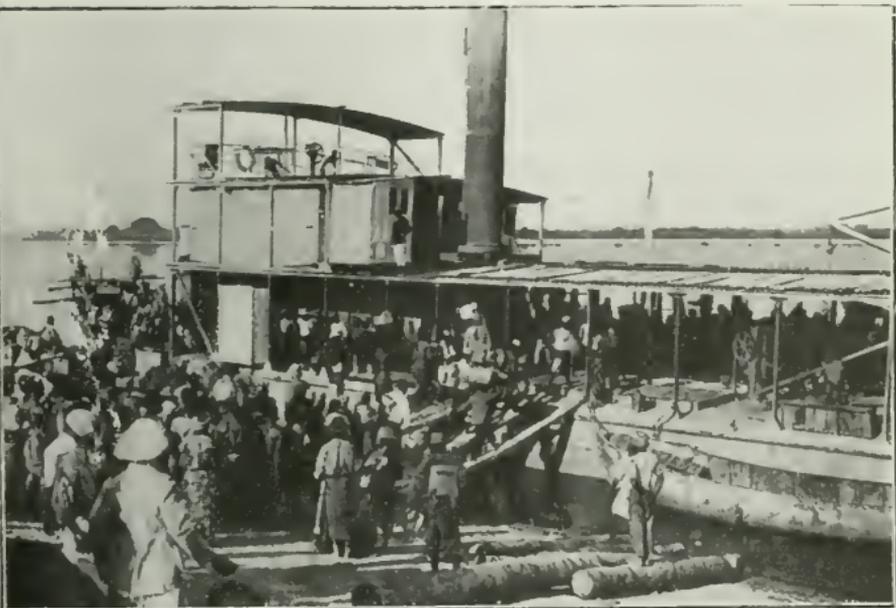


FIG. 52. — Au Lualaba. — Le vapeur *Louis Cousin* à la rive.



FIG. 53. — Au Tanganika. — Le vapeur *Baron Dhanis*
dans la baie de Kigoma.



FIG. 54. — Le pont de Sofumwango, sur la ligne Eliabethville-Kambove.



FIG. 55. — En gare de Kambove. — Voyageurs noirs
prenant place à bord d'un train.



FIG. 56. — En gare de Tumbwe. — Une draisine.



FIG. 57. — Le voyage en bicyclette. — Sur une route du Katanga.



FIG. 58. — Le voyage en automobile. — Sur la route de la Kafubu.



FIG. 59. --- Le campement à l'étape.

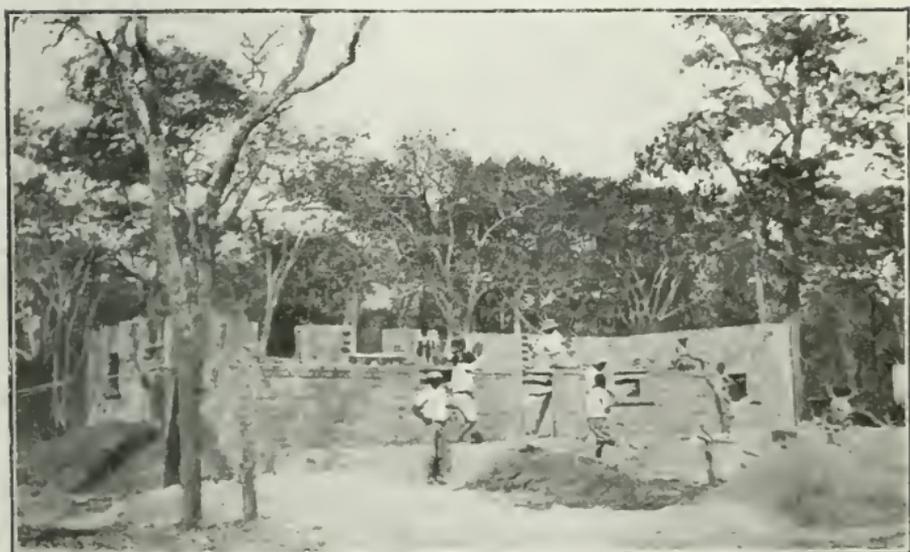


FIG. 60. -- Une maison en briques, en construction.



FIG. 61 — Une maison en tôles du debut d'Élisabethville



FIG. 62. — Le Palais du Vice-Gouverneur general du Katanga.

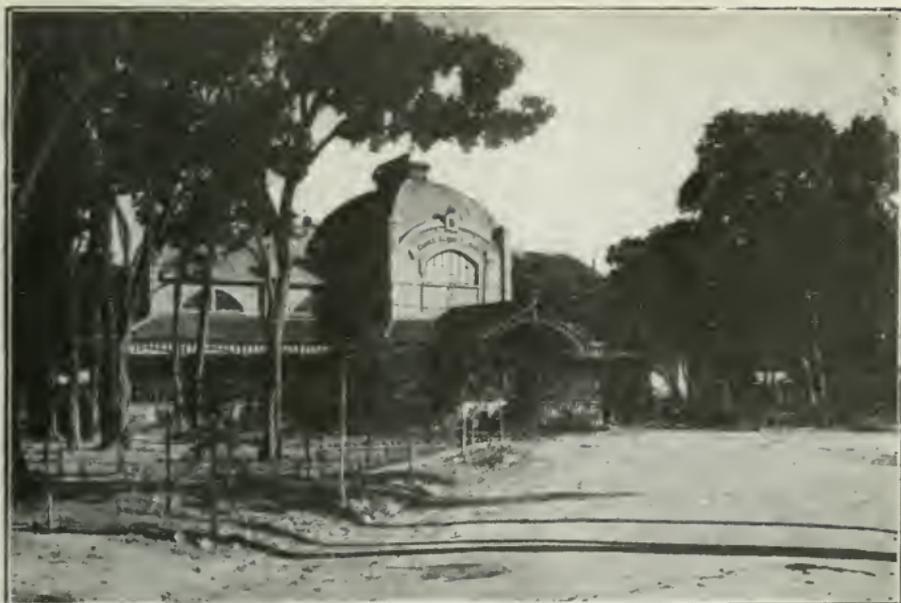


FIG. 63. — Le Cercle Albert-Élisabeth.



FIG. 64. — La Banque du Congo Belge.



FIG. 65. — La Place Royale. — Au fond, le Parquet.



FIG. 66. — Une maison de fonctionnaire à Eliabethville.



FIG. 67. — La direction générale du Comité spécial du Katanga.



FIG. 68. — Une maison particulière à Elisabethville.



FIG. 69. — Constructions appartenant à un colon belge.



FIG. 70. — Les habitations du personnel ouvrier du Chemin de fer du Katanga
pres des ateliers d'Elisabethville.



FIG. 71. — Un groupe d'habitations pour ouvriers à la Fonderie de la Lubumbashi.



FIG. 72. — Le quartier des ouvriers célibataires à la Panda (Likasi).



FIG. 73. — Le mess des ouvriers à la Lubumbashi.



FIG. 74. — Le carrefour de l'Avenue de l'Étoile et de l'Avenue Royale à Elisabethville.



FIG. 75. — Un coin animé de l'Avenue de l'Étoile.



FIG. 76. — Une avenue à Élisabethville.



FIG. 77. — Le réservoir d'eau près du marché à Elisabethville.



FIG. 78. — La sortie des bureaux et des ateliers à la Fonderie.



FIG. 79. — A Sakania. — Groupe des premiers agents du chemin de fer arrivés en 1910.



FIG. 80. — La gare d'Élisabethville à la fin de 1911.



FIG. 81. — La gare d'Élisabethville en 1919. — Le départ du courrier du Sud.



FIG. 82. — Une fête sportive au Velodrome d'Élisabethville.



FIG. 83. — La remise du brassard au vainqueur.



FIG. 84. — Une partie de tennis au Cercle des Agents du Chemin de fer.



FIG. 85. — Le jeu de golf à Élisabethville.



FIG. 86. — Un match de football à la plaine des Sports d'Élisabethville.



FIG. 87. — Un pique-nique du Touring-Club du Katanga à la Kimilolo.



FIG. 88. — Les chutes de la Lubumbashi. — Lieu d'excursion près d'Élisabethville.



FIG. 89. — Deux charmantes petites — Katangaises ». — Les enfants H...



FIG. 90. — A Tshilongo. — La famille M... réunie devant la maison.



FIG. 91. — La jeunesse d'Élisabethville se délasse au Parc.



FIG. 92. — Les balançoires et le kiosque du Parc.



FIG. 93. — La fin de la classe à l'École des garçons.



FIG. 94. — La récréation à l'École des filles.



FIG. 95. — Retour des troupes victorieuses de l'Est-Africain.
Le défilé Place Royale (8 avril 1917).



FIG. 96. — La foule attend le défilé du Corso Fleuri au Parc d'Élisabethville.



FIG. 97. — Le marché matinal à Élisabethville. — Le coin des noirs.



FIG. 98. — Le camp de la Bourse du Travail à Élisabethville.



FIG. 99. — Un camp de travailleurs de l'Union Minière.



FIG. 100. — Le changement de garde au camp militaire à Elisabethville.



FIG. 101. — L'abatage d'une termitière.



FIG. 102. — Dans une gare de la Rhodesie. — Un train en route pour le Katanga.

Liste des divisions administratives du Katanga.

District du Haut-Luapula.

Chef-lieu : ELISABETHVILLE.

- Territoire d'Elisabethville — Elisabethville.  T.S.F.
 » de la Lubumbashi — Etoile du Congo. 
 » de Kambove — Kambove. 
 » de Nassondoie — Nassondoie.
 » de Sakania — Sakania. 

District du Tanganika-Moero.

Chef-lieu : KONGOLO.

- Territoire de Kongolo — Kongolo.  T.S.F.
 » de Kikondja — Kikondja.  T.S.F.
 » de Sampwe — Sampwe.
 » de Lukonzolwa — Pweto. 
 » d'Albertville — Albertville. 
 » de Kiambi — Kiambi. 
 » de Niunzu — Niunzu.
 » de Bukama — Bukama. 

District du Lomami.

Chef-lieu : KABINDA.

- Territoire de Kabinda — Kabinda. 
 » de Tshofa — Tshofa.
 » de Kanda-Kanda — Kanda-Kanda.
 » de Mutombo-Mukulu — Mutombo-Mukulu.
 » de Samba — Kasongo-Niembo.
 » de Kisengwa — Kisengwa.

District de la Lulua.

Chef-lieu : SANDOA.

Territoire du Lubilash — Sandoa. ☪

» du Bas-Lubudi — Kinda.

» des Tshiokwe — Dilolo.

» de la Kasangeshi — Kapanga.

LÉGENDE :

— Station de chemin de fer.

☪ — Bureau postal.

✕ — Téléphone.

T.S.F. — Poste de télégraphie sans fil.

Impositions et taxes en vigueur au Congo belge.

A. — Impôt personnel dû par toute personne résidant au Congo, perçu sur les quatre bases ci-après : le m²

<i>Première base</i> : Bâtimens	maisons et magasins	localités 1 ^{er} rang.	1,00
		localités 2 ^e rang.	0,75
	logemens noirs, han- gars, etc.	ailleurs	0,50
		localités 1 ^{er} rang.	0,50
		localités 2 ^e rang.	0,25
		ailleurs	0,10

Deuxième base. — Terrains non bâtis : 5 centimes par dix mètres carrés de superficie non bâtie.

Troisième base. — Employés, domestiques, ouvriers :

Par employé	{	de race européenne.	fr. 50
		de race non-européenne.	25
Par domestique	{	de race européenne.	30
		de race non-européenne.	10
Par ouvrier	{	de race européenne.	20
		de race non-européenne.	5
Par ouvrier agricole	{	de race européenne.	20
		de race non-européenne.	1

Quatrième base. — Bateaux et embarcations :

a) à propulsion mécanique :

1 ^o Pour la vente, en cours de route, de marchandises d'importation, par tonneau de jauge	fr. 40
2 ^o Dans les autres cas.	20

b) Barges et embarcations remorquées :

- 1^o Pour la vente, en cours de route, de marchandises d'importation. 20
2^o Dans les autres cas. 10
c) Allèges et bateaux à voile, par tonneau de jauge. . . . 2
d) Embarcations mues à la rame, par embarcation. . . . 10

L'impôt personnel est le seul qui existe au Congo ; il n'y a pas d'impositions provinciales ou communales et l'exercice d'un commerce ou d'une industrie (sauf la récolte des produits végétaux, le commerce des spiritueux et le commerce des armes) ne donne droit actuellement au paiement d'aucun droit de patente ou de licence.

B. — Permis de récolte des produits végétaux, requis pour le patron et pour chacun de ses employés se livrant dans les terres domaniales, à la récolte ou à l'achat de produits végétaux.

Le permis est valable un an ; il donne lieu à la perception d'une taxe de 25 francs.

C. — Permis de port d'armes et de chasse.

Sauf autorisation spéciale, un particulier ne peut détenir plus de trois armes perfectionnées, dont deux armes rayées au maximum.

Le permis de port d'armes est valable un an ; il donne lieu à la perception des taxes ci-après :

Pour fusils, carabines à balles et revolvers	6 francs par arme.
» » de chasse à plombs.	5 » »
» carabines pour la chasse aux oiseaux	4 » »
» pistolets et carabines de salon	3 » »

Le permis de chasse individuel coûte 50 francs. Il est valable un an et permet de faire la chasse à la plupart des animaux, sauf quelques espèces protégées.

Le permis de chasse à l'éléphant coûte 1,500 francs ; il donne le droit d'abattre deux éléphants mâles adultes.

**Liste des sociétés commerciales et industrielles
belges opérant au Katanga.**

RAISON SOCIALE —	OBJET —	ADRESSE EN BELGIQUE
Comité Spécial du Katanga. (C. S. K.)	Vente et location de terres.	5, rue aux Laines, Bruxelles.
Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga. (B. C. K.)	Exploitation du chemin de fer : Sakania-Bukama.	8, Montagne-du-Parc, Bruxelles.
Union Minière du Haut-Katanga. (U. M. H. K.)	Exploitations minières et métallurgiques (cuivre et étain).	3, rue de la Chancellerie, Bruxelles.
Société Géologique et Minière des Ingénieurs et Industriels belges (dite Géomine).	Recherches et exploitations des mines (charbon et étain).	10, rue Joseph Dupont, Bruxelles.
Société Anversoise pour la recherche des mines au Katanga (dite Minerkat).	Recherches et mise en valeur de mines et gisements.	11, rue du Jardin-des-Arbalétriers, Anvers.
Société Minière Congolaise (Société anonyme).	Prospection.	56, rue du Commerce, Bruxelles.

RAISON SOCIALE	OBJET	ADRESSE EN BELGIQUE
Société belge Industrielle et Minière du Katanga (dite Simkat).	Recherches minières.	13, rue Bréderode, Bruxelles.
Intertropical Anglo-Belgian Trading Cy (Société anonyme).	Opérations commerciales, magasins gros et détail.	42, rue du Luxembourg, Bruxelles.
Société Commerciale et Minière du Congo (dite S. C. M.).	Entreprises de constructions, menuiserie, magasins gros et détail.	56, rue du Commerce, Bruxelles.
La Belgo-Katanga (Société anonyme).	Commerce de détail, exploitations minières.	30, rue d'Édimbourg, Bruxelles.
La Mercantile anversoise (Société anonyme).	Commerce d'importation et d'exportation en général. Entreprises industrielles (meunerie, électricité, glace).	11, rue du Jardin-des-Arbalétriers, Anvers.
Banque du Congo Belge (Société anonyme).	Banque.	48, rue de Namur, Bruxelles.
Banque Commerciale du Congo.	Banque.	48, rue de Namur, Bruxelles.

RAISON SOCIALE	OBJET	ADRESSE EN BELGIQUE
Bourse du Travail du Katanga.	Recrutement de main-d'œuvre indigène.	5, rue de la Révolution, Bruxelles.
Société coloniale de Construction.	Entreprises générales de travaux. Construction de chemins de fer.	56, rue du Commerce, Bruxelles.
L'Étoile du Congo (Société anonyme).	Imprimerie et édition.	Siège social : Élisabethville.
Société générale « Sud-Katanga » (Société anonyme).	Imprimerie et édition.	Siège social : Élisabethville.
Huileries et Savonneries du Katanga (Société anonyme).	Industrie des oléagineux. Savonnerie.	Siège social : Élisabethville.

La direction en Afrique de toutes les sociétés renseignées dans la présente liste se trouve à Élisabethville.

27

K A

ngwe

KASONG

01

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

- Abeilles, p. 32, 63.
- Accès (Voies d'), p. 86.
- Agents du gouvernement, p. 116.
- Agriculture (Justification), p. 49.
- Bas-Katanga, p. 72.
- Manika, p. 147.
- Alimentation, p. 123.
- Anes, p. 62.
- Argile plastique, p. 20.
- Aspect du pays, p. 3.
- Avocats, p. 117.

B

- Bagages, p. 99.
- Banques, p. 43.
- Bas-Katanga, p. 4, 71.
- Belge (Population), p. 14.
- Colons, p. 155.
- Bétail ; mouche tsé-tsé, p. 52.
- Élevage, p. 60.
- Bicyclette, p. 93.
- Boissons, p. 11.
- Boulangerie, p. 28.
- Briqueterie, p. 28.
- Bukama, p. 148.

C

- Café (Culture), p. 58.
- Calcaire, p. 20.
- Kakontwe, p. 145.

- Caoutchouc, p. 29.
- Charbon, p. 19, 20, 71.
- Chaussures, p. 12.
- Chaux, p. 29.
- Chemin de fer du Katanga, p. 26, 91.
- hem de fer des Grands-Lacs, p. 91.
- Chevaux, p. 62.
- Chèvres, p. 62.
- Chituru, p. 145.
- Cinéma, p. 134.
- Cire d'abeilles, p. 32, 63.
- Climat, p. 9.
- Coiffure, p. 12.
- Colons belges, p. 155.
- étrangers, p. 157.
- agricoles, p. 65.
- Comité Spécial du Katanga, p. 3, 51, 77, 82.
- Commerce, p. 33.
- organisation, p. 35.
- belge, p. 41.
- intérieur, p. 72.
- Compagnie du Katanga, p. 2, 3.
- Coût de la vie, p. 121, 126.
- Cuivre, p. 19.
- Cultes, p. 152.
- Cultures, p. 56.

D

- Dembo, p. 5.
- Diamant, p. 19, 20.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Distances à la mer, p. 86.
Domestiques, p. 125.

E

Écoles, p. 150.
Élevage du bétail, p. 60, 73.
Élisabethville : (Population), p. 14.
—Description, p. 129.
Émigration belge, p. 99.
Enfants, p. 127, 150.
Engagements pour le Katanga, p. 96.
Enseignement public. p. 150.
Étain, p. 19, 71.
État (Agents), p. 116.
Exploitation des mines, p. 22.
Exportations, p. 39.

F

Femme blanche, p. 14, 97.
—Emplois, p. 121.
Fer, p. 19.
Fermes : choix, p. 52.
—création, p. 63.
Fièvre malarienne, p. 10.
Fonctionnaires, p. 116.
Fonderie de cuivre, p. 23.
Forêts, p. 5, 30, 73.
Froment, p. 58.
Fruits, p. 59.

G

Gibier, p. 32.

H

Haut-Katanga, p. 4.
Historique, p. 1.
—Administration, p. 77.
Hôpital, p. 136.

I

Importations, p. 39.
Impositions, p. 82, annexe II.

Imprimerie, p. 28.
Indigènes. Population, p. 15.
—Main-d'œuvre, p. 107.
Industrie (Grande), p. 21.
—(Petite), p. 28.
Ingénieurs, p. 118.
Installation : Commerçants, p. 34.
—Agriculteurs, p. 63.
Ivoire, p. 32.

K

Kakoutwe, p. 145.
Kambove (Description), p. 140.
Kansenia (Description), p. 147.

L

Laiterie, p. 61.
Langue indigène, p. 108.
—européenne, p. 13.
Likasi, p. 25.
Description, p. 142.
Logements européens, p. 142.
Loyers, p. 124.
Lubumbashi, p. 23.

M

Magasins (Détail), p. 36.
—pour noirs, p. 37, 72.
Maïs, p. 57.
Main-d'œuvre indigène, p. 107.
Maladies, p. 10.
Manioc, p. 58.
Médecins, p. 118.
Menuiserie, p. 23.
Mines, p. 19.
—Étoile, p. 139.
—Kambove, p. 140.
—Likasi, p. 142.
Motoculture, p. 54.
Mouche tsé-tsé, p. 11, 52.
Mouton, p. 62.

INDEX ALPHABÉTIQUE

N

Noirs (Attitude de l'Européen vis-à-vis des), p. 108.

O

Or, p. 19.

Organisation administrative, p. 77.

—judiciaire, p. 81.

P

Palmier (à huile), p. 30.

Patate douce, p. 57.

Plans : Élisabethville, p. 130.

Likasi, p. 144.

Plateaux, p. 6.

Pluies (Saison), p. 8.

Pomme de terre, p. 57.

Population blanche, p. 12, 14.

—indigène, p. 15.

Porc, p. 62.

Postes (Service des), p. 93.

Poules, p. 62.

Productions, p. 17, 29, 31.

Prospection, p. 18.

R

Richesses minières, p. 18.

Routes pour autos, p. 92.

—pour vélos, p. 93.

S

Saisons, p. 8.

Sakania. (Description), p. 128.

Salaires indigènes, p. 54.

—européens, p. 119.

Salines, p. 21.

Savonnerie, p. 28.

Sol. (Variétés), p. 6.

—Préparation, p. 55.

Sports, p. 132.

Sourcecs thermales, p. 21.

T

Tanganyika Concessions Ltd, p. 19,
21, 140.

Tarifs de transport, p. 74, 89.

Télégraphe et téléphone, p. 93.

Termitière, p. 5.

Terrains ruraux, p. 51.

Traitements, p. 119.

Travailleurs noirs, p. 112.

Tshilongo. (Description), p. 146.

U

Union Minière du Haut-Katanga,
p. 21.

V

Vêtements, p. 12.

Vie au Katanga, p. 115.

Voies d'accès au Katanga, p. 86.

Voyage au Katanga, p. 95.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE par ERNEST DUBOIS, Membre du Conseil Colonial.	I
CHAPITRE I. — GÉOGRAPHIE.—CLIMAT.—POPULATION	1
Historique. — L'aspect du pays. — Les saisons et le climat. — La population blanche. — La population indigène.	
CHAPITRE II. — PRODUCTIONS. — INDUSTRIE. — COMMERCE.	17
Les caractéristiques du pays. — Les richesses minières. — La grande industrie. — Les petites industries. — Les productions végétales. — Les productions animales. — Le commerce et son organisation. — L'organisation bancaire.	
CHAPITRE III. — AGRICULTURE ET ÉLEVAGE. . .	45
La nécessité de les développer. — Comment se pratique l'agriculture. — La préparation du sol. — Les diverses cultures. — L'élevage du bétail. — La création d'une ferme au Katanga.	

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
CHAPITRE IV. — LE BAS-KATANGA.	71
Ses caractéristiques. — L'industrie. — Le commerce avec l'indigène. — L'agriculture tropicale. — Les possibilités d'avenir.	
CHAPITRE V. — L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE.	77
Historique. — L'Administration provinciale. — L'organisation judiciaire. — Les taxes et impôts. — Le Comité spécial du Katanga.	
CHAPITRE VI. — LES MOYENS DE COMMUNICATION.	85
Communication avec l'extérieur : les voies d'accès au Katanga. — Le coût des transports. Communications avec l'intérieur : les chemins de fer, la navigation fluviale, les routes et le portage. Communications postales et télégraphiques.	
CHAPITRE VII. — COMMENT SE RENDRE AU KATANGA.	95
A qui offrir ses services? — Faut-il prendre un engagement en Europe? — L'examen d'aptitudes. — L'embarquement. — Les bagages. — Le voyage maritime. — Le voyage en Afrique du Sud. — L'arrivée au Katanga.	
CHAPITRE VIII. — LE PROBLÈME DE LA MAIN-D'ŒUVRE INDIGÈNE	107
La main-d'œuvre noire est nécessaire au développement du pays. — Son recrutement. — L'attitude de l'Européen vis-à-vis de l'indigène. — Organisation du travail des noirs.	

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
CHAPITRE IX. — LA VIE AU KATANGA.	115
Les carrières, les traitements et les salaires. —	
Le coût de la vie. — L'aspect des grands centres du Katanga : Sakania, Élisabethville, Étoile du Congo, Kambove, Likasi, Tshilongo, Kansenia, Bukama. — L'enseignement public.	
CHAPITRE X. — LE TYPE DU COLON.—L'AVENIR DE LA COLONISATION BELGE.	155
Le premier courant d'immigration. — Le colon étranger, ses caractéristiques, comment il s'établit. — Les Belges font-ils d'aussi bons colons que les étrangers. — Le résultat d'observations personnelles. — Nécessité pour tous les Belges de participer à l'œuvre coloniale.	
ILLUSTRATIONS. — FIGURES 1 à 102.	
Carte du Congo.	▼
Carte des Voies d'accès au Katanga	84
Plan d'Élisabethville	130
Plan de Likasi	144
Carte du Katanga (<i>hors texte</i>).	
ANNEXE I. — Liste des territoires du Katanga.	
» II. — Impositions et taxes en vigueur.	
» III. — Liste des sociétés industrielles et commerciales du Katanga.	



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Géographie.

Aspect du pays aux environs d'Élisabethville	1
Aspect du pays aux environs de la Mine de Kambove	2
Pont sur la Kalule	3
Environs de Likasi (mine de cuivre).	4
Un dembo entre Sakania et Élisabethville	5

Industrie minière.

Un chantier à la Mine de l'Étoile du Congo	6
La descenderie à la Mine de l'Étoile	7
Vue d'ensemble des chantiers de la Mine de Kambove	8
Pelle à vapeur à Kambove	9
Le chargement du minerai à Kambove	10
Travaux préparatoires à Likasi (Mine)	11
Vue générale de la Fonderie de la Lubumbashi	12
Les anciens fours à la Fonderie de la Lubumbashi	13
Les nouvelles trémies à minerai vues du plan incliné (à la Fonderie)	14
Le chargement d'un four	15
La coulée du cuivre	16
Mise en tas des lingots de cuivre	17
Les fours à coke à la Lubumbashi	18
La chaufferie à la Lubumbashi	19
L'atelier pour le travail du bois	20
La fonderie de fer à la Lubumbashi.	21

Industries diverses.

Une carrière de pierre calcaire à Mikola	22
Un four à chaux construit dans une termitière	23
Une briqueterie à Élisabethville	24
Les ateliers du chemin de fer à Élisabethville.	25
Prise d'eau et chargement de bois dans une gare du C. F. K.	26

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Commerce.

Un étalage d'articles pour noirs à Élisabethville en 1910	27
Un magasin-bar du début d'Élisabethville (1911)	28
Le magasin d'un commerçant de l'intérieur (installations provisoires)	29
Les magasins de la Société Commerciale et Minière du Congo	30
Les magasins de l'Intertropical à Élisabethville	31
L'intérieur des magasins de l'Intertropical	32
Une épicerie tenue par une famille de colons belges	33

Agriculture et élevage.

Vue générale de la Ferme de Snelleghem, près d'Élisabethville	34
L'habitation du fermier à Snelleghem	35
L'arrachage des arbres avant la mise en culture des terres	36
Le labour à la vapeur	37
Le labour avec les bœufs (près d'Élisabethville)	38
La récolte et le transport du maïs (Ferme Kaponda)	39
Chevaux à l'abreuvoir près de Katentania	40
Un attelage de bœufs sur le plateau	41
Vue prise du plateau sur la vallée de la Pande	42
Le bétail à Katentania.	43
Le potager à la mission de Kansenia	44
Le verger à Kansenia (ananas, orangers, mandariniers, pample- mousses, etc.)	45
La récolte de patates douces dans une ferme aux environs d'Élisa- bethville	46
L'établissement avicole de la Kafubu.	47
Oies et canards à la Kafubu.	48
Constructions provisoires en pisé dans un nouveau centre	49
Une maison en pisé en construction	50

Moyens de communication.

Le fleuve Lualaba près de Kabalo	51
Au Lualaba. — Le vapeur <i>Louis Cousin</i> à la rive	52
Au Tanganika. — Le vapeur <i>Baron Dhanis</i> dans la baie de Kigoma . .	53
Le pont de Sofumwango sur la ligne Élisabethville-Kambove	54
En gare de Kambove. — Voyageurs noirs prenant place à bord d'un train.	55
En gare de Tumbwe. — Une draine.	56
Le voyage en bicyclette. — Sur une route du Katanga	57
Le voyage en automobile. — Sur la route de la Kafubu	58
Le campement à l'étape	59

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Elisabethville.

Une maison en briques, en construction	60
Une maison en tôle du début d'Élisabethville	61
Le Palais du Vice-Gouverneur général du Katanga	62
Le Cercle Albert-Élisabeth	63
La Banque du Congo belge	64
La Place Royale. — Au fond, le Parquet	65

Les habitations pour Européens.

Une maison de fonctionnaire, à Élisabethville	66
La direction générale du Comité Spécial du Katanga	67
Une maison particulière à Élisabethville	68
Construction appartenant à un colon belge	69
Les habitations du personnel ouvrier du C. F. K.	70
Un groupe d'habitations pour ouvriers, à la Fonderie	71
Le quartier des ouvriers célibataires à la Panda (Likasi)	72
Le mess des ouvriers à la Lubumbashi	73

Scènes de la vie au Katanga.

Le carrefour de l'Avenue de l'Étoile et de l'Avenue Royale à Élisabethville	74
Un coin arimé de l'Avenue de l'Étoile	75
Une avenue à Élisabethville	76
Le réservoir d'eau près du marché à Élisabethville	77
La sortie des bureaux et des ateliers à la Fonderie	78
A Sakania. — Groupe des premiers agents du chemin de fer arrivés en 1910.	79
La gare d'Élisabethville à la fin de 1911	80
La gare d'Élisabethville en 1919. — Le départ du courrier du Sud	81
Une fête sportive au Vélodrome d'Élisabethville	82
La remise du brassard au vainqueur	83
Une partie de tennis au Cercle des Agents du C. F. K.	84
Le jeu de golf à Élisabethville	85
Un match de football à la Plaine des Sports d'Élisabethville	86
Un pique-nique du Touring-Club du Katanga à la Kimilolo	87
Les chutes de la Lubumbashi. — Lieu d'excursion	88
Deux charmantes petites « Katangaises ». — Les enfants H...	89
A Tshilongo. — La famille M..., réunie devant la maison	90
La jeunesse d'Élisabethville se délasse au Parc	91
Les balançoires et le kiosque du Parc	92
La fin de la classe à l'École des Garçons	93

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Figures
La récréation à l'École des Filles	94
Le retour des troupes victorieuses de l'Est-Africain	95
La foule attend le défilé du Corso fleuri au Parc	96

Les indigènes.

Le marché matinal à Élisabethville. — Le coin des noirs	97
Le camp de la Bourse du travail à Élisabethville	98
Un camp des travailleurs de l'Union Minière	99
Le changement de garde au Camp militaire	100
L'abatage d'une termitière	101
Dans une gare de la Rhodésie. — Un train en route pour le Katarga.	102
